

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE



RAPPORT D'ANALYSE DE L'ENQUÊTE AGRICOLE INTEGREE

MODULE THEMATIQUE ELEVAGE



République de Guinée

Travail-Justice-Solidarité



MINISTERE DE L'AGRICULTURE

MINISTERE DE L'ELEVAGE



RAPPORT D'ANALYSE DE L'ENQUETE AGRICOLE INTEGREE 2025-2026 MODULE THEMATIQUE ELEVAGE



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



Septembre 2025

AVANT-PROPOS

L'Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (ANASA) a le plaisir de vous présenter le rapport de l'enquête thématique élevage. Ce rapport présente les principaux indicateurs pouvant faire ressortir la situation du secteur de l'élevage au sein des ménages, notamment sur leurs caractéristiques socio démographiques, les principales activités d'élevage, les effectifs du cheptel, la production animale et alimentaire, la reproduction et la santé animale.

La phase de collecte des données s'est déroulée du 11 Mai au 20 Juillet 2025, sur un échantillon de **15 059** ménages éleveurs, reparti entre les 33 Préfectures de la Guinée.

Les principaux résultats obtenus constituent une source inestimable d'informations fiables et actualisées sur le secteur de l'élevage familial en Guinée. Les informations statistiques issues de cette enquête enrichiront la banque de données du secteur rural. Elles pourront également être exploitées par les planificateurs, chercheurs, décideurs politiques et autres utilisateurs.

La présente enquête ne pouvait être réalisée sans la collaboration et la disponibilité des **14 953** ménages (soit un taux de réalisation de **99,3%**), qui ont accepté de nous accorder une partie de leur temps pour l'interview, à qui nous adressons nos sincères remerciements. Nous exprimons au personnel d'encadrement, plus particulièrement à tous les cadres de l'ANASA, ainsi qu'aux **230** agents enquêteurs, notre profonde reconnaissance pour la qualité du travail accompli.

Cette enquête et le rapport qui en découle ont été réalisés grâce aux efforts dévoués des cadres du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Élevage, notamment la Direction Générale de l'ANASA, la Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV), la Direction Nationale de l'Alimentation et des Productions Animales (DNAPA), du Bureau de Stratégie et de Développement (BSD), ainsi que de l'Institut National de la Statistique (INS).

Au vu des résultats de cette opération qui couvre l'ensemble du territoire national, nous invitons l'ensemble des utilisateurs à s'approprier de ces informations pour toutes fins utiles.

Nous profitons de l'occasion pour adresser nos sincères remerciements à l'ensemble des partenaires techniques et financiers, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la Banque Mondiale (BM) à travers le Programme de Développement Agricole et Commercial en Guinée (PDACG), lesquels par leur implication et leur accompagnement ont permis la réalisation de cette opération statistique. Nos remerciements vont également à toutes les structures nationales qui n'ont ménagé aucun effort pour l'atteinte de ces résultats.

Sidiki CISSE

Directeur Général

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	i
SOMMAIRE	ii
Liste des tableaux	iv
Liste des cartes	vi
Sigles et abréviations	vii
INTRODUCTION	1
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	2
OBJECTIFS DE L'ETUDE	3
Objectif global :	3
Objectifs spécifiques :	3
METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	4
1. Champ de l'enquête	4
2. Échantillonnage	4
Inférence statistique	7
3.1 Poids de pondération	7
3.2 Calcul des estimateurs	7
3.2.1 Estimateur du total	7
3.2.2 Estimateur de la variance du total	8
3.2.3 Coefficient de variation du total	8
3. Méthode de collecte	8
4. Dispositif de l'enquête	8
I. CARACTERISTIQUES DES MENAGES ELEVEURS	10
I.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages éleveurs	10
I.2. Caractéristiques socio-économiques	18
I.3. Accès au crédit des ménages éleveurs	21
II. STOCK DU CHEPTEL	24
II.1. Stock du cheptel	24
II.2. Effectifs de bovins par catégorie et par race	26
II.3. Effectifs des petits ruminants par catégorie et par race	27
II.4. Effectifs des porcins par catégorie et par race	28
II.5. Effectifs de la volaille par type de volaille	29
II.6. Transhumance et propriété du cheptel	29
III. FLUX D'ENTREE ET DE SORTIE DU CHEPTEL	31
III.1 Les flux d'entrée du cheptel	31

III.2	Les flux de sortie du cheptel	33
III.3	Taux de mortalité par espèce.....	34
III.4	Taux d'exploitation par espèce.....	34
IV.	PRODUCTION ANIMALE.....	35
IV.1	Production de lait de vache.....	35
IV.2	Production d'œufs	40
IV.3	Apiculture.....	40
IV.4	Production autres produits d'élevage	44
V.	REPRODUCTION ET SANTE ANIMALE.....	46
V.1	Reproduction.....	46
V.2	Maladies des animaux	47
V.3	Vaccination.....	57
V.4	Constat de symptômes de maladies d'animaux	59
VI.	PRATIQUES DES MENAGES EN MATIERE D'ELEVAGE.....	62
VI.1.	Logement (Structure pour abriter) des animaux	62
VI.2.	Transhumance des animaux	63
VI.3.	Alimentation.....	64
VI.4.	Abreuvement des animaux	66
VI.5.	Production et gestion des effluents.....	71
VII.	MAIN D'ŒUVRE DE L'ELEVAGE	74
VII.1	Caractéristique et répartition de la main d'œuvre	74
VII.2	Volume des horaires de travail de la main d'œuvre	80
	CONCLUSION.....	83
	RECOMMANDATIONS.....	84
	Liens Connexes	1
	Annexes.....	1

Liste des tableaux

Tableau 1: <i>La répartition de l'échantillon par préfecture et le Taux de réalisation de l'échantillon des ménages de l'enquête</i>	6
Tableau 2: Effectif et répartition des ménages éleveurs selon le sexe du chef de ménage, par région	10
Tableau 3: Effectif des membres des ménages éleveurs selon le sexe, par région (Population Agro-pastorale) ...	12
Tableau 4: Répartition (%) des ménages éleveurs selon le milieu de résidence, par région	12
Tableau 5: Répartition (%) des ménages éleveurs selon le niveau d'instruction du chef de ménage, par région...	14
Tableau 6: Répartition (%) des ménages éleveurs selon le statut matrimonial du chef de ménage éleveur, par région.....	15
Tableau 7: Nombre total des actifs agricoles des ménages éleveurs, par Région	15
Tableau 8: Répartition (%) des actifs agricoles des ménages éleveurs selon la classe d'âge, par région	16
Tableau 9: Effectif des actifs agricoles (12 ans ou plus) des ménages éleveurs possédant des animaux, par région	17
Tableau 10: Proportion (%) des ménages éleveurs par type d'élevage, par région	18
Tableau 11: Répartition (%) des ménages éleveurs selon le type d'élevage dominant, par région	19
Tableau 12: Proportion (%) des ménages éleveurs par type d'Activité Génératrice de Revenus (AGR) des membres, par région	20
Tableau 13: Proportion (%) des ménages éleveurs ayant des animaux présents et/ou en transhumance par espèce, par région.....	20
Tableau 14: Taux de demande et d'obtention de crédit (formel ou informel) pour l'élevage des chefs de ménages éleveurs actifs agricoles (possédant ou ne possédant pas d'animaux), par région	21
Tableau 15: Proportion (%) des chefs de ménages éleveurs ayant un compte ou une carte prépayée par type de service, par région	22
Tableau 16: Proportion (%) des chefs de ménages agro-pastoraux, adhérant à une organisation d'éleveurs, par région.....	23
Tableau 17: Effectif du cheptel des ménages éleveurs par espèce et par préfecture	25
Tableau 18: Effectif total des bovins des ménages éleveurs par catégorie et par race	26
Tableau 19: Effectif total des ovins des ménages éleveurs par catégorie.....	27
Tableau 20: Effectif des caprins des ménages éleveurs par catégorie.....	28
Tableau 21: Effectif des porcins par catégorie.....	28
Tableau 22: Effectif de la volaille par espèce et par région	29
Tableau 23: Stock de bétail et effectif en transhumance par espèce	30
Tableau 24: Effectif et répartition (%) des flux d'entrée, par espèce	31
Tableau 25: Effectif et répartition des flux d'entrée de volailles au cours des 3 derniers mois.....	32
Tableau 26: Effectif des flux d'animaux sortant des ménages agro-pastoraux, par espèce	33
Tableau 27: Effectif et répartition des flux de sortie de volailles, par espèce	33
Tableau 28: Taux de mortalité par espèce.....	34
Tableau 29: Taux d'exploitation par espèces.....	34
Tableau 30: Effectif des ménages ayant produit du lait au cours des 12 derniers mois, par région.....	36
Tableau 31: Production de lait de vache des ménages agro-pastoraux, par région	37
Tableau 32: <i>Production moyenne de lait par vache et par jour selon la période de production (litre/tête)</i>	37
Tableau 33: Proportion (%) des ménages éleveurs ayant enregistré des pertes et part de production perdue par région.....	38
Tableau 34: Production et utilisation du lait (%), par région au cours des 12 derniers mois	39
Tableau 35: Production totale des œufs, moyenne et part de la production vendue, par région	40
Tableau 36: Effectif des ménages ayant pratiqué l'apiculture par région.....	41
Tableau 37: Proportion des ménages par type de ruche par région.....	42
Tableau 38: Production et utilisation (%) du miel, par région au cours des 12 derniers mois	42
Tableau 39: Revenus issue de la vente de miel, par région au cours des 12 derniers mois.....	43

Tableau 40: Effectif des ménages ayant produit d'autres produits d'élevage par région au cours des 12 derniers mois	44
Tableau 41: Quantité produite (tonne) des autres produits par type d'utilisation (%) au cours des 12 derniers mois	45
Tableau 42: Répartition (%) des ménages éleveurs selon la principale technique de reproduction par espèce	46
Tableau 43: Effectif des ménages éleveurs par type de maladies dont les animaux ont souffert par espèce	48
Tableau 44: Effectif des bovins suspectés par type de maladies par région.....	49
Tableau 45: Effectif des ovins suspectés par type de maladies par région.....	50
Tableau 46: Effectif des caprins affectés par type de maladies par région	51
Tableau 47: <i>Effectif des volailles affectées par type de maladies par région</i>	<i>52</i>
Tableau 48: Répartition des ménages éleveurs par espèce selon les Pratiques utilisées en cas de maladies des animaux	53
Tableau 49: Répartition des ménages éleveurs par région selon les pratiques utilisées en cas de maladies bovines	54
Tableau 50: Répartition des ménages éleveurs par région selon les pratiques utilisées en cas de maladies ovines	55
Tableau 51: Effectifs des ménages éleveurs par région selon les pratiques utilisées en cas de maladies caprines	55
Tableau 52: Effectifs des ménages éleveurs par région selon les pratiques utilisées en cas de maladies de volailles	56
Tableau 53: Répartition des ménages selon l'action en cas de suspicion de maladies d'animaux par espèce	57
Tableau 54: Effectif des animaux vaccinés par type de maladies et par espèce.....	59
Tableau 55: Effectif des ménages éleveurs ayant constaté une altération de l'état général des animaux par type de symptôme, par espèce.....	60
Tableau 56: <i>Effectif des ménages éleveurs ayant constaté des troubles de comportement chez les animaux par type de symptôme, par espèce.....</i>	<i>60</i>
Tableau 57: Effectif des ménages éleveurs ayant constaté un traumatisme chez leurs animaux par type de symptôme par espèce.....	61
Tableau 58: Répartition (%) des ménages éleveurs selon le principal type de logement des animaux, par espèce	62
Tableau 59: Ménages éleveurs ayant pratiqué la transhumance vers un autre pays pendant les 12 derniers mois, par région.....	63
Tableau 60: Répartition des ménages éleveurs selon la principale pratique pour alimenter les animaux, par espèce	64
Tableau 61: Effectif des ménages éleveurs par type d'aliment donné aux animaux, par espèce.....	65
Tableau 62: Effectif des ménages éleveurs ayant donné des suppléments et/ou additifs par provenances, par espèce	66
Tableau 63: Répartition des ménages éleveurs utilisant la même source d'eau selon le type de source, par région	67
Tableau 64: Répartition des ménages éleveurs ayant utilisé différentes sources d'eau selon le type de source durant la saison des pluies pour l'abreuvement, par région.....	68
Tableau 65: <i>Proportion des ménages éleveurs ayant rencontré des problèmes pour l'abreuvement des animaux par mois, par région</i>	<i>69</i>
Tableau 66: Répartition des ménages éleveurs par région selon les principaux problèmes d'abreuvement des animaux constaté	70
Tableau 67: Répartition des ménages éleveurs ayant constaté des problèmes d'abreuvement selon le type de solution mise en œuvre, par région.....	70
Tableau 68: Proportion des ménages éleveurs ayant produit des fumiers/lisier, par région	71
Tableau 69: Effectif des ménages éleveurs ayant produit des fumiers selon le type, par région	72
Tableau 70: Répartition de la main d'œuvre agropastorale selon le type, par région	74
Tableau 71: Répartition de la main d'œuvre agropastorale externe selon le type, par région.....	75

Tableau 72: Répartition (%) de la main d'œuvre externe agro-pastorale externe selon la tranche d'âge, par région	76
Tableau 73: Répartition (%) de la main d'œuvre agro-pastorale familiale selon la tranche d'âge, par région	77
Tableau 74: Répartition (%) de la main d'œuvre agro-pastorale externe selon le sexe, par région.....	77
Tableau 75: Répartition (%) de la main d'œuvre agro-pastorale familiale selon le sexe, par région	78
Tableau 76: Proportion (%) de la main d'œuvre agro-pastorale externe selon le type d'activité, par Région	79
Tableau 77: Proportion (%) de la main d'œuvre agro-pastorale familiale selon le type d'activité, par Région	79
Tableau 78: Répartition (%) de la main d'œuvre agro-pastorale externe selon le nombre de jours travaillé dans le mois, par Région.....	80
Tableau 79: Répartition (%) de la main d'œuvre agro-pastorale familiale selon le nombre de jours travaillé dans le mois, par Région.....	81
Tableau 80: Répartition (%) de la main d'œuvre agro-pastorale externe selon le nombre de mois travaillé dans l'année, par Région	81
Tableau 81: Répartition (%) de la main d'œuvre agro-pastorale familiale selon le nombre de mois travaillé dans l'année, par Région	82

Liste des cartes

Carte 1: Répartition (%) des ménages éleveurs selon le sexe du chef de ménage, par région	10
Carte 2: Taille moyenne des ménages éleveurs par préfecture.....	11
Carte 3: Proportions (%) des ménages éleveurs ayant déclaré des maladies d'animaux et des animaux vaccinés, par préfecture.....	58
Carte 4: Proportions (%) des ménages éleveurs ayant utilisé des vitamines ou additifs comme stimulateurs de croissance pour les animaux, par région.....	58

Sigles et abréviations

SIGLES	SIGNIFICATIONS
AFD	Agence Française de Développement
ANASA	Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires
BM	Banque Mondiale
BSD	Bureau de Stratégie et Développement
DNAPA	Direction Nationale de l'Alimentation et des Productions Animales
DNSV	Direction Nationale des services vétérinaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FONDEL	Fonds National pour le Développement de l'Élevage
IDA	Association internationale de développement
INS	Institut National de la Statistique
MA	Ministère de l'Agriculture
ME	Ministère de l'Élevage
ODD	Objectif de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPE	Organisation Professionnelle de l'Élevage
PDACG	Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PHASAO	Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RNAE	Recensement National de l'Agriculture et de l'Élevage
SOFRECO	Société Française de Réalisation, d'Études et de Conseil

INTRODUCTION

Les statistiques agricoles sont un outil de décision bien-informée pour une meilleure gouvernance du secteur dans un pays. Cependant, pour une gouvernance réussie, il est nécessaire de disposer des statistiques fiables sur le secteur primaire dont les économies nationales en dépendent généralement.

La difficulté principale à laquelle la Guinée était confrontée pour permettre la conduite des enquêtes agricoles appropriées et la production des statistiques de qualité était l'absence de bases de sondage agricoles actualisées. Le dernier Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage en Guinée remontait à l'année 2000.

Pour pallier cette réalité, la Guinée s'est dotée d'une base de sondage à travers la réalisation du Recensement National de l'Agriculture et de l'Élevage (RNAE 2020- 2022). Ce recensement a été conduit sous l'approche modulaire : une partie intégrante des modules centraux qui présente la structure des ménages et de la population agricole, et les modules Thématiques (Agriculture, Élevage, Pêche et Environnement).

L'élevage est la deuxième activité la plus pratiquée après l'agriculture selon le RNAE 2020-2022. Cette thématique est d'une importance capitale dans la mise en œuvre de la politique Agricole de la Guinée. Une demande accrue en données actualisées sur ce secteur était remarquée dans ces 10 dernières années. En réponse à cette demande, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage d'alors a réalisé à travers l'ANASA l'enquête module thématique Élevage du RNAE 2020-2022, dans le but de doter le pays d'un outil décisionnel pour une meilleure planification des activités du secteur de l'élevage et un approvisionnement des dispositifs nationaux et sous régionaux en données fiables.

La réalisation de cette thématique contribue à mettre en place des stratégies et politiques plus efficaces sur la base d'informations statistiques fiables, pertinentes et actualisées en vue d'asseoir un système d'information pouvant stimuler la croissance du secteur de l'élevage qui va permettre la réduction de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'initiative 50x2030 est un programme lancé conjointement par la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Ce programme aide les pays à produire les données d'enquêtes agricoles nécessaires au suivi des agendas de développement international (ODD), régionaux (Agenda 2063, Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine ou PDDAA) et nationaux. L'initiative 50x2030 encourage les politiques publiques fondées sur des données probantes par la production et l'utilisation de données agricoles.

La Guinée bénéficie de deux projets IDA en cours avec la Banque mondiale qui comportent tous deux des activités dédiées à la production de statistiques agricoles en ligne avec les objectifs de l'Initiative 50x2030 :

- le Projet de développement de l'agriculture commerciale en Guinée (PDACG) qui reprend la sous composante 3.1 du PDAIG intitulée « Renforcement du système public de statistiques agricoles ».
- le Projet sur l'harmonisation et l'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAO) dont l'une des composantes clés est de soutenir l'amélioration et le développement des statistiques agricoles dans les pays, en particulier de mettre en œuvre un système d'enquêtes agricoles annuelles. Cette sous-composante est mise en œuvre en cohérence avec l'Initiative 50x2030.

En s'appuyant sur les financements de ces deux projets, l'Initiative 50x2030 aidera la Guinée à mettre en œuvre sur la période 2023-2028 un programme d'enquêtes agricoles annuelles adapté afin de garantir la production de données agricoles fondamentales, opportunes et de qualité, qui répondent aux besoins du pays et aux principaux objectifs de développement international.

Conformément à ce programme d'enquêtes, la réalisation d'une enquête intégrée portant sur le module spécifique de l'Élevage était prévue.

Il faut rappeler également que le module Élevage figure parmi les modules thématiques du RNAE et sa réalisation selon l'approche intégrée permettra d'avoir un ensemble complet d'informations sur les exploitations agropastorales et cela favorisera des analyses croisées en vue de mieux informer les politiques agricoles et environnementales.

Suivant les recommandations du programme mondial du recensement de l'agriculture 2020 (PMRA), le module complémentaire « Enquête thématique élevage » intervient à la suite de la première phase du RNAE portant sur le dénombrement et l'identification des ménages.

La phase actuelle a pour but de recueillir les données spécifiques de la production animale et végétale de façon intégrée. Ce complément d'information est nécessaire pour la mise à jour des données et pour la formulation des stratégies et politiques agricoles.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Objectif global :

Le module élevage de l'Enquête Agricole Intégrée vise à évaluer le cheptel des ménages, leur structure et leur dynamique, les productions animales et en déduire les paramètres zootechniques qui pourraient être utilisés ultérieurement.

Objectifs spécifiques :

De manière spécifique cette étude permettra :

- ✓ de connaître les caractéristiques principales de l'élevage pratiqué par les ménages,
- ✓ d'évaluer le cheptel des ménages,
- ✓ de disposer de statistiques sur les méthodes de reproduction et de santé animale pratiquées par les ménages,
- ✓ de disposer de statistiques sur les pratiques d'élevage des ménages en termes d'habitat, de transport, d'alimentation et de gestion des effluents des animaux,
- ✓ de connaître la structure de la main d'œuvre utilisée,
- ✓ de connaître les caractéristiques de l'apiculture,
- ✓ d'estimer les différentes productions animales en fonction des espèces.

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

Pour la réalisation de cette enquête, une collecte de données auprès d'un échantillon représentatif de ménages pratiquant l'élevage a été réalisée.

1. Champ de l'enquête

Conformément aux objectifs de cette enquête, le champ couvert concerne les ménages qui pratiquent l'élevage, quelque que soit le type (extensif, semi-intensif, intensif, etc.), sur l'ensemble du territoire national, à l'exception de la région de Conakry. Cette population cible a été recensée lors du RNAE 2020-2022 dont les données ont été utilisées comme base de sondage de l'enquête. A partir de cette base, les ménages éleveurs ont été identifiés comme ceux qui pratiquent à la fois l'agriculture végétale et l'élevage et ceux qui pratiquent uniquement l'élevage.

Les autres acteurs de l'élevage qui sont hors du secteur des ménages, tels que les fermes ou exploitations modernes gérées sous forme de sociétés ou quasi-sociétés, les coopératives, les entités gérées par l'Etat, etc., sont exclus du champ de l'enquête. Ainsi, l'élevage intensif souvent pratiqué par ce type d'exploitation n'a pas été pris en compte par l'enquête et il nécessite un dispositif de collecte différent. La population cible de l'enquête est donc constituée par les ménages éleveurs.

2. Échantillonnage

L'objectif de l'enquête étant d'avoir des résultats significatifs au niveau préfecture, le domaine d'étude est donc la préfecture. La base de sondage de l'enquête provient du Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage (RNAE) réalisé en 2020-2022. Elle est constituée par la strate des ménages pratiquant l'élevage, incluant les ménages qui pratiquent l'élevage uniquement et les ménages qui pratiquent l'élevage et d'autres activités agricoles (production végétale, sylviculture, pisciculture, apiculture, etc.).

Afin d'avoir des estimations les plus précises possible dans chaque préfecture, la taille de l'échantillon par préfecture a été déterminée de sorte à obtenir un taux d'erreur du nombre estimé d'unités de bétail tropical (UBT) inférieur ou égale à 10%. La formule ci-dessous permet d'obtenir la taille minimale requise dans chaque préfecture pour assurer ce niveau de précision.

$$n = \frac{CV^2}{cv_*^2 + \frac{CV^2}{N}} \frac{1}{r}$$

N : Effectif des ménages pratiquant l'élevage dans la préfecture

CV : Coefficient de variation de l'effectif des UBT dans la préfecture calculée à partir du RNAE

cv*: Précision souhaitée (10%)

r : Taux de réponse attendu (85%)

Cas des éleveurs purs

Comme indiqué ci-dessus, les éleveurs purs, c'est-à-dire les ménages qui ne pratiquent que l'élevage, sont inclus dans la base de sondage issue du RNAE 2020-2022. Cependant, l'analyse des données du RNAE indique que seulement 8145 ménages sont des éleveurs purs au niveau national, soit environ 1% de l'effectif total des ménages pratiquant l'élevage. En outre, le cheptel de ruminants (bovins, caprins et ovins) en leur possession était de 120 000 têtes toujours selon les données du RNAE 2020-2022, ce qui paraît négligeable (moins de 1%) par rapport aux 18 millions de têtes estimées par l'enquête sur l'ensemble des ménages éleveurs.

Tirage et réalisation de l'échantillon

L'échantillon a été tiré selon un plan de sondage à deux degrés. Au premier degré, les unités primaires qui sont les zones de dénombrement (ZD) ont été tirées de façon systématique (sans remise) et proportionnellement à leur taille en nombre de ménages. Au second degré, 10 ménages éleveurs ont été retenus selon un tirage aléatoire simple dans chaque ZD tirée au premier degré. Au final, 15 059 ménages éleveurs ont été sélectionnés pour la réalisation de l'enquête thématique sur l'élevage. Le tableau ci-dessous donne la répartition de l'échantillon ainsi que les taux de réalisation de l'enquête par région et par préfecture.

Sur la base de l'échantillon réalisé et du plan de sondage, des coefficients de pondération ont été calculés pour extrapoler les données issues de l'échantillon au niveau du domaine d'étude qui est la préfecture.

Tableau 1: La répartition de l'échantillon par préfecture et le Taux de réalisation de l'échantillon des ménages de l'enquête

Région	Préfectures	Nombre de ZD Echantillon	Nombre de ménages Echantillon	Nombre de ménages enquêté	Taux de Réalisation
BOKE	BOFFA	58	579	544	94%
	BOKE	69	682	660	97%
	FRIA	27	295	295	100%
	GAOUAL	47	470	470	100%
	KOUNDARA	20	200	200	100%
	Total	221	2226	2169	98%
FARANAH	DABOLA	34	340	338	99%
	DINGUIRAYE	28	280	269	96%
	FARANAH	32	319	317	99%
	KISSIDOUGOU	33	336	336	100%
	Total	127	1275	1260	99%
KANKAN	KANKAN	56	560	560	100%
	KEROUANE	37	370	370	100%
	KOUROUSSA	26	260	258	99%
	MANDIANA	35	350	350	100%
	SIGUIRI	25	250	250	100%
	Total	179	1790	1788	100%
KINDIA	COYAH	36	375	361	96%
	DUBREKA	61	610	612	100%
	FORECARIAH	40	400	388	97%
	KINDIA	67	670	660	99%
	TELIMELE	54	540	542	100%
	Total	258	2595	2563	99%
LABE	KOUBIA	29	290	290	100%
	LABE	50	500	500	100%
	LELOUMA	31	310	299	96%
	MALI	18	182	182	100%
	TOUGUE	84	950	932	98%
	Total	212	2232	2203	99%
MAMOU	DALABA	78	837	837	100%
	MAMOU	63	630	625	99%
	PITA	44	440	441	100%
	Total	185	1907	1903	100%
NZEREKORE	BEYLA	45	450	450	100%
	GUECKEDOU	57	567	563	99%
	LOLA	38	380	377	99%
	MACENTA	62	630	629	100%
	NZEREKORE	47	470	470	100%
	YOMOU	49	557	557	100%
	Total	298	3054	3046	100%
ENSEMBLE		1 480	15 079	14953	99%

* augmentation de l'échantillon s'explique par un sur-échantillonnage effectué par certains enquêteurs qui ont interviewé des ménages qu'ils avaient remplacés car introuvables au début de la collecte. Toutefois ces cas sont négligeables et n'affectent pas la structure initiale de l'échantillon.

Inférence statistique

3.1 Poids de pondération

Les données obtenues à partir de l'échantillon enquêté ont été extrapolées par les coefficients de pondération pour obtenir des estimations représentatives aux niveaux préfectoral et national. Conformément au plan de sondage, les coefficients de pondération se calculent comme suit :

♦ Poids au premier degré : $\text{Coef}_{hi}^1 = (E_h^0 / E_{hi}^0)$

♦ Poids au second degré : $\text{Coef}_{hi}^2 = E_{hi}^0 / e_h$

♦ Poids total : $\text{Coef}_{hi}^T = (E_h^0 / E_{hi}^0) (E_{hi}^0 / e_h)$

Avec:

- ♦ $h=1, 2$, l'indice de la strate dans la préfecture. Pour l'enquête sur l'élevage, $h=1$ uniquement puisqu'il n'y a que la strate des ménages éleveurs.
- ♦ $i=1, 2, 3, \dots, I$, l'indice de l'unité primaire (ZD pour l'EAAI) dans la strate ;
- ♦ E_h^0 le nombre total de ménages dans la strate h figurant dans la base de sondage
- ♦ E_{hi}^0 le nombre de ménages dans l'unité primaire (UP) i appartenant à la strate h selon la base de sondage
- ♦ " m_h " le nombre d'unités primaires tirés dans la strate h
- ♦ " e_h " (=10 pour l'EAAI) le nombre de ménages tirés dans chaque UP de la strate h
- ♦ $ij=1, 2, \dots, n$ l'indice du ménage échantillon j de l'UP i

3.2 Calcul des estimateurs

Notons " Y " une grandeur (totale) à estimer (Effectif des animaux par espèce, production laitière, nombre de ruches.... etc.) et $\hat{Y}$ son estimateur. Notons aussi y_{hij} la valeur de Y observée dans le ménage j dans l'UP i appartenant à la strate h .

3.2.1 Estimateur du total

$$\hat{Y}_h = \frac{1}{m_h} \sum_i [(E_h^0 / E_{hi}^0) (E_{hi}^0 / e_h) \sum_j y_{hij}]$$

$$\hat{Y} = \sum_h \hat{Y}_h$$

3.2.2 Estimateur de la variance du total

On note V cette variance et V_h la variance dans la strate h .

En l'absence de la matrice des probabilités jointes P_{ij} , la variance V_h est approximée par la variance du total pondéré de la variable d'intérêt dans chaque unité primaire i .

Soit Z_{hi} ce total. $Z_{hi} = (E_h^0/E_{hi}^0) (E_{hi}^1/e_h) \sum_j y_{hij}$;

Soit Z_h l'estimateur du total dans la strate h . $Z_h = \sum_i Z_{hi}$

V_h est approximé par la formule de la variance d'un sondage aléatoire simple comme suit:

$$V_h = V(Z_h) / m_h = s_h^2 / m_h$$

$$\text{où } s_h^2 = \frac{1}{m_h - 1} \sum_i [Z_{hi} - \frac{Z_h}{m_h}]^2$$

Tout se passe comme si notre plan d'échantillonnage était simplement un tirage aléatoire simple des unités primaires, dans lesquels Z_{hi} est la variable d'intérêt.

Finalement, on a : $V = \sum_h V_h$

3.2.3 Coefficient de variation du total

$$CV(\%) = 100 \times \frac{\sqrt{V(\hat{Y})}}{\hat{Y}}$$

3. Méthode de collecte

La collecte numérique a été utilisée pour la réalisation de l'enquête. Une application CAPI (Computer Assisted Personal Interviews) a été conçue sur Survey Solutions (SuSo), l'application de collecte mobile gratuite développée par la Banque Mondiale, à partir des questionnaires et chargée dans les tablettes. Les contrôles de cohérence et des filtres ont été programmés dans le CAPI. Les données collectées sont centralisées via Internet au bureau central de l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (ANASA). Cela a permis de faire la supervision de façon numérique et instantanée et d'assurer une qualité des données collectées.

4. Dispositif de l'enquête

L'enquête a été réalisée par 230 agents enquêteurs répartis en équipes composées de 4 agents au moins et un chef d'équipe, le nombre d'agentes étant proportionnel à la taille de l'échantillon de la préfecture. Les superviseurs préfectoraux (33), les superviseurs régionaux (7), les superviseurs numériques (27) et les superviseurs nationaux (8) ont assuré le suivi et le contrôle qualité des données collectées. Un manuel de collecte a été mis à disposition des équipes pour faciliter la compréhension du questionnaire et l'utilisation de l'application CAPI.

Note aux lecteurs

- La liste des étiquettes utilisées pour apporter des précisions sur les estimations :

Étiquette	Signification
[s]	Nombre insuffisant d'observations pour établir des estimations fiables (moins de 30 observations)
[:]	Non disponible ou zéro observation pour établir une estimation
[-]	Non applicable
0	Vrai zéro ou valeur arrondie à zéro
[u]	Fiabilité faible à cause d'un coefficient de variation > 33% pour les variables quantitatives ou une erreur standard > 17,5% pour les variables qualitatives

I. CARACTERISTIQUES DES MENAGES ELEVEURS

I.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages éleveurs

I.1.1 Répartition des ménages éleveurs

En Guinée, la majorité des ménages éleveurs est dirigée par des hommes, avec des variations régionales marquées

En Guinée, les ménages éleveurs sont majoritairement dirigés par des hommes, qui représentent 85,72 % des chefs de ménage, contre 14,28 % pour les femmes. Cette répartition montre qu'au niveau national, la direction des ménages impliqués dans l'élevage reste largement masculine.

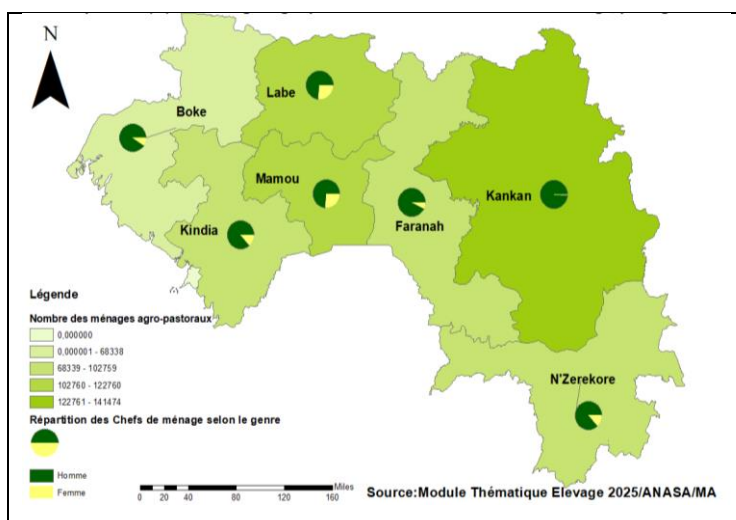
Les données régionales confirment cette tendance générale, tout en mettant en évidence des variations. Les proportions d'hommes les plus élevées sont enregistrées à Kankan (98,58 %), Faranah (92,84 %) et Boké (90,60 %). À l'opposé, les régions de Labé et Mamou présentent les parts les plus importantes de femmes à la tête des ménages éleveurs, avec respectivement 26,84 % et 26,41 %. Kindia (13,44 %) et Nzérékoré (13,28 %) affichent également des proportions féminines plus élevées que la moyenne nationale.

Tableau 2: Effectif et répartition des ménages éleveurs selon le sexe du chef de ménage, par région

REGION	HOMME		FEMME		ENSEMBLE	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
BOKE	61 914	90,60	6 424	9,40	68 338	100
FARANAH	89 559	92,84	6 907	7,16	96 466	100
KANKAN	139 465	98,58	2 009	1,42	141 474	100
KINDIA	85 845	86,56	13 329	13,44	99 174	100
LABE	89 812	73,16	32 949	26,84	122 761	100
MAMOU	89 967	73,59	32 287	26,41	122 254	100
NZEREKORE	89 113	86,72	13 646	13,28	102 759	100
GUINEE	645 665	85,72	107 561	14,28	753 226	100

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

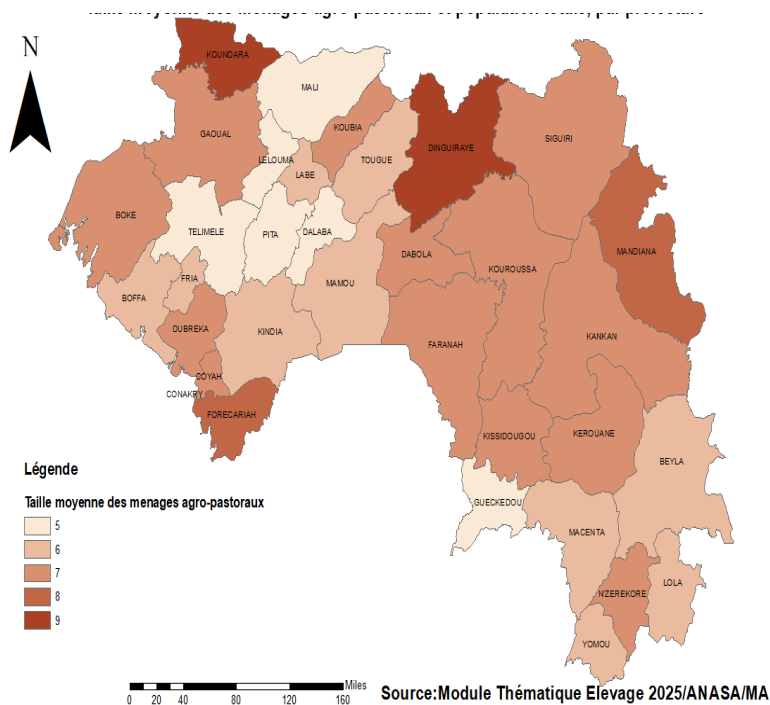
Carte 1: Répartition (%) des ménages éleveurs selon le sexe du chef de ménage, par région



L'analyse régionale sur cette carte montre également que la région de KANKAN enregistre l'effectif des ménages éleveurs le plus élevé soit 141 474 suivis de la région de LABE (122 761) et de MAMOU (122 254). En revanche c'est la région de BOKE où le plus faible effectif est observé soit 68 338.

I.1.2 Taille moyenne des ménages éleveurs et population agropastorale

Carte 2: Taille moyenne des ménages éleveurs par préfecture



La taille moyenne des ménages éleveurs est de 6 personnes au niveau national. Cette moyenne varie selon les régions administratives, la plus grande est observée à FARANAH (8 personnes), et la plus faible à MAMOU (5 personnes).

Au niveau préfecture, Dinguiraye et Koundara ont la plus grande taille moyenne (9 personnes) suivie de Mandiana 8 personnes et les plus faibles sont observées respectivement à Télimélé, Lélouma, Mali, Dalaba et Guékédou qui ont 5 personnes ; les autres préfectures ont relativement une taille moyenne variant de 6 à 7 personnes.

I.1.3 Population agropastorale

La population agro-pastorale est d'environ 4,7 millions de personnes avec une répartition globalement équilibrée entre hommes et femmes au sein de la population agro-pastorale en Guinée

La population totale agro-pastorale est d'environ de 4,7 millions de personnes.

Au niveau national, la population agro-pastorale présente une répartition relativement équilibrée entre les hommes et les femmes. Dans l'ensemble du pays, les effectifs masculins et féminins sont proches dans la plupart des régions, avec des variations qui restent modérées.

Selon les régions, les parts d'hommes les plus élevées sont observées à Kindia (53,33 %), Kankan (52,64%) et Faranah (51,18 %), où la population masculine représente légèrement plus de la moitié des membres des ménages agropastoraux. À l'inverse, les régions de Labé et Mamou se distinguent par une majorité féminine, représentant respectivement 55,05 % et 54,19 % de leur population agro-pastorale. Boké et Nzérékoré présentent quant à elles des répartitions quasiment équilibrées entre hommes et femmes.

Tableau 3: Effectif des membres des ménages éleveurs selon le sexe, par région (Population Agro-pastorale)

REGION	HOMME		FEMME		ENSEMBLE	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
BOKE	241 594	49,99	241 727	50,01	483 321	100
FARANAH	380 441	51,18	362 827	48,82	743 268	100
KANKAN	511 307	52,64	460 101	47,36	971 407	100
KINDIA	297 536	53,33	260 386	46,67	557 922	100
LABE	310 081	44,95	379 679	55,05	689 760	100
MAMOU	301 783	45,81	357 046	54,19	658 830	100
NZEREKORE	309 844	50,68	301 525	49,32	611 369	100
GUINEE	2 352 586	49,89	2 363 291	50,11	4 715 877	100

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

I.1.4 Répartition des ménages éleveurs selon le milieu de résidence

Les ménages éleveurs guinéens sont très largement concentrés en milieu rural

La quasi-totalité des ménages éleveurs de la Guinée réside en milieu rural, représentant 97,93 % de l'ensemble, contre seulement 2,07 % en milieu urbain. Cette distribution montre que l'activité agro-pastorale demeure majoritairement localisée dans les zones rurales du pays.

Au niveau régional, cette tendance est observable partout, avec toutefois des proportions urbaines variant légèrement selon les zones. Les parts les plus faibles de ménages éleveurs urbains sont enregistrées à Kankan (0,10 %), Boké (0,60 %) et Kindia (1,00 %), où la quasi-totalité des ménages concernés vit en zone rurale. Les proportions urbaines les plus élevées, tout en restant marginales, se trouvent à Faranah (7,94 %), Nzérékoré (2,46 %) et Mamou (1,93 %). Les régions de Labé (1,24 %) et Mamou (1,93 %) affichent également une présence urbaine limitée.

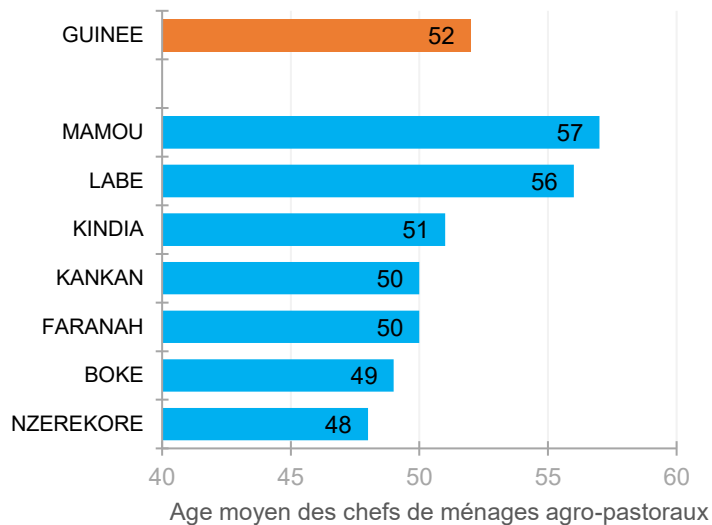
Tableau 4: Répartition (%) des ménages éleveurs selon le milieu de résidence, par région.

Région	Ménages agro-pastoraux	Urbain	Rural	Total
BOKE	68 338	0,60	99,40	100
FARANAH	96 466	7,94	92,06	100
KANKAN	141 474	0,10	99,90	100
KINDIA	99 174	1,00	99,00	100
LABE	122 761	1,24	98,76	100
MAMOU	122 254	1,93	98,07	100
NZEREKORE	102 759	2,46	97,54	100
GUINEE	753 226	2,07	97,93	100

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

I.1.5 L'âge moyen des chefs de ménages éleveurs

Graphique 1: Age moyen des chefs de ménages éleveurs



Il découle de cette enquête qu'en Guinée l'âge moyen des chefs de ménages éleveurs est de 52 ans.

D'après le graphique, l'âge moyen des chefs de ménage le plus élevé est observé à Mamou et à Labé, respectivement 57 et 56 ans, au-dessus de l'âge moyen au niveau national.

Les régions de Boké (49 ans) et de Nzérékoré (48 ans) ont les âges moyens les plus bas au niveau régional.

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

I.1.6 Niveau d'instruction des chefs de ménages éleveurs

En Guinée, les chefs de ménages éleveurs présentent majoritairement un niveau d'instruction non formel ou limité, avec des écarts importants entre les régions

Les ménages éleveurs se caractérisent par une prédominance de chefs de ménage ayant un niveau d'instruction limité. Au niveau national, 32,20 % des chefs de ménage n'ont aucun niveau et ne sont pas alphabétisés, tandis que 41,12 % ont suivi l'école coranique. Les niveaux d'instruction formels restent peu représentés, avec 8,66 % ayant atteint le primaire, 5,76 % le collège, 1,71 % le lycée, 1,56 % l'école professionnelle et 1,54 % l'enseignement supérieur.

Les tendances régionales montrent des contrastes marqués. Les proportions les plus élevées de chefs de ménage non instruits et non alphabétisés sont observées à Kankan (60,82 %), Nzérékoré (47,44 %) et Labé (39,32 %). À l'inverse, Kindia (11,28 %), Mamou (11,70 %) et Boké (13,41 %) affichent les niveaux les plus faibles dans cette catégorie.

La fréquentation de l'école coranique constitue le niveau dominant dans plusieurs régions, notamment à Mamou (72,66 %), Kindia (64,45 %) et Boké (49,56 %).

Parlant de l'enseignement formel, Nzérékoré se distingue par des proportions plus importantes dans les niveaux primaire (17,22 %), collège (11,66 %) et lycée (3,76 %) par rapport à la plupart des autres régions. Les niveaux supérieurs et professionnels restent minoritaires dans toutes les régions, bien qu'un peu plus présents à Nzérékoré par rapport aux autres zones.

Tableau 5: Répartition (%) des ménages éleveurs selon le niveau d'instruction du chef de ménage, par région

Région	Effectif des ménages éleveurs	Aucun, non alphabétisé	Aucun, alphabétisé	Ecole Coranique	Primaire	Collège	Lycée	Ecole Professionnelle	Supérieur	Total
BOKE	68 338	13,41	15,47	49,56	10,78	6,31	1,55	1,49	1,43	100
FARANAH	96 466	25,76	5,34	47,33	11,75	6,25	1,68	0,81	1,07	100
KANKAN	141 474	60,82	11,46	13,11	5,33	4,96	1,90	0,88	1,53	100
KINDIA	99 174	11,28	7,46	64,45	6,32	5,79	0,83	2,81	1,05	100
LABE	122 761	39,32	5,43	43,42	4,95	3,24	1,16	1,72	0,77	100
MAMOU	122 254	11,70	1,12	72,66	7,32	3,52	1,18	0,78	1,72	100
NZEREKORE	102 759	47,44	8,50	5,44	17,22	11,66	3,76	2,78	3,21	100
GUINEE	753 226	32,20	7,45	41,12	8,66	5,76	1,71	1,56	1,54	100

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

I.1.7 Statut matrimonial des chefs de ménages éleveurs

En Guinée, les chefs de ménages éleveurs sont majoritairement mariés, avec des niveaux variables de monogamie et de polygamie selon les régions

Les chefs de ménages éleveurs sont majoritairement mariés, avec 48,54 % en union monogame et 41,59 % en union polygame. Les autres statuts matrimoniaux sont beaucoup moins représentés : , 7,83 % veufs ou veuves, 0,65 % sont célibataires, 0,57 % divorcés, 0,41 % séparés et 0,40 % en union libre.

Au niveau régional, la prédominance du mariage est observée partout, mais avec des variations notables entre monogamie et polygamie. Les proportions les plus élevées de mariages monogames se trouvent à Nzérékoré (66,23 %), Kindia (56,83 %) et Boké (50,18 %). La polygamie est particulièrement présente à Kankan (58,39 %), Faranah (48,39 %) et Mamou (42,14 %). Les parts de veufs et veuves varient également selon les régions, avec les proportions les plus élevées à Mamou (14,37 %), Labé (13,16 %) et Kindia (8,27 %). Les statuts tels que célibataire, divorcé, séparé ou union libre restent minoritaires dans toutes les régions.

Tableau 6: Répartition (%) des ménages éleveurs selon le statut matrimonial du chef de ménage éleveur, par région

Région	Ménages éleveurs	Célibataire	Marié(e) monogame	Marié(e) polygame	Divorcé(e)	Séparé(e)	Veuf/veuve	Union libre	Total
BOKE	68 338	0,79	50,18	43,93	0,58	0,16	4,23	0,13	100
FARANAH	96 466	0,86	45,41	48,39	0,87	0,26	4,21	0,00	100
KANKAN	141 474	0,20	38,71	58,39	0,00	0,39	1,62	0,70	100
KINDIA	99 174	0,57	56,83	32,7 2	0,50	0,85	8,27	0,25	100
LABE	122 761	0,73	46,93	37,64	0,44	0,55	13,16	0,55	100
MAMOU	122 254	0,91	41,51	42,14	0,86	0,00	14,37	0,21	100
NZEREKORE	102 759	0,63	66,23	23,16	0,92	0,67	7,62	0,77	100
GUINEE	753 226	0,65	48,54	41,59	0,57	0,41	7,83	0,40	100

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

I.1.8 Effectif des actifs agricoles

Les actifs agricoles des ménages éleveurs sont estimés à environ 2,2 millions de personnes. Ils sont légèrement dominés par les hommes, avec des variations régionales importantes

Dans le contexte de cette étude, un membre actif agricole est un membre qui participe à une activité agricole ou d'élevage au compte du ménage.

Le nombre total d'actifs agricoles au sein des ménages éleveurs s'élève à 2 229 264 personnes, dont 1 068 927 femmes. La répartition nationale montre des effectifs féminins légèrement inférieurs à ceux des hommes, tout en restant relativement équilibrés.

Au niveau régional, les effectifs les plus élevés d'actifs agricoles sont observés à Kankan (464 704), Faranah (359 995) et Labé (307 261). Dans la plupart des régions, les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les actifs agricoles, à l'exception notable de Labé et Mamou où les femmes représentent respectivement 177 472 et 165 351 actives, dépassant les effectifs masculins de ces zones. Dans les autres régions, les écarts entre hommes et femmes varient, avec des différences plus marquées à Kankan et Faranah.

Tableau 7: Nombre total des actifs agricoles des ménages éleveurs, par Région

Région	Homme	Femme	Ensemble
BOKE	134 814	130 854	265 667
FARANAH	189 452	170 544	359 995
KANKAN	286 597	178 107	464 704
KINDIA	139 563	123 339	262 903
LABE	129 789	177 472	307 261
MAMOU	131 943	165 351	297 295
NZEREKORE	148 179	123 260	271 439
GUINEE	1 160 337	1 068 927	2 229 264

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

I.1.9 Tranche d'âge des actifs agricoles

En Guinée, les actifs agricoles des ménages éleveurs sont majoritairement âgés de 35 à 54 ans, avec des profils d'âge différenciés selon les régions

La répartition des actifs agricoles des ménages éleveurs selon la classe d'âge montre une prédominance des adultes de 35 à 54 ans, qui représentent 35,23 % de l'ensemble. Ils sont suivis par les actifs âgés de 21 à 34 ans (22,88 %) et ceux de 13 à 20 ans (15,72 %). Les parts des groupes plus âgés sont plus faibles, avec 9,86 % pour les 55-64 ans et 8,34 % pour les 65 ans et plus, tandis que les enfants de 7 à 12 ans constituent 7,96 % des actifs agricoles.

Les tendances régionales présentent des variations notables. Les proportions les plus élevées d'actifs de 35 à 54 ans sont observées à Kindia (42,02 %), Nzérékoré (39,72 %) et Labé (38,90 %). Les régions de Labé et Mamou se distinguent également par des parts plus importantes d'actifs âgés de 55 ans et plus, notamment 28,83 % et 31,66 % respectivement lorsque l'on regroupe les classes 55-64 ans et 65 ans et plus, ce qui constitue les niveaux les plus élevés du pays. À l'inverse, les régions de Boké, Faranah et Kankan présentent des structures d'âge plus jeunes, avec des proportions relativement importantes dans les classes 13-20 ans et 21-34 ans. Kindia affiche la part la plus faible d'actifs de 7 à 12 ans (2,90 %), tandis que Faranah en présente la proportion la plus élevée (13,37 %).

Tableau 8: Répartition (%) des actifs agricoles des ménages éleveurs selon la classe d'âge, par région

Région	Actifs agricoles des ménages éleveurs	7-12 ans	13-20 ans	21-34 ans	35-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Total
BOKE	265 667	9,89	20,44	26,53	30,72	6,91	5,52	100,0
FARANAH	359 995	13,37	18,46	22,17	32,07	7,92	6,00	100,0
KANKAN	464 704	10,89	19,63	25,59	31,17	7,44	5,28	100,0
KINDIA	262 903	2,90	13,78	25,03	42,02	11,11	5,16	100,0
LABE	307 261	4,13	10,10	18,04	38,90	13,43	15,40	100,0
MAMOU	297 295	4,02	10,62	18,17	35,53	15,22	16,44	100,0
NZEREKORE	271 439	7,42	14,63	24,20	39,72	8,35	5,68	100,0
GUINEE	2 229 264	7,96	15,72	22,88	35,23	9,86	8,34	100,0

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

I.1.10 Actifs agricoles (12 ans ou plus) possédant des animaux

En Guinée, près de trois quarts des actifs agricoles des ménages éleveurs de 12 ans et plus possèdent des animaux, avec des différences régionales importantes

Parmi les actifs agricoles âgés de 12 ans et plus, 73,80 % possèdent des animaux, ce qui montre que la majorité des individus impliqués dans l'agriculture disposent également de ressources animales.

Au niveau régional, cette proportion varie de manière notable. Les parts les plus élevées de possession d'animaux sont observées à Mamou (86,05 %), Labé (79,29 %) et Kindia (76,30 %), tandis que les niveaux

les plus faibles se trouvent à Kankan (60,58 %) et Nzérékoré (71,27 %). Les régions de Boké (76,10 %) et Faranah (74,46 %) affichent des valeurs proches de la moyenne nationale.

Tableau 9: Effectif des actifs agricoles (12 ans ou plus) des ménages éleveurs possédant des animaux, par région

Région	Actifs agricoles des ménages éleveurs âgés de 12 ans ou plus	Possédant des animaux	
		Effectif	%
BOKE	265 667	202 163	76,10
FARANAH	359 995	268 062	74,46
KANKAN	464 704	281 538	60,58
KINDIA	262 903	200 583	76,30
LABE	307 261	243 640	79,29
MAMOU	297 295	255 829	86,05
NZEREKORE	271 439	193 465	71,27
GUINEE	2 229 264	1 645 280	73,80

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

I.2. Caractéristiques socio-économiques

I.2.1. Type d'activité d'élevage des ménages éleveurs

En Guinée, l'élevage de bétail et de volaille domine les pratiques agro-pastorales, les autres types d'animaux restant marginaux

La majorité des ménages éleveurs pratique l'élevage de bétail, avec 93,91 % des ménages concernés au niveau national. L'élevage de volaille est également répandu, touchant 76,8 % des ménages, tandis que la possession d'autres types d'animaux reste marginale, avec seulement 0,37 % des ménages concernés.

Les tendances régionales montrent que l'élevage de bétail est pratiqué par presque tous les ménages dans toutes les régions, atteignant les niveaux les plus élevés à Kankan (99,34 %) et Faranah (97,20 %). L'élevage de volaille présente des variations plus importantes : il est particulièrement répandu à Boké (91,28 %), Mamou (92,05 %) et Labé (88,10 %), tandis que Kankan (55,71 %) et Nzérékoré (72,96 %) affichent des proportions plus faibles. L'élevage d'autres animaux reste très limité dans toutes les régions, avec des parts généralement inférieures à 1 %.

Tableau 10: Proportion (%) des ménages éleveurs par type d'élevage, par région

Région	Ménages éleveurs	Elevage de bétail	Elevage de volaille	Elevage d'autres animaux
BOKE	68 338	90,82	91,28	0,06
FARANAH	96 466	97,20	70,73	0,88
KANKAN	141 474	99,34	55,71	0,30
KINDIA	99 174	92,16	74,04	0,25
LABE	122 761	93,29	88,10	0,13
MAMOU	122 254	93,22	92,05	0,46
NZEREKORE	102 759	88,64	72,96	0,51
GUINEE	753 226	93,91	76,8	0,37

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

I.2.2. Type d'activité d'élevage des ménages

a. Type d'élevage dominant des ménages éleveurs

En Guinée, l'élevage extensif domine largement les pratiques des ménages agro-pastoraux, les formes sédentaires et transhumantes étant moins répandues

L'élevage extensif constitue le type dominant parmi les ménages éleveurs agro-pastoraux, représentant 77,8 % du total. Les formes sédentaires semi-intensives et intensives concernent respectivement 15,6 % et 5,11 % des ménages éleveurs, tandis que l'élevage transhumant reste minoritaire avec seulement 1,49 % des ménages concernés.

Au niveau régional, l'élevage extensif est largement majoritaire dans toutes les zones, atteignant les proportions les plus élevées à Faranah (86,88 %), Labé (80,17 %) et Mamou (79,42 %). Les formes

sédentaires semi-intensives sont plus présentes à Kindia (23,95 %), Nzérékoré (19,36 %) et Kankan (16,89 %). L'élevage sédentaire intensif concerne surtout Boké (11,19 %) et dans une moindre mesure, Faranah (7,89 %) et Kankan (7,61 %). L'élevage transhumant reste marginal dans toutes les régions, généralement inférieur à 3 %.

Tableau 11: Répartition (%) des ménages éleveurs selon le type d'élevage dominant, par région

Région	Effectifs des ménages éleveurs	Répartition des ménages éleveurs selon le type d'élevage dominant				Total
		Transhumant	Élevage extensif	Sédentaire semi intensif	Sédentaire intensif	
BOKE	68 338	2,10	75,87	10,84	11,19	100
FARANAH	96 466	2,44	86,88	2,79	7,89	100
KANKAN	141 474	1,56	73,94	16,89	7,61	100
KINDIA	99 174	2,20	71,75	23,95	2,10	100
LABE	122 761	0,59	80,17	18,06	1,18	100
MAMOU	122 254	1,47	79,42	14,45	4,66	100
NZEREKORE	102 759	0,52	76,94	19,36	3,18	100
GUINEE	753 226	1,49	77,8	15,6	5,11	100

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

a. Type d'Activité Génératrice de Revenus (AGR)

En Guinée, près de la moitié des ménages éleveurs ne pratiquent pas d'activités génératrices de revenus, le commerce et l'artisanat restant les AGR les plus fréquentes

En Guinée, 46,24 % des ménages éleveurs ne pratiquent aucune activité génératrice de revenus (AGR) en dehors de l'agriculture et de l'élevage. Parmi ceux qui exercent des AGR, le commerce est le plus répandu, impliquant 34,55 % des ménages, suivi par l'artisanat (10,34 %) et d'autres activités diverses (3,18 %). Les secteurs du bâtiment, du transport et de l'orpaillage concernent des parts plus limitées, respectivement 3,44 %, 5,4 % et 7,11 %.

Les tendances régionales montrent des variations importantes. Les ménages sans AGR sont majoritaires à Labé (69,76 %), Mamou (53,64 %) et Nzérékoré (51,96 %), tandis que Kindia (22,05 %) et Faranah (34,55 %) présentent les proportions les plus faibles. Le commerce domine largement les AGR à Kindia (66,43 %), Boké (39,52 %) et Nzérékoré (33,32 %). L'orpaillage constitue une part notable à Kankan (28,66 %) et Faranah (9,52 %), alors que l'artisanat est particulièrement répandu à Faranah (19,74 %) et Kindia (15,99 %). Les autres activités restent minoritaires dans toutes les régions.

Tableau 12: Proportion (%) des ménages éleveurs par type d'Activité Génératrice de Revenus (AGR) des membres, par région

Région	Ménages agro-pastoraux	Proportion des ménages éleveurs par type d'AGR						
		Aucune	Commerce	Artisanat	Bâtiment	Orpillage	Transport	Autres activités
BOKE	68 338	40,61	39,52	11,75	5,86	0,36	10,6	4,9
FARANAH	96 466	34,55	36,25	19,74	4,21	9,52	5,84	4,23
KANKAN	141 474	42,92	24,75	5,56	1,65	28,66	2,63	2,28
KINDIA	99 174	22,05	66,43	15,99	4,96	0,16	10,3	2,51
LABE	122 761	69,76	19,54	5,92	1,92	0,47	2,18	2,2
MAMOU	122 254	53,64	32,06	9,46	3,57	0,48	4,94	3,42
NZEREKORE	102 759	51,96	33,32	8,05	3,8	2,2	5,02	3,8
GUINEE	753 226	46,24	34,55	10,34	3,44	7,11	5,4	3,18

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

1.2.3. Espèce animale appartenant aux ménages éleveurs

En Guinée, les volailles, caprins et bovins dominent l'élevage des ménages éleveurs, avec des variations régionales selon les espèces

Les ménages éleveurs possèdent principalement des bovins (59,06 %), des caprins (60,17 %) et des volailles (76,8 %). S'agissant des ovins, ils représentent 49,66 %, tandis que les porcins (3,49 %), équins (0,22 %), asins (0,89 %), lapins (0,37 %) et aulacodes (0,01 %).

Les profils régionaux montrent des différences notables selon les espèces. Les bovins sont les plus fréquents à Kankan (95,64 %) et Faranah (84,66 %), tandis qu'ils sont moins présents à Nzérékoré (33,94 %) et Kindia (43,25 %). Les caprins dominent à Labé (83,45 %) et Boké (75,72 %), alors que les ovins sont particulièrement répandus à Boké (59,73 %) et Faranah (63,08 %). Les volailles constituent une composante majeure de l'élevage dans toutes les régions, atteignant jusqu'à 92,05 % à Mamou et 91,15 % à Boké. Les autres espèces, comme les porcins et équins, restent marginales, à l'exception notable du porc à Nzérékoré (24,75 %).

Tableau 13: Proportion (%) des ménages éleveurs ayant des animaux présents et/ou en transhumance par espèce, par région

Région	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Lapins	Aulacodes	Volailles
BOKE	51,03	59,73	75,72	0,13	2,26	5,96	0,06	0	91,15
FARANAH	84,66	63,08	56,63	0,72	0	0	0,88	0	70,73
KANKAN	95,64	52,23	35,13	0	0,1	1,85	0,3	0	55,71
KINDIA	43,25	52,62	52,22	0	0	0	0,25	0	74,04
LABE	48,12	37,32	83,45	0	0	0	0,13	0	88,14
MAMOU	45,90	44,73	72,06	0,07	0	0	0,46	0,08	92,05
NZEREKORE	33,94	44,62	53,32	24,75	0	0	0,51	0	72,96
GUINEE	59,06	49,66	60,17	3,49	0,22	0,89	0,37	0,01	76,8

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

I.3. Accès au crédit des ménages éleveurs

I.3.1 Demande et Obtention du crédit des possesseurs d'animaux

Moins de 4 % des chefs de ménages éleveurs ont demandé un crédit pour l'élevage, avec des disparités régionales marquées.

Le crédit agricole joue un rôle majeur, car il a été créé pour soutenir et développer l'agriculture, notamment en finançant les exploitations, les équipements et autres.

En Guinée le taux de demande de crédit pour l'élevage selon les résultats de cette étude est de seulement 3% indiquant ainsi que peu de chefs de ménages éleveurs sollicitent des prêts pour financer leurs activités. Ce qui peut indiquer plusieurs problèmes tels qu'un accès difficile au financement, une rentabilité faible, un manque de confiance des éleveurs envers le secteur, ou l'utilisation d'autres sources de financement non bancaires. Ce faible taux de demande peut freiner l'investissement et le développement durable du secteur.

Au niveau région, la plus forte proportion de chefs de ménages éleveurs ayant demandé le crédit se trouvent dans les régions de NZEREKORE (7,94%) et BOKE (4,70%) et la plus faible demande est constatée à MAMOU (1,40%) et LABE (0,42%).

Tableau 14: Taux de demande et d'obtention de crédit (formel ou informel) pour l'élevage des chefs de ménages éleveurs actifs agricoles (possédant ou ne possédant pas d'animaux), par région

Région	Chefs de ménages éleveurs actifs agricoles	Taux de demande de crédit pour l'élevage (%)	Chefs de ménages éleveurs actifs agricoles ayant demandé du crédit	Taux d'obtention du crédit (%)
BOKE	66 771	4,70	3 139	77,77
FARANAH	93 530	2,77	2 591	50,59
KANKAN	137 673	2,69	3 704	83,83
KINDIA	95 491	2,74	2 614	86,97
LABE	118 835	0,42	501	[s]
MAMOU	118 014	1,40	1 647	54,03
NZEREKORE	99 761	7,94	7 923	63,18
GUINEE	730 075	3,03	22 120	68,44

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

I.3.2 Possession d'un compte Bancaire ou Mobile

Les comptes mobiles dominent l'accès aux services financiers des ménages éleveurs, tandis que la bancarisation formelle et l'assurance d'élevage restent marginales en Guinée.

Un compte dans une banque ou une institution de microfinance offre entre autres un accès sécurisé aux fonds, une meilleure gestion des revenus et des dépenses, la possibilité de réaliser des transactions à distance ainsi qu'un accès facilité aux prêts et crédits pour le développement des activités agropastorales.

Cette étude révèle qu'en Guinée, très peu de chefs de ménages éleveurs s'intéressent aux services des banques primaires (1,43%), des IMF (2%) et des assurances (0,49%) dans le cadre de leur activité d'élevage. Par contre plus d'un tiers de chefs de ménages éleveurs dispose de compte mobile, ce qui indique que ces ménages peuvent avoir accès aux services financiers grâce au mobile money, qui est le moyen le plus courant. Au niveau régional, la même tendance est observée.

En ce qui concerne les caisses rurales d'épargne ou institutions de microfinance, NZEREKORE (7,22%), KINDIA (2,96%) et BOKE (2,78%) enregistrent les plus grandes proportions des chefs de ménages ayant un compte.

Pour les services d'assurances d'élevage, très peu de chefs de ménages sollicitent cette prestation auprès des institutions d'assurance, ce qui dénote la vulnérabilité du secteur face au risque de tout genre pour toutes les régions.

Tableau 15: Proportion (%) des chefs de ménages éleveurs ayant un compte ou une carte prépayée par type de service, par région

Région	Ménages agro-pastoraux	Banque Primaire	Caisse rurale d'épargne, Institution de microfinance	Compte mobile	Assurance d'élevage
BOKE	68 338	2,62	2,78	32,20	0,64
FARANAH	96 466	0,89	1,09	27,33	0,26
KANKAN	141 474	1,23	0,51	35,21	0,23
KINDIA	99 174	0,46	2,96	43,88	0,67
LABE	122 761	0,87	0,34	21,53	0,17
MAMOU	122 254	1,44	0,98	23,57	0,50
NZEREKORE	102 759	2,98	7,22	33,80	1,15
GUINEE	753 226	1,43	2,08	30,76	0,49

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

I.3.3 Appartenance à une organisation d'éleveurs

Une faible adhésion des chefs de ménages éleveurs aux organisations d'éleveurs dans toutes les régions de Guinée.

Sur le plan régional, la proportion de chefs de ménages éleveurs membres d'une organisation d'éleveurs varie légèrement. Les régions de Boké et de Kindia enregistrent les proportions les plus élevées avec respectivement 18,2% et 12,9% tandis que la région de Labé connaît la plus faible proportion avec 2,7%. Les autres régions ont des proportions qui oscillent entre 6% et 9%.

Tableau 16: Proportion (%) des chefs de ménages agro-pastoraux, adhérant à une organisation d'éleveurs, par région

Région	Ménages éleveurs	Membre d'une organisation d'éleveurs
BOKE	68 338	18,22
FARANAH	96 466	7,93
KANKAN	141 474	9,9
KINDIA	99 174	12,99
LABE	122 761	2,72
MAMOU	122 254	6,24
NZEREKORE	102 759	6,43
GUINEE	753 226	8,57

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

II. STOCK DU CHEPTTEL

Parmi les animaux de moyenne et grande taille, les bovins, ovins et caprins sont les plus courants dans les ménages éleveurs. Concernant la volaille, l'effectif de poulets est le plus important, également présents dans les élevages.

II.1. Stock du cheptel

En Guinée, les bovins dominent le cheptel de ruminants tandis que les volailles constituent l'espèce la plus nombreuse, avec des concentrations variables selon les préfectures

Au niveau national, les bovins constituent la part principale du cheptel de ruminants, représentant plus de 46 % du total, ce qui souligne leur rôle prépondérant dans l'élevage en Guinée. Les volailles, avec plus de 12,5 millions de têtes, constituent l'espèce la plus nombreuse, reflétant leur importance dans l'alimentation et la production animale.

- **Bovins**

Pour les bovins (8 476 793 têtes), les plus fortes concentrations se trouvent dans les préfectures de Siguiri (1 060 216), Kankan (1 010 152) et Gaoual (994 124), toutes dépassant ou proches du million de têtes. À l'inverse, Yomou (928), Coyah (5 659) et Nzérékoré (6 587) présentent les effectifs les plus faibles. Ovins

Au niveau national, les ovins représentent une composante importante du cheptel avec 4 343 052 têtes. Les plus fortes concentrations se trouvent dans les préfectures de Gaoual (339 952), Dabola (316 933) et Kankan (314 558), qui figurent parmi les zones de grande production. À l'inverse, Coyah (9 784) et Yomou (9 378) présentent les effectifs les plus faibles, illustrant une répartition inégale des ovins sur le territoire.

- **Caprins**

Au niveau national, les caprins représentent une composante importante du cheptel avec 5 177 806 têtes., les plus fortes concentrations sont observées dans les préfectures de Gaoual (394 594), Mali (379 488) et Dabola (304 948). Cette espèce constitue la plus nombreuse dans plusieurs préfectures, notamment Boffa, Boké, Fria, Koubia, Labé, Mali, Pita et Yomou, indiquant une diversification notable de l'élevage de petits ruminants. Les effectifs les plus faibles sont enregistrés à Faranah (19 290) et Kouroussa (23 858).

- **Volailles**

Pour les volailles au niveau national, le nombre de sujet est de 12 566 509. Les préfectures de Téliélé (884 732), Siguiri (845 097) et Dabola (710 990) présentent les plus fortes concentrations. Les effectifs sont globalement élevés dans la majorité des préfectures, à l'exception de Coyah (39 977) et Faranah (90 123).

Tableau 17: Effectif du cheptel des ménages éleveurs par espèce et par préfecture

Préfecture	Effectif par espèce			
	Bovins	Ovins	Caprins	Volailles
BOFFA	28 406	36 513	43 568	[u]
BOKE	97 055	136 594	184 542	479 867
FRIA	21 735	33 131	45 274	131 578
GAOUAL	994 124	339 952	394 594	528 346
KOUNDARA	304 928	99 588	175 884	226 834
DABOLA	492 353	316 933	304 948	710 990
DINGUIRAYE	440 280	279 094	274 529	571 158
FARANAH	135 520	30 452	19 290	90 123
KISSIDOUGOU	138 156	60 599	77 439	236 369
KANKAN	1 010 152	314 558	268 481	619 401
KEROUANE	181 244	69 331	46 833	167 673
KOUROUSSA	215 025	36 074	23 858	130 604
MANDIANA	764 290	143 990	87 804	409 729
SIGUIRI	1 060 216	307 757	171 546	845 097
COYAH	5 659	9 784	9 520	39 977
DUBREKA	52 253	90 402	92 246	255 666
FORECARIAH	33 886	51 977	60 702	151 025
KINDIA	239 729	205 849	121 853	332 198
TELIMELE	333 412	238 739	300 274	884 732
KOUBIA	99 223	63 807	195 184	223 467
LABE	67 156	67 347	192 476	419 104
LELOUMA	62 722	40 487	124 989	191 665
MALI	181 869	145 781	379 488	443 877
TOUGUE	101 041	67 075	176 786	303 027
DALABA	258 978	228 352	295 854	608 938
MAMOU	493 962	311 562	390 429	878 657
PITA	130 813	130 625	216 256	625 364
BEYLA	416 290	190 353	111 387	404 316
GUECKEDOU	71 093	64 302	82 372	183 734
LOLA	26756	69 100	61 886	325 116
MACENTA	10951	43 171	50 434	263 729
NZEREKORE	6587	110 394	156 285	373 757
YOMOU	928	9 378	40 794	114 483
GUINEE	8 476 793	4 343 052	5 177 806	12 566 509

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

II.2. Effectifs de bovins par catégorie et par race

En Guinée, le cheptel bovin des ménages éleveurs est majoritairement constitué de races locales, avec les vaches adultes comme catégorie la plus nombreuse

Au niveau national, le cheptel bovin des ménages éleveurs s'élève à 8 476 793 têtes, dont la grande majorité appartient à la race locale (8 239 712 têtes, soit environ 97 %), tandis que les races améliorées ou exotiques représentent 237 081 têtes (environ 3 %). Parmi les différentes catégories, les vaches de 3 ans et plus constituent le segment le plus important avec 2 366 880 têtes, suivies des génisses (1 187 938) et des veaux (1 055 136 mâles et 1 026 480 femelles). Les taureaux et bœufs de trait ou de boucherie représentent des proportions plus faibles mais contribuent à l'utilisation fonctionnelle du cheptel pour la traction ou la viande.

Tableau 18: Effectif total des bovins des ménages éleveurs par catégorie et par race

CATEGORIE	Total	Race locale	Race améliorée/exotique
Veau (Mâle de 0 à 1 an)	1 055 136	1 016 369	38 766
Velle (Femelle de 0 à 1 an)	1 026 480	993 872	32 609
Taurillon (Mâle de 1 an révolu à 3 ans)	866 368	830 150	36 217
Bouvillon (Mâle castré de 1 an révolu à 3 ans)	258 162	245 362	12 799
Génisse (Femelle de 1 an révolu à 3 ans)	1 187 938	1 155 264	32 675
Taureau (Mâle de 3 ans révolus et plus)	799 141	775 085	24 057
Bœuf de trait (Mâle castré de 3 ans révolus et plus destiné à la traction (labour ou transport))	685 909	672 276	13 633
Bœuf de boucherie (Mâle castré de 3 ans révolus et plus destiné à la boucherie (bœuf de labour ou de transport réformé))	230 779	217 385	13 394
Vache (Femelles de 3 ans révolus et plus)	2 366 880	2 333 949	32 931
Total bovins	8 476 793	8 239 712	237 081

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

II.3. Effectifs des petits ruminants par catégorie et par race

II.3.1. Effectifs des ovins

En Guinée, le cheptel ovin est dominé par la race locale, avec une concentration des jeunes mâles parmi les races améliorées, ce qui traduit une bonne dynamique de reproduction

Au niveau national, l'élevage ovin en Guinée repose majoritairement sur la race locale, qui représente 96,9 % du cheptel, tandis que les races améliorées ou exotiques constituent seulement 3,1 %. Pour la race locale, les brebis âgées de 6 mois et plus sont les plus nombreuses avec 1 546 566 têtes, suivies des agneaux mâles de moins de 6 mois (851 647). Les moutons mâles castrés de 6 mois et plus sont la catégorie la moins représentée avec 217 435 têtes.

Concernant la race améliorée ou exotique, les agneaux mâles de moins de 6 mois sont les plus nombreux avec 40 926 têtes, suivis des brebis de 6 mois et plus (33 461). Les moutons mâles castrés de 6 mois et plus sont les moins nombreux avec 10 936 têtes. Ces chiffres indiquent que, malgré une proportion limitée de races améliorées/exotiques, leur présence se concentre surtout sur les jeunes mâles, suggérant une dynamique de reproduction et une orientation progressive vers l'amélioration génétique du cheptel.

Tableau 19: Effectif total des ovins des ménages éleveurs par catégorie

CATEGORIE	Total	Race locale	Race améliorée/exotique
Agneau/Jeune mâle (Sujet de moins de 6 mois)	892 573	851 647	40 926
Agnelle/Jeune femelle (Sujet de moins de 6 mois)	848 284	822 156	26 127
Bélier (Mâle de 6 mois et plus)	793 799	769 097	24 702
Mouton (Mâle castré 6 mois et plus)	228 370	217 435	10 936
Brebis (Femelle de 6 mois et plus)	1 580 026	1 546 566	33 461
Total ovins	4 343 052	4 206 901	136 151

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

II.3.2. Effectifs des caprins

En Guinée, le cheptel caprin est dominé par la race locale avec une forte proportion de femelles adultes et de jeunes animaux, tandis que la race améliorée reste limitée et concentrée sur la reproduction.

L'effectif total des caprins appartenant aux ménages éleveurs est de 5 177 806 têtes, avec une nette prédominance de la race locale qui représente 5 066 175 têtes, soit plus de 97 % du cheptel, tandis que la race améliorée ou exotique constitue 111 630 têtes, soit environ 2 % du total.

Au niveau des catégories d'âge et de sexe, les chèvres (femelles de 6 mois et plus) forment l'effectif le plus élevé avec 1 939 493 têtes, dont la majorité est de race locale (1 908 754). Les jeunes femelles et jeunes mâles (sujets de moins de 6 mois) suivent avec respectivement 1 059 120 et 1 041 276 têtes, indiquant une forte présence des jeunes animaux. Pour les mâles adultes, les boucs (de 6 mois et plus) comptent 829 781 têtes et les boucs castrés 308 135 têtes.

La race améliorée/exotique est surtout concentrée chez les jeunes mâles (30 837) et les chèvres adultes (30 738), suggérant une attention particulière portée à la reproduction et au renouvellement génétique. Les effectifs les plus faibles, pour les deux types de races, concernent les boucs castrés. Cette répartition illustre une structure du cheptel centrée sur les femelles adultes et les jeunes animaux, garantissant le maintien et la reproduction du cheptel national.

Tableau 20: Effectif des caprins des ménages éleveurs par catégorie

CATEGORIE	Total	Race locale	Race améliorée/exotique
Jeune mâle (Sujet de moins de 6 mois)	1 041 276	1 010 439	30 837
Jeune femelle (Sujet de moins de 6 mois)	1 059 120	1 035 827	23 294
Bouc (Mâle de 6 mois et plus)	829 781	811 820	17 961
Bouc castré (Mâle castré 6 mois et plus)	308 135	299 336	8 800
Chèvre (Femelle de 6 mois et plus)	1 939 493	1 908 754	30 738
Total caprins	5 177 806	5 066 175	111 630

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

II.4. Effectifs des porcins par catégorie et par race

Le cheptel porcin en Guinée montre une répartition équilibrée entre race locale et améliorée, avec une forte proportion de jeunes animaux favorisant le renouvellement du cheptel.

Le cheptel porcin des ménages éleveurs s'élève à 547 792 têtes, dont la race locale représente 325 444 têtes et la race améliorée ou exotique 222 349 têtes, montrant une répartition plus équilibrée entre les deux types de races par rapport aux autres espèces.

Les jeunes femelles (sujets de moins de 6 mois) sont les plus nombreuses avec 174 706 têtes, suivies des jeunes mâles avec 153 282 têtes, ce qui indique une structure du cheptel orientée vers le renouvellement et la reproduction. Les femelles adultes (truies), comptent 120 115 têtes, tandis que les mâles adultes (verrats) et porcs castrés, représentent respectivement 62 746 et 36 943 têtes.

La race améliorée/exotique est relativement bien représentée dans toutes les catégories, notamment chez les jeunes animaux et les femelles adultes, ce qui traduit un effort de diversification génétique. Les effectifs les plus faibles concernent les porcs castrés pour les deux types de races.

Tableau 21: Effectif des porcins par catégorie

CATEGORIE	Total	Race locale	Race améliorée/exotique
Jeune mâle (Sujet de moins de 6 mois)	153 282	96 134	57 148
Jeune femelle (Sujet de moins de 6 mois)	174 706	102 899	71 807
Verrat (Mâle de 6 mois et plus)	62 746	40 208	22 538
Porcin castré (Mâle castré de 6 mois et plus)	36 943	19 329	17 614
Truie (Femelle de 6 mois et plus)	120 115	66 875	53 241
Total porcins	547 792	325 444	222 349

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

II.5. Effectifs de la volaille par type de volaille

Les Poulets traditionnels sont la catégorie de volaille la plus élevée chez les ménages éleveurs en Guinée, avec une présence notable de Pintades, Poulets améliorés et Pigeons selon les régions.

En Guinée, parmi les différentes espèces de volaille élevées par les ménages éleveurs, les Poulets traditionnels représentent la catégorie la plus importante avec 11 003 630 têtes. Les Pintades arrivent en deuxième position avec 247 885 têtes, suivies des Poulets améliorés (215 478) et des Pigeons (184 626). Les Canards (247 885) et les autres volailles (12 010) sont beaucoup moins présents.

Au niveau régional, la répartition par type de volaille montre des différences notables. Boké et Mamou ont des effectifs importants de Poulets traditionnels, tandis que Kankan (99 026) et Faranah (70 400) comptent plus de Pintades. Kindia se distingue par un nombre relativement élevé de Poulets améliorés. Dans toutes les régions, les Poulets traditionnels dominent largement la composition de la volaille ; par contre les Canards et les autres volailles restent minoritaires.

Pour les Canards, les effectifs les plus élevés sont observés dans les régions de Kindia avec 81 623 têtes et de Nzérékoré avec 43 831 têtes. À l'inverse, la région de Labé enregistre le plus faible nombre avec seulement 1 018 Canards.

En ce qui concerne les Pigeons et les autres volailles, les effectifs les plus importants sont constatés dans les régions de Kankan avec respectivement 56 835 Pigeons et 4 976 autres volailles, suivie de Faranah avec 48 434 Pigeons et 3 634 autres volailles. Ces variations régionales montrent des concentrations différentes selon le type de volaille.

Tableau 22: Effectif de la volaille par espèce et par région

Région Effectif	Poulets traditionnels	Poulets améliorés	Canards	Pintades	Pigeons	Autres volailles
BOKE	1 401 691	8 954	29 716	4 655	15 802	819
FARANAH	1 409 956	6 967	16 532	70 400	48 434	3 634
KANKAN	1 840 401	14 889	27 756	99 026	56 835	4 976
KINDIA	1 499 965	25 308	81 623	1 940	12 741	1 175
LABE	1 520 475	4 284	1 018	3 768	9 283	669
MAMOU	2 004 309	10 680	15 002	3 074	6 845	394
N'ZEREKORE	1 326 833	20 824	43 831	65 022	34 686	343
GUINEE	11 003 630	91 906	215 478	247 885	184 626	12 010

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

II.6. Transhumance et propriété du cheptel

La transhumance concerne surtout les Bovins, suivis des Ovins et Caprins avec une part importante de bovins, tandis que les autres espèces restent principalement sédentaires.

Le bétail des ménages éleveurs est majoritairement constitué de Bovins, avec un effectif en stock de 8 476 793 têtes, dont 213 676 sont en transhumance. Les Ovins et Caprins suivent avec respectivement 4 343

052 et 5 177 806 têtes en stock, et des effectifs en transhumance de 82 074 et 55 326. Les Porcins, Equins, Asins et Lapins présentent des effectifs beaucoup plus réduits, et seules certaines espèces comme les Bovins, Ovins et Caprins ont des animaux déclarés en transhumance. Au niveau national, la transhumance concerne principalement les Bovins et, dans une moindre mesure, les Ovins et Caprins, reflétant des pratiques de mobilité spécifiques à certaines espèces.

Tableau 23: *Stock de bétail et effectif en transhumance par espèce*

ESPECE	Ménages éleveurs	En stock	En transhumance
Bovins	444 822	8 476 793	213 676
Ovins	374 077	4 343 052	82 074
Caprins	453 196	5 177 806	55 326
Porcins	26 296	547 792	[-]
Equins	1 680	[s]	[-]
Asins	6 692	21 026	[-]
Lapins	[:]	[:]	[-]

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

III. FLUX D'ENTREE ET DE SORTIE DU CHEPTEL

Le flux d'entrée et de sortie des animaux en Guinée est un phénomène moins contrôlé, cette étude présente chaque entrée et sortie d'un animal selon le type d'entrée enregistré dans les ménages. Les entrées sont constituées essentiellement des naissances naturelles et des achats tandis que les sorties sont constituées en grande partie par les morts et les ventes d'animaux.

III.1 Les flux d'entrée du cheptel

III.1.1 Flux d'entrée des ruminants

L'élevage guinéen repose principalement sur le renouvellement interne par les naissances, avec un apport limité du marché et des pratiques sociales.

En Guinée, l'élevage des ménages est essentiellement autocentré, reposant majoritairement sur le renouvellement interne par les naissances. Celles-ci constituent la principale source d'entrée pour toutes les espèces : environ 92 % pour les Bovins, 94 % pour les Ovins, 95 % pour les Caprins et 97 % pour les Porcins.

Les achats d'animaux restent secondaires mais non négligeables, représentant environ 5 % pour les Bovins et Ovins, 3,5 % pour les Caprins et 1,5 % pour les Porcins, indiquant que les Bovins sont les plus concernés par des acquisitions marchandes.

Les flux liés aux pratiques sociales, telles que les dons ou le confiage, existent mais demeurent limités. Les Porcins apparaissent comme une filière marginale, faiblement renouvelée par des introductions externes.

Ainsi, le système de production repose principalement sur la reproduction interne, avec les achats et les pratiques sociales jouant un rôle complémentaire, en particulier pour les Bovins.

Tableau 24: Effectif et répartition (%) des flux d'entrée, par espèce

ESPECE	Total entrée	Naissances		Achats		Reçu des cadeaux d'animaux		Animaux confiés aux ménages	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bovins	1 789 560	1 641 699	91,74	91 396	5,11	4 200	0,23	52 265	2,92
Ovins	1 441 147	1 356 404	94,12	65 125	4,52	3 024	0,21	16 593	1,15
Caprins	1 754 857	1 675 484	95,48	61 217	3,49	3 537	0,20	14 620	0,83
Porcins	223 468	217 678	97,41	3 379	1,51	[s]	[s]	[s]	[s]

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

III.1.2 Flux d'entrée des volailles

Le renouvellement des volailles en Guinée repose essentiellement sur les naissances, avec des achats et dons marginaux.

En Guinée, le renouvellement des volailles des ménages éleveurs est largement assuré par les naissances, qui représentent la quasi-totalité des flux entrants pour toutes les espèces. Les Poulets traditionnels dominent les effectifs avec 5 377 261 naissances sur 5 506 659 entrées, suivis des Pintades (106 698 sur 111 880) et des Canards (104 595 sur 107 974). Les achats complètent ces flux mais demeurent secondaires, par exemple 97 615 pour les Poulets traditionnels et 32 087 pour les Poulets améliorés. Les pratiques sociales, telles que les dons ou le confiage, représentent des effectifs très limités pour l'ensemble des espèces. Cette tendance montre que l'élevage de volailles repose principalement sur la reproduction interne, avec un recours marginal au marché et aux échanges sociaux.

Tableau 25: Effectif et répartition des flux d'entrée de volailles au cours des 3 derniers mois

Espèces	Total Effectif entrant	Dont			
		Naissances	Achats	Reçu en cadeaux	Confiés aux ménages
Poulets traditionnels	5 506 659	5 377 261	97 615	16 424	15 359
Poulets améliorés	63 341	31 048	32 087	206	[:]
Canards	107 974	104 595	2 919	233	227
Pintades	111 880	106 698	2 275	1 050	1 857
Pigeons	67 098	64 971	1 648	70	409
Autres volailles	1 423	1 295	128	[:]	[:]

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

III.2 Les flux de sortie du cheptel

III.2.1 Flux de sortie des ruminants

La vente d'animaux domine les sorties des cheptels, le rôle économique de l'élevage et tandis que les abattages reflètent la consommation.

Le tableau ci-dessous présente un système d'élevage marqué par une vente animale, principale cause de sortie, constituent une sortie économique importante, confirmant le rôle de l'élevage comme source de revenu pour les ménages éleveurs.

Cette modalité est suivie par les pertes et vols d'animaux, chez les ruminants ceux-ci constituent une contrainte de sécurisation non négligeables, particulièrement pour les petits ruminants.

Les abattages concernent surtout les petits ruminants, liés à la consommation domestique et aux pratiques sociales, probablement réservés aux grandes occasions (mariages, Baptême, fêtes religieuses, cérémonies).

Tableau 26: Effectif des flux d'animaux sortant des ménages agro-pastoraux, par espèce

ESPECE	Effectif sortant	Ventes	Abattages	Don/Cadeau ou confiage à d'autres ménages	Perte d'animaux	Vol d'animaux
Bovins	469 884	272 347	42 959	16 549	79 562	58 467
Ovins	448 492	263 525	50 768	14 261	55 043	64 895
Caprins	543 403	304 881	70 273	15 493	71 796	80 960
Porcins	71 348	57 432	9 060	4 856	[s]	[s]

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

III.2.2 Flux de sortie des volailles

Le tableau des sorties de volaille fait apparaître une nette dominance des ventes comme cause principale de la sortie.

Les poulets traditionnels enregistrent le plus grand nombre de sorties (1 358 733 têtes), dont près de la moitié est vendue (641 597 têtes), suivie de l'abattage (387 483 têtes).

Pour les autres volailles suivent les mêmes tendances sont observées, pour toutes les espèces, les autres causes de sortie (dons, vols, pertes) sont relativement marginales

Tableau 27: Effectif et répartition des flux de sortie de volailles, par espèce

Espèces	Effectif sortant	Ventes	Abatages	Don ou confiage à d'autres ménages	Pertes	Vols
Poulets traditionnels	1 358 733	641 597	387 483	49 821	160 560	119 272
Poulets améliorés	32 926	28 461	2 192	708	1 486	79
Canards	19 091	9 505	5 740	669	1 797	1 380
Pintades	20 768	14 039	3 922	409	1 680	718
Pigeons	25 485	17 656	3 406	1 492	2 273	658
Autres volailles	362	218	72	72	[:]	[:]

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

III.3 Taux de mortalité par espèce

En Guinée, l'enquête révèle un taux de mortalité bovine de 4,3%, représentant le plus faible taux de mortalité des ruminants. Pour les ovins et caprins correspond respectivement à 10,9% et 13,2%.

Celle de porcins affiche 10,1%.

Les volailles affichent les taux de mortalités (20,8%) plus élevées par rapport aux autres espèces, respectivement

Tableau 28: Taux de mortalité par espèce

Espèce	Nombre de morts	Taux de mortalité
Bovins	342 236	4,3%
Ovins	443 250	10,9%
Caprins	645 438	13,2%
Porcins	50 078	10,1%
Volaille	2407010	20,8%

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

III.4 Taux d'exploitation par espèce

Il découle de ce tableau ci-dessous qu'en Guinée, le taux d'exploitation des animaux est varié selon les espèces, des porcins 14,3%, pour les volailles 10,1% ; celui des gros ruminants est de 4,2%. Concernant les petit ruminants (Ovins et Caprins), ils affichent respectivement 8,1% et 8%.

Tableau 29: Taux d'exploitation par espèces

Espèce	Animaux vendus	Animaux abattus	Animaux autrement cédé	Taux d'exploitation
Bovins	272 347	42 959	16 549	4,2%
Ovins	263 525	50 768	14 261	8,1%
Caprins	304 881	70 273	15 493	8,0%
Porcins	57 432	9 060	4 856	14,3%
Volailles	711 475	402 815	53 172	10,1%

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

IV. PRODUCTION ANIMALE

La production animale sur les exploitations agropastorales est estimée à partir des déclarations faites par le chef de l'exploitation ou de son représentant. Pour la production de la viande, du lait, des œufs ou pour appuyer les exploitants dans les activités agricoles, les animaux sont largement présents dans les ménages agricoles.

IV.1 Production de lait de vache

IV.1.1 Ménages producteurs de lait de vache

Plus de 414 000 ménages éleveurs possèdent des vaches en Guinée, dont 173 000, soit 42%, déclarent une production de lait au cours des 12 derniers mois

L'Enquête Agricole Intégrée 2025, à travers le module thématique élevage, recense 414 106 ménages éleveurs disposant de vaches, parmi lesquels 173 018 ménages ont déclaré avoir produit du lait de vache au cours des 12 derniers mois, correspondant à 42 % des ménages concernés. Ces résultats décrivent à la fois l'ampleur des ménages possédant des vaches et la part déclarant une activité de production laitière à l'échelle nationale.

L'analyse comparative par région met en évidence des écarts à la fois en termes d'effectifs et de proportions. Kankan concentre les effectifs les plus élevés, avec 129 862 ménages éleveurs disposant de vaches, dont 74 971 ont produit du lait, soit 58 %. Elle est suivie de Faranah, qui compte 78 038 ménages possédant des vaches et 35 706 producteurs de lait, représentant 46 %. Bien que Boké affiche des effectifs plus limités (30 798 ménages agro-pastoraux), la région se distingue par la proportion la plus élevée de ménages producteurs, avec 22 455 ménages, soit 73 %. À Kindia, 35 223 ménages disposent de vaches et 15 538 déclarent une production laitière, correspondant à 44 %. Les régions de Labé et de Mamou regroupent respectivement 57 293 et 52 075 ménages agro-pastoraux, mais avec des proportions plus faibles de ménages producteurs de lait, soit 22 % à Labé (12 825 ménages) et 15 % à Mamou (7 882 ménages). N'Nzérékoré présente à la fois des effectifs et une proportion plus réduite, avec 30 817 ménages disposant de vaches, dont 3 641 ont produit du lait, soit 12 %. L'ensemble de ces résultats décrit une répartition différenciée des ménages producteurs de lait de vache selon les régions du pays.

Tableau 30: Effectif des ménages ayant produit du lait au cours des 12 derniers mois, par région

Région	Ménages éleveurs ayant des vaches	Ménages ayant produit du lait de vaches	
		Effectif	%
BOKE	30 798	22 455	73
FARANAH	78 038	35 706	46
KANKAN	129 862	74 971	58
KINDIA	35 223	15 538	44
LABE	57 293	12 825	22
MAMOU	52 075	7 882	15
N'ZEREKORE	30 817	3 641	12
GUINEE	414 106	173 018	42

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

IV.1.2 Quantité de lait produit

Près de 99 millions de litres de lait de vache produits en Guinée, avec de fortes variations régionales des volumes et des productions moyennes par ménage

Au niveau national, 173 018 ménages éleveurs ont déclaré avoir produit du lait de vache au cours des 12 derniers mois, mobilisant un effectif total de 925 843 femelles en lactation. La durée moyenne déclarée de la période de faible production est de 50,6 jours, avec une production journalière moyenne de 2,35 litres, tandis que la période de forte production s'étend en moyenne sur 61,9 jours, pour une production journalière moyenne de 4,67 litres. La production totale nationale est estimée à 99,3 millions de litres, correspondant à une production moyenne de 428 litres par ménage producteur.

La comparaison régionale fait apparaître des différences marquées. Kankan concentre le plus grand nombre de ménages producteurs (74 971) ainsi que l'effectif le plus élevé de femelles en lactation (432 897), avec une production totale de 51,4 millions de litres et une production moyenne de 685 litres. Faranah enregistre 35 706 ménages producteurs et 139 296 femelles en lactation, pour une production totale de 28,1 millions de litres et la production moyenne par ménage la plus élevée (788 litres). Kindia, avec 15 538 ménages producteurs, affiche une production totale de 10,2 millions de litres et une production moyenne de 657 litres. À Boké, bien que le nombre de ménages producteurs soit plus élevé (22 455) et l'effectif des femelles en lactation important (216 232), la production totale est plus limitée (5,2 millions de litres) et la production moyenne atteint 231 litres. Les régions de Labé, Mamou et N'Zérékoré présentent des volumes totaux inférieurs à 2 millions de litres chacune, avec des productions moyennes respectives de 146 litres, 167 litres et 324 litres par ménage producteur. L'ensemble de ces résultats décrit une répartition contrastée de la production de lait de vache selon les régions, tant en volume total qu'en production moyenne déclarée par ménage.

Tableau 31: Production de lait de vache des ménages agro-pastoraux, par région

Région	Ménages ayant produit du lait de vache	Effectif des femelles en lactation au cours des 12 derniers mois	Période de faible production		Période de forte production		Production de lait	
			Durée moyenn e	Production journalière par ménage	Durée moyenne	Production journalière par ménage	Production totale (litre)	Production moyenne par ménage (litre)
			jours	Litre	Jours	Litre	Litre	Litre
BOKE	22 455	216 232	90,00	0,94	94,00	1,79	5 182 637	230,80
FARANAH	35 706	139 296	77,00	3,13	105,00	5,75	28 149 666	788,38
KANKAN	74 971	432 897	36,00	4,26	49,00	10,15	51 354 488	685,00
KINDIA	15 538	60 095	44,00	2,25	64,00	5,17	10 213 560	657,31
LABE	12 825	35 882	22,00	1,22	45,00	2,52	1 869 949	145,81
MAMOU	7 882	25 239	33,00	1,72	37,00	3,11	1 319 756	167,45
N'ZEREKORE	3 641	16 202	52,00	2,94	39,00	4,23	1 177 893	323,53
GUINEE	173 018	925 843	50,57	2,35	61,86	4,67	99 267 949	428,33

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

Il ressort de l'analyse de tableau ci-dessous qu'en Guinée, une vache produit par jour en moyenne 0,63 litre de lait en période de faible production contre 1,33 litre de lait en période de forte production.

Au niveau régional, en période de faible production FARANAH, KANKAN et NZEREKORE affichent respectivement 0,84 litre, 0,72 litre et 0,66 litre de lait supérieures à la moyenne nationale. En revanche BOKE affiche la plus faible production soit 0,16 litre de lait par jour et par tête.

Concernant la période de forte production, KANKAN et FARANAH affichent respectivement 1,69 litre et 1,50 litre de lait supérieures à la moyenne nationale. En revanche BOKE affiche la plus faible production soit 0,30 litre de lait par jour et par tête.

Tableau 32: Production moyenne de lait par vache et par jour selon la période de production (litre/tête)

Région	Période de faible production (Litre)	Période de forte production (Litre)
BOKE	0,16	0,30
FARANAH	0,84	1,50
KANKAN	0,72	1,69
KINDIA	0,55	1,20
LABE	0,49	0,99
MAMOU	0,58	1,03
NZEREKORE	0,66	0,98
GUINEE	0,63	1,33

IV.1.3 Perte de production de lait

En Guinée, 43 % des ménages éleveurs ayant produit du lait déclarent des pertes, pour une part moyenne de 4,6 % de la production affectée.

En Guinée, 43 % des ménages éleveurs ayant produit du lait de vache au cours des 12 derniers mois déclarent avoir enregistré des pertes, avec une part moyenne de 4,62 % de la production de lait versée au sol. Ces indicateurs permettent de décrire l'ampleur des pertes déclarées par les ménages producteurs de lait à l'échelle nationale, à la fois en termes de proportion de ménages concernés et de part de production affectée.

La comparaison régionale met en évidence des écarts notables. Boké enregistre la proportion la plus élevée de ménages ayant déclaré des pertes (65 %), pour une part de production versée au sol de 5,31 %. À Mamou et Nzérékoré, des proportions intermédiaires de ménages déclarant des pertes sont observées (49 % et 30 %), mais avec des parts de production perdues parmi les plus élevées, respectivement 7,85 % et 7,28 %. Kankan et Faranah, qui regroupent des effectifs importants de ménages producteurs, présentent des proportions de ménages ayant déclaré des pertes de 46 % et 42 %, avec des parts de production perdues de 3,51 % et 3,19 %. À Kindia et Labé, les proportions de ménages ayant enregistré des pertes sont plus faibles (32 % et 37 %), de même que les parts de production versées au sol, respectivement 3,08 % et 2,14 %. Ces résultats décrivent une variabilité régionale à la fois de la fréquence déclarée des pertes et de la part de la production laitière concernée.

Tableau 33: Proportion (%) des ménages éleveurs ayant enregistré des pertes et part de production perdue par région

Région	Ménages éleveurs ayant produit du lait de vache	Ménages ayant enregistré des pertes	Part de la production de lait versé au sol
BOKE	22 455	65,00	5,31
FARANAH	35 706	42,00	3,19
KANKAN	74 971	46,00	3,51
KINDIA	15 538	32,00	3,08
LABE	12 825	37,00	2,14
MAMOU	7 882	49,00	7,85
N'ZEREKORE	3 641	30,00	7,28
GUINEE	173 018	43,00	4,62

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

IV.1.4 Utilisation du lait produit

Près de la moitié du lait produit en Guinée est autoconsommée, avec des modes d'utilisation contrastés selon les régions

La production totale de lait de vache déclarée par 173 018 ménages éleveurs au cours des 12 derniers mois est estimée à 99,3 millions de litres. La répartition de l'utilisation de cette production montre que 49,6 % du lait est autoconsommé, 39,8 % est vendu à l'état frais et 4,4 % est transformé, tandis que 1,2 % est donné aux jeunes animaux. La part de la production versée au sol représente 4,6 %, et les autres utilisations comptent pour 0,5 % de l'ensemble.

La comparaison régionale met en évidence des profils d'utilisation différenciés. À Kindia, la part de lait vendue à l'état frais atteint 77,6 %, soit la proportion la plus élevée parmi les régions, alors que l'autoconsommation y représente 17,6 %. À Kankan, région qui concentre le plus fort volume de production (51,4 millions de litres), l'utilisation est répartie de manière relativement équilibrée entre la vente fraîche (47,4 %) et l'autoconsommation (47,8 %). Faranah et Labé se caractérisent par des parts élevées d'autoconsommation, respectivement 55,7 % et 78,8 %, tandis que la vente y demeure plus limitée, en particulier à Labé (13,8 %). Boké présente une structure mixte, avec 42,0 % du lait autoconsommé, 29,9 % vendu frais et 19,9 % transformé, cette dernière proportion étant la plus élevée parmi les régions. À Mamou, l'autoconsommation atteint 65,4 %, la transformation 6,6 % et la part versée au sol 7,9 %. Enfin, à Nzérékoré, plus de la moitié de la production est vendue fraîche (52,9 %), tandis que l'autoconsommation représente 39,9 %, avec une part versée au sol de 7,3 %. Ces résultats décrivent des modes d'utilisation du lait de vache contrastés selon les régions, tant en termes de valorisation marchande que d'usages domestiques.

Tableau 34: Production et utilisation du lait (%), par région au cours des 12 derniers mois

Région	Ménages ayant produit du lait de vache	Production totale (litre)	Utilisation (%) de la production du lait						
			Vendue Frais	Autoconsommée	Donnée aux jeunes animaux	Transformée	versée au sol	Autres utilisations	Total
BOKE	22 455	5 182 637	29,87	42,00	2,83	19,88	5,31	0,11	100
FARANAH	35 706	28 149 666	38,99	55,65	0,38	0,00	3,19	1,79	100
KANKAN	74 971	51 354 488	47,37	47,83	0,56	0,46	3,51	0,27	100
KINDIA	15 538	10 213 560	77,62	17,58	0,03	1,51	3,08	0,18	100
LABE	12 825	1 869 949	13,78	78,83	2,58	2,04	2,14	0,63	100
MAMOU	7 882	1 319 756	18,21	65,41	1,65	6,55	7,85	0,33	100
N'ZEREKORE	3 641	1 177 893	52,86	39,86	0,00	0,00	7,28	0,00	100
GUINEE	173 018	99 267 949	39,81	49,59	1,15	4,35	4,62	0,47	100

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

IV.2 Production d'œufs

En Guinée, la production d'œufs par les ménages éleveurs est en moyenne de 30 œufs par ménage, mais seule une petite fraction de la production est commercialisée, avec de fortes variations régionales.

Au niveau national, 264 056 ménages éleveurs ont produit un total de 7 911 786 œufs au cours des trois derniers mois, soit une production moyenne de 30 œufs par ménage producteur. Parmi ces ménages, 5,13 % ont vendu des œufs, représentant 13,14 % de la production totale.

Les différences régionales sont marquées : à Boké, 3,33 % des ménages producteurs ont vendu des œufs, correspondant à 44 % de la production régionale, tandis que dans les régions de Mamou, Labé et Kindia, la proportion de ménages vendeurs varie entre (1,97 % et 5,19 %) et la part de leurs productions vendues ne dépasse pas 3 %. Faranah et Kankan présentent des niveaux intermédiaires, avec respectivement 11,07 % et 5,14 % de ménages vendeurs et des parts de production vendue de 9 % et 19 %. Nzérékoré se situe également à un niveau intermédiaire avec 3,05 % de ménages vendeurs et 12 % de la production commercialisée.

Tableau 35: Production totale des œufs, moyenne et part de la production vendue, par région

Région	Ménages éleveurs ayant produit des œufs	Quantité de production d'œufs durant les 3 derniers mois		Ventes d'œufs	
		Totale	Moyenne par ménages producteurs	Proportion des ménages ayant vendue des œufs	Part de la production d'œufs vendue
	Effectif	Unité (œufs)	Unité (œufs)	%	%
BOKE	33 728	2 499 559	74,00	3,33	44,00
FARANAH	51 456	1 200 166	23,00	11,07	9,00
KANKAN	49 499	1 619 881	33,00	5,14	19,00
KINDIA	34 995	655 943	19,00	1,97	3,00
LABE	33 125	575 391	17,00	5,19	3,00
MAMOU	30 356	598 192	20,00	2,78	2,00
N'ZEREKORE	30 897	762 654	25,00	3,05	12,00
GUINEE	264 056	7 911 786	30,00	5,13	13,14

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

IV.3 Apiculture

IV.3.1 Pratique de l'apiculture

En Guinée, 22 124 ménages éleveurs (environ 3%) pratiquent l'apiculture avec une moyenne de 13 jours de travail par mois, présentant des variations régionales importantes.

En Guinée, 22 124 ménages éleveurs ont pratiqué l'apiculture, impliquant 2 064 membres ayant travaillé dans cette activité. En moyenne, chaque ménage a consacré 13 jours par mois à l'apiculture.

Les effectifs régionaux montrent des variations : Kankan et Mamou comptent respectivement 5 083 et 4 560 ménages pratiquant l'apiculture, tandis que Boké, Faranah, Kindia et Nzérékoré recensent entre 1 923 et 2 395 ménages.

Le nombre moyen de jours travaillés par mois varie également selon les régions : les membres de ménages éleveurs des régions de Faranah et Kankan consacrent 16 à 17 jours par mois, alors que ceux de Nzérékoré et Mamou travaillent en moyenne 10 à 11 jours.

Tableau 36: Effectif des ménages ayant pratiqué l'apiculture par région

Région	Ménages éleveurs ayant pratiqué l'apiculture	Effectif des membres ayant travaillé dans l'apiculture	Nombre moyen de jours par mois travaillé dans l'apiculture
BOKE	1 923	461	14
FARANAH	2 010	90	17
KANKAN	5 083	328	16
KINDIA	2 046	[s]	[s]
LABE	4 107	687	14
MAMOU	4 560	218	11
N'ZEREKORE	2 395	280	10
GUINEE	22 124	2 064	13

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

IV.3.2 Possession de ruche

En Guinée, les ménages apiculteurs possèdent en moyenne 15 ruches, majoritairement artisanales, avec plus de trois quarts des ruches installées effectivement habitées, et des différences régionales notables.

En Guinée, 22 124 ménages éleveurs pratiquant l'apiculture possèdent au total 340 438 ruches, soit une moyenne de 15,14 ruches par ménage. Parmi ces ruches, 14 % sont des ruches améliorées et 88 % des ruches artisanales. Au total, 316 762 ruches sont installées, dont 76,42 % sont habitées par des abeilles.

Les situations régionales présentent des écarts marqués. Le nombre moyen de ruches par ménage varie de 8 à Boké à 24 à Labé. La proportion de ménages possédant des ruches améliorées est la plus élevée à Kindia (25,89 %) et Mamou (22,79 %), tandis qu'elle est plus faible à Faranah (4,48 %) et Nzérékoré (7,08 %). La proportion de ruches artisanales reste majoritaire dans toutes les régions, dépassant 75 % dans chaque cas. Quant aux ruches installées et habitées, elles représentent entre 70,85 % à Labé et 87,67 % à Kindia, reflétant des variations régionales dans l'occupation effective des ruches.

Tableau 37: Proportion des ménages par type de ruche par région

Région	Ménages éleveurs ayant pratiqué l'apiculture	Nombre total de ruches possédés par les ménages	Nombre moyen de ruches par ménages ayant pratiqué l'apiculture	Proportion des ménages possédant des ruches améliorées	Proportion des ménages possédant des ruches artisanales	Nombre total de ruches installées	Part des ruches installées qui sont habitées
BOKE	1 923	15 609	8,00	9,72	90,28	15 441	76,60
FARANAH	2 010	45 370	23,00	4,48	95,52	41 250	77,16
KANKAN	5 083	44 729	9,00	14,98	87,88	41 096	71,41
KINDIA	2 046	22 713	11,00	25,89	75,87	22 443	87,67
LABE	4 107	98 298	24,00	11,09	92,51	86 290	70,85
MAMOU	4 560	81 432	18,00	22,79	79,74	80 101	70,97
N'ZEREKORE	2 395	32 287	13,00	7,08	92,92	30 141	80,26
GUINEE	22 124	340 438	15,14	14,00	88,00	316 762	76,42

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

IV.3.3 Production du miel

Les ménages éleveurs apiculteurs ont produit 1 335 485 litres de miel en moyenne 60 litres par ménage, majoritairement autoconsommée, avec des disparités régionales dans la part commercialisée.

La production de miel des 22 124 ménages éleveurs apiculteurs est estimée à 1 335 485 litres au cours des 12 derniers mois, soit une production moyenne de 60,44 litres par ménage apiculteur. Au niveau national, 16,68 % de cette production a été donnée gratuitement, 8,58 % vendue et 60,44 % autoconsommée.

Les profils régionaux présentent des variations importantes. Kankan et Boké produisent respectivement 231 324 litres et 83 940 litres de miel, avec des parts autoconsommées proches de 45 %. À Kindia, 74,39 % de la production est vendue, ce qui constitue la proportion la plus élevée parmi les régions. Labé et Nzérékoré se distinguent par une part importante de miel autoconsommée (79,98 % et 77,65 %), tandis que la part donnée gratuitement reste faible dans ces régions (8,63 % et 14,26 %). Faranah et Mamou présentent des proportions intermédiaires de miel vendu et autoconsommé, avec respectivement 71,06 % et 68,10 % de la production vendue.

Tableau 38: Production et utilisation (%) du miel, par région au cours des 12 derniers mois

Région	Ménages éleveurs ayant pratiqué l'apiculture	Quantité de production de miel au cours des 12 derniers mois (litre)		Part (%) de la production de miel -		
		Totale	Moyenne par ménage producteur	Autoconsommée	Donnée gratuitement	Vendue
BOKE	1 923	83 940	43,65	24,64	5,29	64,03
FARANAH	2 010	180 441	89,79	16,65	12,13	71,06
KANKAN	5 083	231 324	45,51	25,36	10,82	60,27
KINDIA	2 046	56 336	27,54	14,43	7,33	74,39
LABE	4 107	328 506	79,98	8,63	4,87	78,41
MAMOU	4 560	268 998	58,99	12,78	10,66	68,10
N'ZEREKORE	2 395	185 939	77,65	14,26	8,96	76,36
GUINEE	22 124	1 335 485	60,44	16,68	8,58	70,37

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

IV.3.4 Revenu issu de la production du miel

La vente de miel a généré environ 19,42 milliards GNF sur 12 mois, avec un revenu moyen de 1 014 932 GNF par ménage apiculteur et des écarts régionaux importants.

La vente de miel a généré un revenu total d'environ 19,4 milliards GNF au cours des 12 derniers mois, avec un revenu moyen par ménage apiculteur de 1,01 millions GNF. Le prix moyen de vente d'un litre de miel s'élève, en moyenne, à 21 344 GNF au niveau national.

Les différences entre les régions sont notables. Labé et Mamou enregistrent les recettes totales les plus élevées, respectivement 5,1 milliards de GNF et 4,9 milliards GNF, avec des revenus moyens par ménage supérieurs à un million GNF (1,4 millions GNF à Labé et 1,3 millions GNF à Mamou). Faranah et Kankan suivent avec des recettes totales d'environ 2,5 milliards de GNF et 2,9 milliards de GNF, mais des revenus moyens par ménage plus faibles pour Kankan (711 987 GNF). Boké et Kindia présentent des revenus moyens par ménage plus modestes (729 369 GNF et 439 394 GNF respectivement), tandis que Nzérékoré enregistre un revenu moyen de 1 037 538 GNF pour un total de 2 053 687 296 GNF.

Tableau 39: Revenus issue de la vente de miel, par région au cours des 12 derniers mois

Région	Prix moyen de vente d'un litre de miel	Recettes totales des ventes de miel	Revenu moyen issu de la vente de miel par ménage
BOKE	20 592	1 064 768 320	729 369
FARANAH	21 345	2 472 549 632	1 440 343
KANKAN	22 129	2 938 014 976	711 987
KINDIA	20 732	851 322 816	439 394
LABE	20 313	5 109 696 000	1 418 976
MAMOU	27 413	4 931 061 760	1 326 919
N'ZEREKORE	16 882	2 053 687 296	1 037 538
GUINEE	21 344	19 421 100 800	1 014 932

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

IV.4 Production autres produits d'élevage

IV.4.1 Producteurs d'autres produits d'élevage

En Guinée, 13 349 ménages éleveurs produisent divers produits d'élevage, dont cuirs, peaux et cire, avec des différences régionales marquées.

En Guinée, 13 349 ménages éleveurs ont produit des peaux de petits ruminants, 6 164 du cuir de gros ruminants, 3 717 des peaux de gros ruminants et 1 399 de la cire.

Les effectifs régionaux varient selon le type de produit. Kankan et Mamou comptent respectivement 2 088 et 1 119 ménages producteurs de cuir de gros ruminants, tandis que Boke et Farah enregistrent moins de 600 ménages pour ce produit. La production de cuirs de petits ruminants est plus concentrée dans Mamou (3 022 ménages) et Kindia (2 659 ménages), tandis que la production de peaux de gros ruminants est plus élevée à Boke (1 677 ménages). La cire est produite par un nombre limité de ménages, avec des valeurs maximales à Faranah (571 ménages) et Kankan (360 ménages). Certaines données, comme la cire à N'Zérékoré, ne sont pas disponibles.

Tableau 40: Effectif des ménages ayant produit d'autres produits d'élevage par région au cours des 12 derniers mois

Région	Peaux (petits ruminants)	Cuirs (gros ruminants)	D'animaux (gros ruminants)	Cire
BOKE	893	563	1 677	43
FARANAH	2 631	500	482	571
KANKAN	1 926	2 088	486	360
KINDIA	2 659	1 031	261	181
LABE	1 245	694	372	136
MAMOU	3 022	1 119	326	108
N'ZEREKORE	973	169	113	[-]
GUINEE	13 349	6 164	3 717	1 399

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

IV.4.2 Quantité produite

Tableau 41: *Quantité produite (tonne) des autres produits par type d'utilisation (%) au cours des 12 derniers mois*

Produits	Quantité totale produite (tonne)	Utilisation (%) de la production		
		Vente	Dons gratuits	Echange contre d'autres produits
Peaux (petits ruminants)	85	8,71	31,15	0,26
Cuirs (gros ruminants)	181	63,80	42,46	0,00
Cuirs d'animaux (gros ruminants)	72	43,11	9,11	0,00
Cire	6	4,58	0,41	0,66

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

La plus grande production est celle des cuirs des gros ruminants, soit 253 tonnes dont 63,80% ont été vendus et 42,46% ont été donnés gratuitement. La cire a connu la plus faible production (6 tonnes), 4,58% de cette quantité ont été vendus, et 0,66% échangé contre d'autres produits.

V. REPRODUCTION ET SANTE ANIMALE

V.1 Reproduction

La reproduction des animaux d'élevage repose majoritairement sur la monte naturelle avec un mâle interne, avec une utilisation marginale de l'insémination artificielle et des échanges de femelles.

La reproduction repose très majoritairement sur la monte naturelle avec un mâle sélectionné à l'intérieur de l'exploitation. Cette pratique concerne plus de 90 % des ménages élevant des bovins, ovins et caprins, et près de 89 % pour les porcins.

L'insémination artificielle demeure marginale, ne dépassant pas 0,61 % des ménages, traduisant ainsi un faible recours aux techniques modernes de reproduction. On observe toutefois des différences entre espèces : les porcins présentent une proportion plus importante de monte avec un mâle acheté ou loué (6,51%), traduisant une plus forte circulation génétique par rapport aux ruminants. Les options telles que l'achat ou l'échange de femelles pleines restent également peu utilisées, oscillant entre 0,17 % et 0,48 %.

Enfin, la catégorie « Autre » regroupe entre 1,36 % (porcins) et 4,03 % (caprins), ce qui peut correspondre à des pratiques informelles ou à des situations non classées. Ces résultats suggèrent que l'amélioration génétique demeure limitée dans les systèmes d'élevage en République de Guinée, en raison de la prédominance de pratiques traditionnelles et du faible accès aux innovations zootechniques.

Tableau 42: Répartition (%) des ménages éleveurs selon la principale technique de reproduction par espèce

ESPECE	Ménages éleveurs possesseurs de l'espèce	Monte naturelle avec un mâle sélectionné dans l'exploitation	Monte naturelle avec un mâle acheté ou loué	Monte naturelle avec un mâle échangé	Insémination artificielle	Femelle achetée pleine	Femelle échangée contre une femelle pleine	Autre
Bovins	444 822	91,22	2,69	2,07	0,21	0,29	0,05	3,48
Ovins	374 077	91,13	2,69	1,82	0,35	0,48	0,06	3,47
Caprins	453 196	90,1	2,82	1,92	0,61	0,43	0,09	4,03
Porcins	26 296	88,67	6,51	2,78	0,08	0,44	0,17	1,36
Equins	1 680	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.2 Maladies des animaux

V.2.1 Suspensions des maladies

Les suspicions de maladies animales en Guinée concernent majoritairement les bovins, les petits ruminants et les volailles, avec des profils spécifiques selon les espèces. La peste des petits ruminants et la maladie de Newcastle figurent parmi les maladies animales les plus suspectées par les ménages éleveurs en Guinée.

Plusieurs maladies animales ont été déclarées par les ménages éleveurs selon les espèces. Les suspicions de maladies animales concernent principalement les bovins, les ovins, les caprins et les volailles. Chez les bovins, sur un total de 444 822 ménages éleveurs, les maladies les plus fréquemment suspectées sont la fièvre aphteuse (59 804 ménages), la trypanosomiose (53 148), la péripneumonie contagieuse bovine (38 751), le charbon symptomatique (33 727), la pasteurellose (32 133) ainsi que la brucellose (14 529). Certaines maladies ne sont pas rapportées ou ne sont pas renseignées pour cette espèce, comme indiqué par les symboles présents dans le tableau.

Pour les petits ruminants, les ovins et les caprins présentent des profils distincts mais dominés par la suspicion de peste des petits ruminants. Parmi les 374 077 ménages élevant des ovins, 105 265 déclarent des cas de suspicion de peste des petits ruminants, tandis que la fièvre aphteuse (36 808) et la pasteurellose (26 485) sont également signalées. Chez les caprins, sur 453 196 ménages, la peste des petits ruminants suspectée est déclarée par 146 539 ménages, suivie de la pasteurellose (39 387) et de la fièvre aphteuse (38 390). Aucune autre maladie n'est reportée pour ces deux espèces.

Chez les volailles, sur un effectif de 578 448 ménages, la maladie de Newcastle suspectée est déclarée par 107 702 ménages éleveurs, tandis que la maladie de Gomboro concerne 40 950 ménages éleveurs.

Tableau 43: Effectif des ménages éleveurs par type de suspicion de maladies dont les animaux ont souffert par espèce

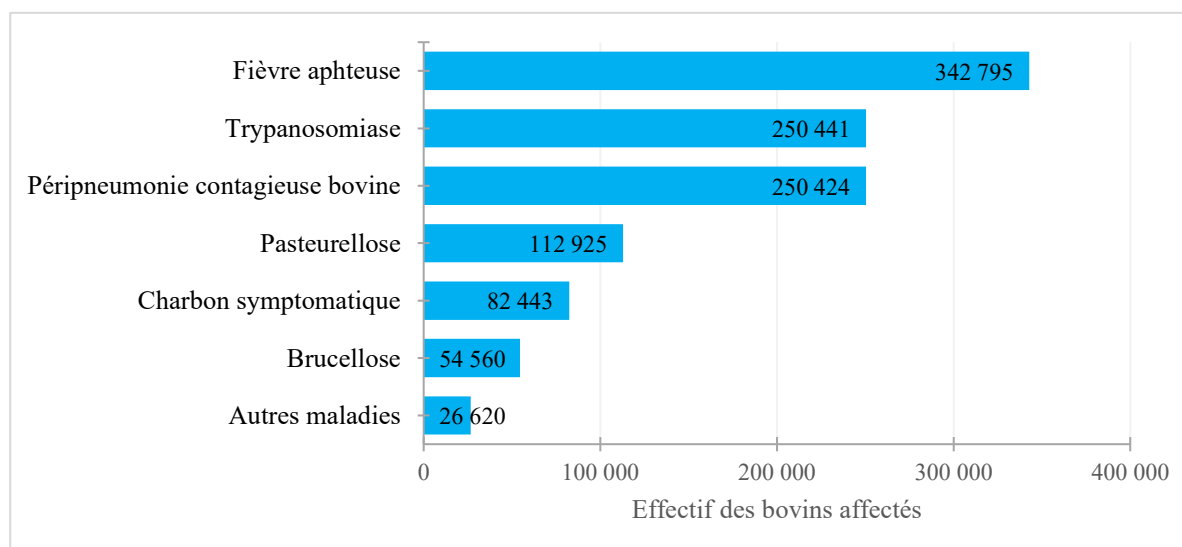
Espèce	Ménages agro-pastoraux	Effectif ayant déclaré la maladie									
		Charbon bactérien	Brucellose	Trypanosomiase	Péripleumonie contagieuse bovine	Peste des petits ruminants	Maladie de Newcastle	Fièvre aphteuse	Pasteurellose	Charbon symptomatique	Maladie de Gomboro
Bovins	444 822	[-]	14 529	53 148	38 751	0	[-]	59 804	32 133	33 727	[-]
Ovins	374 077	[-]	0	0	0	105 265	[-]	36 808	26 485	0	[-]
Caprins	453 196	[-]	0	0	0	146 539	[-]	38 390	39 387	0	[-]
Porcins	26 296	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Equins	1 680	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Asins	6 692	0	0	0	0	0	0	[u]	0	0	[s]
Lapins	2 821	0	0	0	0	0	0	0	0	0	[.]
Aulacodes	102	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Volailles	578 448	0	0	0	0	0	107 702	0	0	0	40 950

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.2.2 Effectif de bovins affectés

Les cas de suspicion de la fièvre aphteuse, la trypanosomiase et la péripleumonie contagieuse bovine concentrent les effectifs les plus élevés de bovins suspectés en Guinée, avec de fortes disparités régionales.

Les bovins affectés par des maladies se concentrent principalement autour de quelques pathologies majeures. Les effectifs les plus élevés concernent la fièvre aphteuse avec 342 795 bovins affectés, suivie de très près par la trypanosomiase (250 441) et la péripleumonie contagieuse bovine (250 424). La pasteurellose touche 112 925 bovins, tandis que le charbon symptomatique concerne 82 443 têtes. La brucellose est signalée pour 54 560 bovins et les autres maladies regroupées représentent 26 620 têtes.

Graphique 1: Effectif des bovins suspectés par type de maladies

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

Sur le plan régional, les effectifs de bovins suspectés varient sensiblement selon les maladies et les zones. La région de Kankan concentre des effectifs particulièrement élevés pour plusieurs pathologies, notamment la fièvre aphteuse (260 606 bovins), la péripneumonie contagieuse bovine (188 133) et la trypanosomiase (177 018). Faranah se distingue principalement par la trypanosomiase avec 46 463 bovins affectés, ainsi que par le charbon symptomatique (19 109). À Boké, les effectifs sont plus marqués pour la pasteurellose (32 921), la brucellose (12 395) et le charbon symptomatique (11 098). La région de Labé enregistre des effectifs notables pour la fièvre aphteuse (39 388) et le charbon symptomatique (33 722), tandis que Mamou présente des effectifs déclarés pour la péripneumonie contagieuse bovine (10 884) et la fièvre aphteuse (4 159). À Nzérékoré, les données disponibles indiquent des effectifs pour la péripneumonie contagieuse bovine (20 902) et la fièvre aphteuse (12 851).

Tableau 44: Effectif des bovins suspectés par type de maladies par région

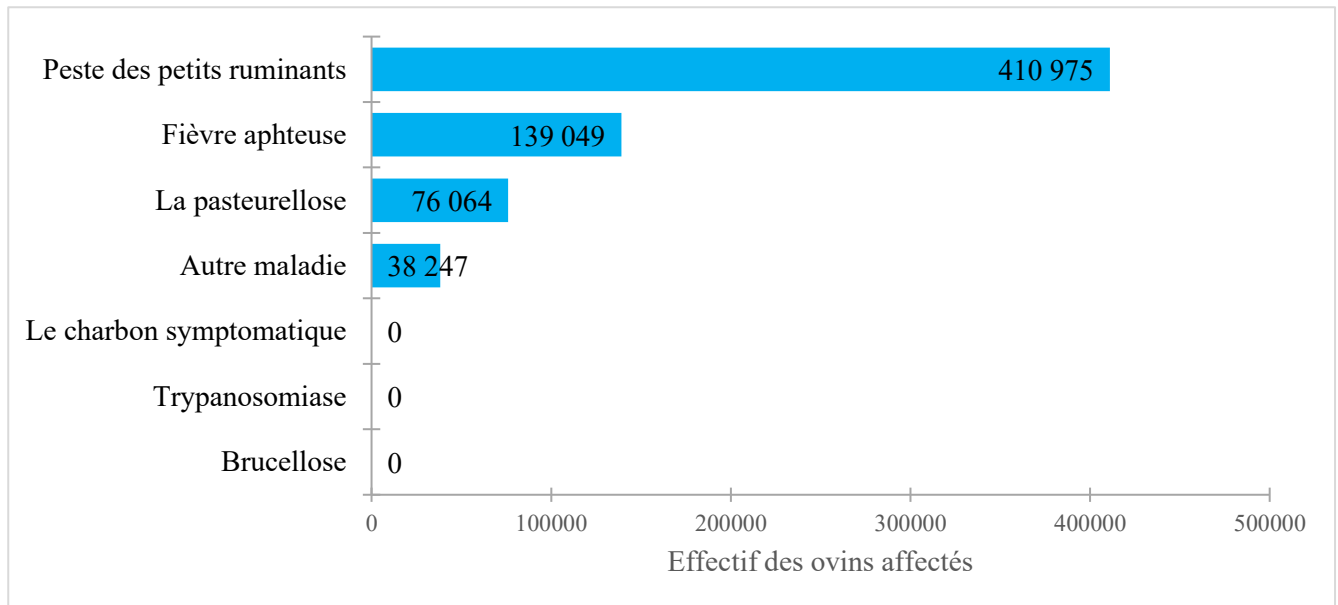
Région	Ménages éleveurs possesseurs de bovins	: Effectif des bovins affectés						
		Brucellose	Trypanosomiase	Péripneumonie contagieuse bovine	Fièvre aphteuse	Pasteurellose	Charbon symptomatique	Autre maladie
BOKE	34 874	12 395	[u]	[u]	5 198	32 921	11 098	6 803
FARANAH	81 672	[u]	46 463	[u]	16 042	11 216	19 109	4 642
KANKAN	135 311	[u]	177 018	188 133	260 606	31 894	9 928	11 202
KINDIA	42 889	5 553	[u]	16 307	[u]	11 305	[u]	[u]
LABE	59 078	7 941	[u]	[u]	39 388	23 375	33 722	1 461
MAMOU	56 119	[u]	[u]	10 884	4 159	[u]	[u]	1 718
N'ZEREKORÉ	34 879	[u]	[u]	20 902	12 851	[u]	[u]	[u]
GUINEE	444 822	54 560	250 441	250 424	342 795	112 925	82 443	26 620

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.2.3 Effectif d'ovins suspectés

La suspicion de peste des petits ruminants constitue la principale maladie affectant les ovins en Guinée, avec des niveaux variables selon les régions.

Les ovins affectés par des maladies concernent principalement la peste des petits ruminants, avec un effectif total de 410 975 ovins touchés. La fièvre aphteuse représente le second groupe de maladies le plus fréquent, avec 139 049 ovins affectés, suivie de la pasteurellose qui concerne 76 064 têtes. Les autres maladies regroupées totalisent 38 247 ovins.

Graphique 2: Effectif des ovins suspectés par type de maladies

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

Sur le plan régional, la peste des petits ruminants demeure la maladie la plus largement déclarée chez les ovins dans toutes les régions. Les effectifs les plus élevés sont observés à Faranah (88 347 ovins), suivie de Boké (72 061) et de Labé (69 476). Kankan (54 605) et Kindia (53 783) présentent des niveaux comparables, tandis que Mamou (33 805) et Nzérékoré (38 898) affichent des effectifs plus faibles. S'agissant de la fièvre aphteuse, Kankan se distingue avec 64 651 ovins affectés, devant Boké (15 156), Kindia (13 409) et Faranah (13 029). La pasteurellose est particulièrement marquée à Labé (24 298 ovins) et à Kankan (22 878).

Tableau 45: Effectif des ovins suspectés par type de maladies par région

Région	Ménage s éleveurs d'ovins	Effectif des ovins suspectés						
		Brucellos e	Trypanosomias e	Peste des petits ruminant s	Fièvre aphteus e	La pasteurell e	Le charbon symptomatiq ue	Autre maladi e
BOKE	40 816	0	0	72 061	15 156	10 915	0	6 448
FARANAH	60 850	0	0	88 347	13 029	8 172	0	[u]
KANKAN	73 886	0	0	54 605	64 651	22 878	0	[u]
KINDIA	52 180	0	0	53 783	13 409	3 232	0	[u]
LABE	45 817	0	0	69 476	12 120	24 298	0	3 562
MAMOU	54 681	0	0	33 805	8 303	[u]	0	[u]
N'ZEREKOR E	45 846	0	0	38 898	12 381	6 569	0	4 319
GUINEE	374 076	0	0	410 975	139 049	76 064	0	38 247

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.2.4 Effectif de caprins suspectés

Sur le plan national, le cheptel caprin a été affecté par plusieurs pathologies selon la déclaration des ménages, notamment : la peste des petits ruminants (631 851), la fièvre aphteuse (136 671) et la pasteurellose (117 271).

Au niveau régional, Labé présente les effectifs les plus élevés de caprins affectés par les principales pathologies animales. Elle enregistre 194 844 cas de peste des petits ruminants, 44 437 cas de fièvre aphteuse, et 61 333 cas de pasteurellose. Par contre, la région de Nzérékoré affiche des chiffres nettement inférieurs, avec 30 869 cas de peste des petits ruminants, 10 235 cas de fièvre aphteuse, et seulement 4 125 cas de pasteurellose.

Tableau 46: Effectif des caprins affectés par type de maladies par région

Région	Ménages éleveurs de caprins	Effectif de caprins affectés						
		Brucellose	Trypanosomias	La peste des petits ruminants	Fièvre aphteuse	Pasteurellose	Charbon symptomatique	Autre maladie
BOKE	51 748	0	0	120 222	16 692	14 669	0	6 646
FARANAH	54 624	0	0	92 762	12 934	7 691	0	[u]
KANKAN	49 700	0	0	34 148	33 524	[u]	0	[u]
KINDIA	51 793	0	0	76 323	4 811	5 877	0	[u]
LABE	102 448	0	0	194 844	44 437	61 333	0	9 472
MAMOU	88 095	0	0	82 683	14 038	[u]	0	10 065
N'ZEREKORÉ	54 788	0	0	30 869	10 235	4 125	0	5 460
GUINEE	453 196	0	0	631 851	136 671	117 271	0	40 851

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.2.5 Effectif de volailles suspectées

En Guinée, la suspicion de maladie de Newcastle est majoritairement la maladie suspectée chez les volailles, tandis que la suspicion de maladie de Gumboro et la pasteurellose affectent des effectifs variables selon les régions.

La volaille est principalement affectée par la maladie de Newcastle, qui touche 898 459 animaux selon les la suspicion des ménages éleveurs. La maladie de Gumboro concerne également un nombre notable de volailles, avec 220 608 animaux suspectés, tandis que la pasteurellose est suspectée pour un effectif plus faible (51 456 volailles).

Au niveau régional, des variations sont observées. Les effectifs les plus élevés de volailles affectées par le suspect de la maladie de Newcastle se retrouvent à Faranah (185 567) et Mamou (175 669), tandis que Kankan (48 330) et Labé (66 547) enregistrent les effectifs les plus importants pour la maladie de Gumboro suspectées. Les suspicions de pasteurellose semblent concentrées à Boké (124 415) et Faranah (185 567), et les autres suspicions de maladie touchent des effectifs plus faibles, de manière hétérogène selon les régions.

Tableau 47: Effectif des volailles affectées par type de maladies par région

Région	Ménages éleveurs de volaille	Effectif de la volaille affectés			
		Maladie de Newcastle	Pasteurellose aviaire	La maladie de Gumboro	Autre maladie
BOKE	62 291	124 415	0	10 813	[u]
FARANAH	68 231	185 567	0	42 169	5 019
KANKAN	78 810	113 009	0	48 330	[u]
KINDIA	73 433	114 602	0	20 643	[u]
LABE	108 173	110 748	0	66 547	[u]
MAMOU	112 539	175 669	0	16 835	9 021
N'ZEREKORE	74 971	74 449	0	15 271	[u]
GUINEE	578 448	898 459	0	220 608	51 456

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.2.6 Pratiques utilisées en cas de maladies

En Guinée, l'automédication et le recours aux vétérinaires sont les principales stratégies des ménages éleveurs pour la gestion des maladies animales, avec des variations selon les espèces.

Pour les bovins, les méthodes les plus utilisées sont la prise en charge par un vétérinaire (111 357 cas), suivie de l'automédication moderne (70 926 cas) et de l'automédication traditionnelle (57 600 cas).

En revanche, les pratiques telles que la vente des animaux malades et l'abattage ou l'autoconsommation sont beaucoup moins déclarées, avec respectivement 4 640 et 7 290 cas.

Concernant les petits ruminants, la prise en charge vétérinaire reste la méthode la plus répandue, suivie de l'automédication traditionnelle, puis moderne. Pour la volaille, les ménages privilégient principalement l'automédication traditionnelle (98 743 cas), suivie de la prise en charge par un vétérinaire (60 338 cas).

Tableau 48: Répartition des ménages éleveurs par espèce selon les Pratiques utilisées en cas de maladies des animaux

Espèce	Ménages agro-pastoraux	Effectif des ménages selon les Pratiques utilisées en cas de maladies						
		Automédication traditionnelle	Automédication moderne	Vente	Abattage/ autoconsommation	Prise en charge par un vétérinaire	Don	Autres
Bovins	444 822	57 600	70 926	4 640	7 290	111 357	[u]	1 945
Ovins	374 077	49 031	48 873	4 582	13 214	80 465	293	2 629
Caprins	453 196	75 559	63 605	6 077	17 548	101 505	618	4 157
Porcins	26 296	1 374	2 711	656	865	6 877	[u]	[u]
Equins	1 680	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Asins	6 692	0	[u]	0	0	[u]	0	0
Lapins	2 820	0	0	0	0	0	0	0
Aulacodes	102	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Volailles	578 448	98 743	47 685	4 687	31 490	60 338	2 776	8 113

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.2.7 Pratiques utilisées en cas de maladies bovines

Sur le plan national, les effectifs des ménages éleveurs varient selon les pratiques utilisées en cas de maladies bovines. Ainsi, 111 357 ménages font recours à la prise en charge par un vétérinaire, 70 926 ménages pratiquent l'automédication moderne, 57 600 ménages utilisent l'automédication traditionnelle. Les ménages utilisent aussi, l'abattage/autoconsommation et la vente.

Sur le plan régional, à Kankan, les effectifs des ménages les plus importants sont observés pour la prise en charge par un vétérinaire (49 428), suivie de l'automédication moderne (27 958) et l'automédication traditionnelle (12 864). En revanche, dans la région de Mamou, ces pratiques sont nettement moins répandues, avec seulement 3 422 ménages recourant à la prise en charge par un vétérinaire, 4 099 ménages d'automédication moderne, et 2 702 ménages d'automédication traditionnelle.

Tableau 49: Répartition des ménages éleveurs par région selon les pratiques utilisées en cas de maladies bovines

Région	Ménages éleveurs de bovins	Automédication traditionnelle	Automédication moderne	Vente	Abattage/autoconsommation	Prise en charge par un vétérinaire	Don	Autres
BOKE	34 874	6 405	7 765	[u]	606	8 078	0	[u]
FARANAH	81 672	13 413	14 241	[u]	[u]	22 878	0	[u]
KANKAN	135 311	12 864	27 958	1 908	2 338	49 428	[u]	[u]
KINDIA	42 889	4 993	6 060	647	722	3 235	0	[u]
LABE	59 078	15 785	3 044	[u]	[u]	20 025	[u]	0
MAMOU	56 119	2 702	4 099	[u]	[u]	3 422	[u]	[u]
N'ZEREKORE	34 879	1 438	7 759	[u]	[u]	4 290	0	[u]
GUINEE	444 822	57 600	70 926	4 640	7 290	111 357	[u]	1 945

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.2.8 Pratiques utilisées en cas de maladies ovines

Sur le plan national, les effectifs des ménages éleveurs varient selon les pratiques utilisées en cas de maladies ovines. Ainsi, 80 465 ménages font recours à la prise en charge par un vétérinaire, 49 031 ménages utilisent l'automédication traditionnelle et 48 873 ménages pratiquent l'automédication moderne. Les ménages utilisent aussi, l'abattage/autoconsommation, la vente et l'euthanasie.

Au niveau région, Labé se distingue par une forte déclaration des techniques de gestion des maladies ovines. Les ménages y privilégient la prise en charge par un vétérinaire (17 562), suivie de l'automédication traditionnelle (12 901) et de l'automédication moderne (3 608). À l'inverse, dans la région de Nzérékoré, ces pratiques sont beaucoup moins répandues, avec seulement 4 923 ménages recourant à la prise en charge vétérinaire, 2 790 à l'automédication traditionnelle, et 6 633 à l'automédication moderne.

Tableau 50: Répartition des ménages éleveurs par région selon les pratiques utilisées en cas de maladies ovines

Région	Ménages éleveurs d'ovins	Effectif des ménages selon les pratiques utilisées en cas de maladies						
		Automédication traditionnelle	Automédication moderne	Vente	Abattage/ autoconsommation	Prise en charge par un vétérinaire	Don	Autres
BOKE	40 816	10 401	9 176	681	2 202	7 195	[u]	[u]
FARANAH	60 850	9 042	10 437	[u]	3 606	19 022	0	[u]
KANKAN	73 887	6 041	6 538	[u]	1 230	21 269	0	[u]
KINDIA	52 180	4 622	7 094	990	1 735	4 704	0	658
LABE	45 817	12 901	3 608	[u]	[u]	17 562	[u]	0
MAMOU	54 681	3 234	5 387	[u]	[u]	5 790	0	[u]
N'ZEREKORÉ	45 846	2 790	6 633	689	1 710	4 923	[u]	548
GUINEE	374 077	49 031	48 873	4 582	13 214	80 465	293	2 629

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.2.9 Pratiques utilisées en cas de maladies caprines

Sur le plan national, les effectifs des ménages éleveurs varient selon les pratiques utilisées en cas de maladies caprines. 101 505 ménages font recours à la prise en charge par un vétérinaire, 75 559 ménages utilisent l'automédication traditionnelle et 63 605 ménages pratiquent l'automédication moderne ; en plus de ces pratiques, ils utilisent aussi l'abattage/autoconsommation et la vente.

Au niveau région, à Labé, les ménages déclarent majoritairement recourir à la prise en charge vétérinaire pour traiter les maladies caprines, avec 40 114 ménages. Cette approche est suivie par l'automédication traditionnelle (31 287) et l'automédication moderne (9 776). En revanche, dans la région de Nzérékoré, ces pratiques sont beaucoup moins répandues : seulement 4 888 ménages font recours à une prise en charge vétérinaire, 2 764 à l'automédication traditionnelle, et 5 527 à l'automédication moderne.

Tableau 51: Effectifs des ménages éleveurs par région selon les pratiques utilisées en cas de maladies caprines

Région	Ménages éleveurs de caprins	Effectif des ménages selon les pratiques utilisées en cas de maladies						
		Automédication traditionnelle	Automédication moderne	Vente	Abattage/ autoconsommation	Prise en charge par un vétérinaire	Don	Autres
BOKE	51 748	14 599	12 704	[u]	2 417	9 899	[u]	[u]
FARANAH	54 624	11 203	13 343	[u]	4 627	16 443	[u]	[u]
KANKAN	49 700	3 129	4 668	[u]	[u]	13 017	0	0
KINDIA	51 793	5 287	7 844	2 083	2 877	6 417	[u]	613
LABE	102 448	31 287	9 776	[u]	[u]	40 114	0	[u]
MAMOU	88 095	7 290	9 743	[u]	1 005	10 727	[u]	1 826
N'ZEREKORÉ	54 788	2 764	5 527	1 339	1 744	4 888	373	609
GUINEE	453 196	75 559	63 605	6 077	17 548	101 505	618	4 157

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.2.10 Pratiques utilisées en cas de maladies de la volaille

Sur le plan national, les effectifs des ménages éleveurs varient selon les pratiques utilisées en cas de maladies aviaires : 98 743 ménages font recours à l'automédication traditionnelle, 60 338 à une prise en charge par un vétérinaire et 47 685 ménages utilisent l'automédication moderne. Les ménages utilisent aussi, l'abattage/autoconsommation et la vente.

Au niveau région, à Labé, les techniques de gestion des maladies aviaires les plus fréquemment déclarées par les ménages sont l'automédication traditionnelle (27 993) et la prise en charge par un vétérinaire (14 498). En revanche, dans la région de Nzérékoré, ces pratiques sont beaucoup moins répandues, avec seulement 5 314 ménages recourant à l'automédication traditionnelle et 1 943 ménages à une prise en charge vétérinaire.

Tableau 52: Effectifs des ménages éleveurs par région selon les pratiques utilisées en cas de maladies de volailles

Région	Ménages éleveurs de volaille	Effectif des ménages selon les pratiques utilisées en cas de maladies						
		Automédication traditionnelle	Automédication moderne	Vente	Abattage/ autoconsommation	Prise en charge par un vétérinaire	Don	Autres
BOKE	62 291	17 728	8 718	681	4 125	4 948	376	910
FARANAH	68 231	14 984	4 925	[u]	4 158	13 695	[u]	[u]
KANKAN	78 810	7 910	5 745	-	2 568	16 414	[u]	[u]
KINDIA	73 433	11 278	7 408	1 950	5 904	1 564	[u]	959
LABE	108 173	27 993	6 145	[u]	3 820	14 498	[u]	[u]
MAMOU	112 539	13 536	9 250	1 026	3 077	7 276	[u]	4 247
N'ZEREKORE	74 971	5 314	5 494	625	5 552	1 943	1084	1 113
GUINEE	578 448	98 743	47 685	4 687	31 490	60 338	2 776	8 113

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.2.11 Suspicion de maladies d'animaux

L'analyse du tableau met en évidence les principales actions entreprises par les ménages en cas de suspicion de maladies bovines ; les démarches les plus fréquemment déclarées sont la prise en charge par un agent vétérinaire public (140 701), suivie de l'intervention d'un vétérinaire privé (25 533), puis de l'absence de recours à personne (26 717).

Pour les porcs, 5 438 ménages sollicitent majoritairement un agent vétérinaire public. En ce qui concerne les petits ruminants, les mêmes types de démarches sont observés. S'agissant de la volaille, 89 699 ménages déclarent ne faire recours à personne, 87 069 ménages font recours à la prise en charge par un agent vétérinaire public et 16 333 à un vétérinaire privé.

Tableau 53: Répartition des ménages selon l'action en cas de suspicion de maladies d'animaux par espèce

Espèce	Ménages éleveurs ayant des cas suspects	A personne	Agent vétérinaire public	Vétérinaire privé	Autres à préciser
Bovins	194 757	26 717	140 701	25 533	1 806
Ovins	152 654	29 933	101 373	19 116	2 232
Caprins	193 767	41 755	124 635	23 773	3 604
Porcins	11 050	1 955	5 438	3 498	[u]
Equins	241	[s]	[s]	[s]	[s]
Asins	425	[s]	[s]	[s]	[s]
Aulacodes	102	[s]	[s]	[s]	[s]
Volailles	198 043	89 699	87 069	16 333	4 942

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.3 Vaccination

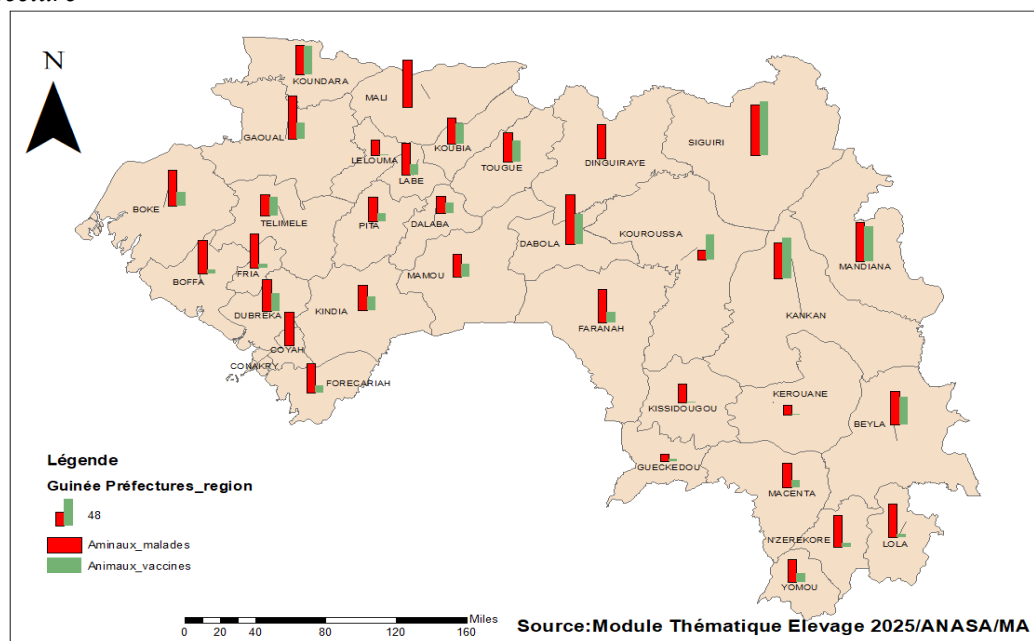
V.3.1 Déclaration des animaux malades et des animaux vaccinés

Il ressort de l'analyse de la carte ci-dessous que toutes les préfectures enregistrent des animaux malades et des animaux vaccinés. Les proportions varient d'une préfecture à l'autre avec incidence sur la productivité et la production animale.

Les préfectures de Siguiri, Dabola et Mali enregistrent les plus grandes proportions des ménages éleveurs ayant enregistré les cas de maladies d'animaux. Par contre, les préfectures qui ont les plus faibles proportions des ménages éleveurs ayant enregistré les cas de maladies d'animaux sont Guéckédou Kérouané et Kouroussa.

Concernant la vaccination des animaux, la préfecture de Siguiri occupe la première place en termes de proportion des ménages éleveurs ayant vacciné leurs animaux, suivi des préfectures de Kankan et Mandiana. En revanche les préfectures qui enregistrent les plus faibles proportions sont Coyah, Dinguiraye, Mali et Lelouma.

Carte 3: Proportions (%) des ménages éleveurs ayant déclaré des maladies d'animaux et des animaux vaccinés, par préfecture

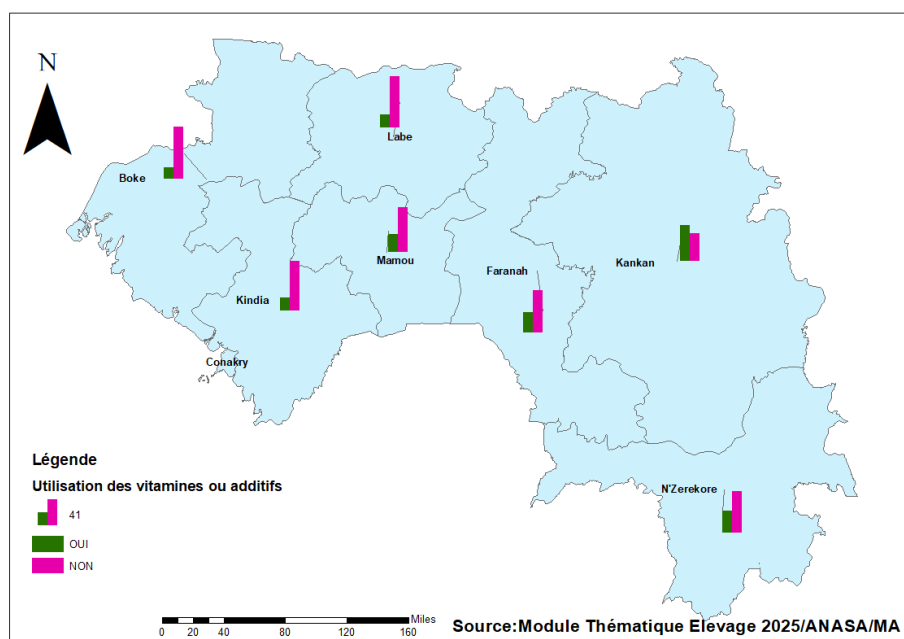


V.3.2 Utilisation de vitamines ou d'additifs

Cette étude nous montre qu'au niveau national, seulement 31,81 % des ménages éleveurs utilisent des vitamines ou additifs comme stimulateurs de croissance pour les animaux (voir le tableau en annexe.....).

Parlant de l'utilisation des vitamines et aditifs, l'analyse de la carte nous montre que la région de Kankan observe le plus grand pourcentage (56,27%), suivi respectivement de Nzérékoré (34,24%) et Faranah (33,02%). À l'inverse, la plus basse proportion (17,71%) est enregistrée à Boké.

Carte 4: Proportions (%) des ménages éleveurs ayant utilisé des vitamines ou additifs comme stimulateurs de croissance pour les animaux, par région.



V.3.3 Effectif des animaux vaccinés par espèce

Il ressort de cette étude, que la péripneumonie contagieuse bovine est la maladie ayant enregistré le plus grand effectif d'animaux vaccinés et ne concerne que l'espèce bovine (1 150 543). Parlant de la peste des petits ruminants, 1 068 762 animaux ont été vaccinés dont 581 637 caprins et 487 125 ovins. En ce qui est de la pasteurellose 840 453 animaux ont été vaccinés et concerne 534 063 bovins, 141 018 volailles, 94 694 ovins et 70 678 Caprins. Pour la fièvre aphteuse, sur 832 672 animaux vaccinés, on dénombre 519 134 bovins, 198 477 ovins et 115 061 caprins.

S'agissant de la brucellose, elle enregistre le plus petit effectif d'animaux vaccinés et ne concerne que l'espèce bovine (74 953).

Tableau 54: *Effectif des animaux vaccinés par type de maladies et par espèce*

Maladie	Effectif des animaux vaccinés	Bovins	Ovins	Caprins	Volailles
Le charbon bactérien	632 380	632 380	[-]	[-]	[:]
La péripneumonie contagieuse bovine	1 150 543	1 150 543	[:]	[:]	[:]
La peste des petits ruminants	1 068 762	[:]	487 125	581 637	[:]
La pasteurellose	840 453	534 063	94 694	70 678	141 018
Le charbon symptomatique	348 556	348 556	[:]	[:]	[:]
Autre maladie	572 028	[s]	[s]	5 810	566 218

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.4 Constat de symptômes de maladies d'animaux

V.4.1 Altération de l'état général des animaux

Il ressort de ce tableau que, chez les ruminants et volailles, les principaux problèmes signalés sont la perte de poids, la déshydratation et le ralentissement. D'autres signes tels que l'abattement, la désorientation ou la léthargie sont moins remarqués. Particulièrement chez les volailles, l'abattement, la désorientation, le ralentissement et la léthargie apparaissent de façon moins marquée.

En revanche, chez les autres espèces (équins, asins, aulacodes et lapins), les cas de symptômes sont relativement faibles par rapport à ceux observés chez les bovins et les volailles.

Tableau 55: Effectif des ménages éleveurs ayant constaté une altération de l'état général des animaux par type de symptôme, par espèce

ESPECE	Aucun	Abattement	Léthargie	Désorientation	Perte de poids	Plumage ébouriffé/poils piquets	Déshydratation	Ralentissement de la croissance, boiterie
Bovins	240 237	34 854	17 732	23 698	174 427	31 344	61 795	41 843
Ovins	210 403	26 507	19 426	18 809	138 116	24 727	49 797	33 393
Caprins	241 477	34 688	20 820	25 516	178 186	37 252	72 282	51 516
Porcins	15 019	1 657	[u]	1 270	9 255	1 101	2 593	2 897
Equins	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Asins	5 369	[u]	0[w]	0[w]	[u]	[u]	[u]	0[w]
Lapins	2 580	[u]	[u]	0[w]	[u]	0[w]	0[w]	[u]
Aulacodes	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Volailles	370 104	39 068	19 913	30 265	154 058	50 350	54 026	36 234

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.4.2 Constat des troubles de comportement

Ce tableau stipule que, la moitié des ménages éleveurs n'ont pas remarqué de troubles de comportement chez leurs animaux, surtout chez les bovins (256 253), les ovins (221 046) et les caprins (254 578).

Parmi les symptômes observés, l'affaiblissement et la paralysie sont les plus fréquents chez les bovins, les ovins, les caprins et les volailles. Viennent ensuite les tremblements musculaires et la nervosité. Quant aux équins, aux asins, aux lapins et aux aulacodes, ils présentent peu de ces symptômes.

Tableau 56: Effectif des ménages éleveurs ayant constaté des troubles de comportement chez les animaux par type de symptôme, par espèce

ESPECE	Aucun	Nervosité	Tremblements musculaires	Paralysie	Affaiblissement	Agitation
Bovins	256 253	29 769	45 381	62 526	153 162	17 896
Ovins	221 046	15 386	31 885	52 206	127 938	13 796
Caprins	254 578	15 020	42 671	70 564	162 433	14 525
Porcins	15 917	2 759	1 578	3 326	6 553	1 601
Equins	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Asins	5 211	[u]	[u]	[u]	[u]	[u]
Lapins	2 621	0[w]	0[w]	[u]	[u]	[u]
Aulacodes	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Volailles	359 762	15 613	34 512	97 310	158 852	20 707

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

V.4.3 Constat des traumatismes

Dans les zones rurales et péri urbaines, les traumatismes sont des effets mécaniques externes que les ménages éleveurs enregistrent au niveau de leurs animaux, altérant leur état de santé, notamment les blessures par accident, par bagarre et surtout dans les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Les ruminants et les volailles, en sont les plus victimes que les autres espèces domestiques. Les données de cette enquête montrent que les morsures de serpents et de chiens enragés sont aussi récurrentes et constituent un fléau dans l'élevage en Guinée.

Tableau 57: Effectif des ménages éleveurs ayant constaté un traumatisme chez leurs animaux par type de symptôme par espèce

ESPECE	Aucun	Blessure par accident	Blessure par bagarre	Blessure suite à un conflit	Morsure
Bovins	322 890	51 306	82 154	13 452	40 361
Ovins	287 144	42 090	49 762	14 155	37 046
Caprins	345 032	45 893	62 216	13 992	55 290
Porcins	20 864	768	4 880	[u]	585
Equins	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Asins	3 436	[u]	[u]	0[w]	[u]
Lapins	2 491	[u]	[u]	0[w]	[u]
Aulacodes	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Volailles	462 225	40 344	70 477	13 010	60 109

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VI. PRATIQUES DES MENAGES EN MATIERE D'ELEVAGE

En matière de pratique d'élevage, des ménages éleveurs disposent des structures de stockage pour leurs activités de production animale. Les structures les plus utilisées pour la production de l'élevage sont davantage destinées à garder les animaux (enclos, bergeries et autres lieux de logement des animaux).

En Guinée, des ménages éleveurs disposent en plus de lieux de stockage pour les activités d'élevage (logement des animaux), des équipements de transport, les moyens d'alimentation et d'abreuvement et autres aspects liés à l'élevage.

VI.1. Logement (Structure pour abriter) des animaux

L'analyse des types de logement pour les différentes espèces animales en République de Guinée montre des pratiques fortement liées à la taille, à la sensibilité et aux besoins de chaque espèce.

Les bovins sont majoritairement gardés dans des enclos (44,19 %) ou restent sans logement spécifique (39,38 %), avec une minorité utilisant des étables (2,83 %) ou des parcs (13,04 %). Cela reflète un élevage semi-extensif, où les animaux circulent librement tout en étant protégés.

Les ovins et caprins sont principalement logés dans des bergeries/chèvreries (55,39 % pour les ovins et 59,04 % pour les caprins), avec une partie dans des enclos ou sans logement spécifique. Ce mode d'élevage semi-contrôlé permet un meilleur suivi sanitaire et génétique, tout en laissant une certaine liberté aux animaux.

Les porcs sont presque exclusivement élevés dans des porcheries (76,84 %), reflétant un élevage intensif adapté aux besoins spécifiques de l'espèce. Les ânes restent majoritairement sans logement spécifique (80,38 %), signe d'un élevage extensif, tandis que les lapins sont confinés dans des clapiers (94,95 %), et les volailles logées dans des poulaillers (84 %), témoignant d'une approche plus contrôlée et intensive.

Tableau 58: Répartition (%) des ménages éleveurs selon le principal type de logement des animaux, par espèce

Espèce	Pas de logement/ouvert	Enclos	Étable	Parc	Bergerie/Chèvrerie	Porcherie	Poulailler	Écurie	Clapier	Aulacoderie	Autre
Bovins	39,38	44,19	2,83	13,04	[.]	[.]	[.]	[.]	[.]	[.]	0,56
Ovins	17,97	26,06	[.]	[.]	55,39	[.]	[.]	[.]	[.]	[.]	0,58
Caprins	16,81	23,69	[.]	[.]	59,04	[.]	[.]	[.]	[.]	[.]	0,46
Porcins	6,2	16,96	[.]	[.]	[.]	76,84	[.]	[.]	[.]	[.]	[.]
Equins	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Asins	80,38	8,59	[.]	[.]	[.]	[.]	[.]	9,32	[.]	[.]	1,72
Lapins	5,05	[.]	[.]	[.]	[.]	[.]	[.]	[.]	94,95	[.]	[.]
Aulacodes	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Volailles	12,06	[.]	[.]	[.]	[.]	[.]	84	[.]	[.]	[.]	4

VI.2. Transhumance des animaux

L'analyse du tableau relatif aux ménages éleveurs ayant pratiqué la transhumance vers un autre pays au cours des 12 derniers mois révèle que sur un total de 697 225 ménages recensés à l'échelle nationale, 9 674 ont déclaré avoir pratiqué la transhumance.

La région de Kankan se distingue nettement avec 4 519 ménages transhumants, soit près de la moitié des ménages ayant pratiqués la transhumance au niveau national. Elle est suivie par Kindia (1 539 ménages), Labé (1 589 ménages) et Mamou (1 497 ménages). D'autres régions comme Boké (613 ménages) et N'Nzérékoré (517 ménages) présentent des effectifs relativement faibles.

Tableau 59: Ménages éleveurs ayant pratiqué la transhumance vers un autre pays pendant les 12 derniers mois, par région

Région	Effectif	Effectif ayant pratiqué la transhumance
BOKE	61 805	613
FARANAH	93 709	[u]
KANKAN	140 547	4 519
KINDIA	91 401	1 539
LABE	114 554	[u]
MAMOU	113 964	1 497
NZEREKORE	81 245	517
GUINEE	697 225	9 674

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VI.3. Alimentation

VI.3.1. Pratiques alimentaires

En Guinée, les modes d'alimentation varient fortement selon les espèces, reflétant la taille, la sensibilité et l'importance économique de chaque animal.

Les bovins (444 822) sont majoritairement élevés au pâturage, y compris résidus de cultures (85 %), avec une faible proportion recevant des fourrages (3 %), une combinaison d'aliments et de pâturage (6 %), ou uniquement des aliments (6 %). Les ovins (374 077) et caprins (453 196) présentent des tendances presque similaires : la majorité est au pâturage (79 % et 81 %), quelques-uns reçoivent des fourrages ou des aliments combinés, et 10 % à 9 % sont nourris uniquement avec des aliments. Ces résultats montrent un élevage majoritairement extensif, avec un recours limité aux compléments alimentaires.

Les porcs (26 296) sont élevés de manière plus intensive : près de la moitié (45 %) est nourrie uniquement avec des aliments, tandis que le reste combine pâturage, fourrages et aliments. Les ânes (6 692) restent presque tous au pâturage (90%), reflétant un élevage extensif, tandis que les lapins (2 821) sont majoritairement nourris uniquement avec des aliments (50%), signe d'un élevage intensif et confiné.

Pour les volailles (578 448), une grande partie est nourrie avec aliments et pâturage (58 %), et 42 % uniquement avec des aliments, indiquant un système semi-intensif à intensif, adapté à la production et à la protection des animaux.

Tableau 60: Répartition des ménages éleveurs selon la principale pratique pour alimenter les animaux, par espèce

Espèce	Effectif	Pâturage principalement, y compris résidus de cultures/récolte	Fourrages principalement, y compris résidus de cultures/récolte	Aliments principalement, avec pâturage y compris résidus de récolte	Aliments seulement (zéro pâturage ou résidus de récolte)
Bovins	444 822	378 793	13 326	25 100	27 603
Ovins	374 077	295 876	19 740	20 193	38 268
Caprins	453 196	366 262	27 277	16 950	42 707
Porcins	26 296	10 362	2 062	1 954	11 918
Equins	1 680	[s]	[s]	[s]	[s]
Asins	6 692	6 010	[u]	[u]	[u]
Lapins	2 821	[u]	[u]	[u]	1 425
Aulacodes	102	[s]	[s]	[s]	[s]
Volailles	578 448	-	-	334 565	243 883

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VI.3.2. Type d'alimentation

L'analyse de ce tableau révèle que, l'alimentation des troupeaux en milieu agro-pastoral repose majoritairement sur des ressources locales.

Sur les 444 822 ménages éleveurs de bovins (), 296 674 ménages utilisent les fourrages suivit des sels minéraux (221 692 ménages), les produits locaux (157 379 ménages) et les aliments composés (39 053 ménages). L'usage des sous-produits agro-industriels (10 535 ménages) reste limité.

Les ovins (374 077 ménages) et caprins (453 196 ménages) suivent une tendance similaire : la majorité des ménages utilise des fourrages (241 036 et 293 520 respectivement), des produits locaux et des sous-produits. Chez les caprins, on note un usage un peu plus élevé des aliments composés (55 957).

Pour les porcins (26 296 ménages), l'alimentation repose surtout sur les produits locaux (21 178) et dans une moindre mesure sur les aliments composés (7 988) et les sous-produits (4 249).

Chez les volailles (578 448 ménages), l'alimentation est principalement basée sur les produits locaux (472 028) et les aliments composés (103 384). L'usage de sels minéraux (37 764) est plus visible que chez d'autres espèces.

Tableau 61: Effectif des ménages éleveurs par type d'aliment donné aux animaux, par espèce

ESPECE	Effectif des ménages éleveurs	Fourrages, y compris fourrages grossiers (foins et autres)	SPAI (Sous-produits Agro Industriels)	ALIMENTS COMPOSÉS (Compléments)	SELS MINÉRAUX	PRODUITS LOCAUX (céréales, légumineuses, tubercules)
Bovins	444 822	296 674	10 535	39 053	221 692	157 379
Ovins	374 077	241 036	11 168	38 807	99 503	165 629
Caprins	453 196	293 520	12 129	55 957	130 812	213 920
Porcins	26 296	6 603	4 249	7 988	7 561	21 178
Equins	1 680	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Asins	6 692	5 199	[u]	[u]	988	[u]
Lapins	2 821	1 201	-	[u]	[u]	1 768
Aulacodes	102	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Volailles	578 448	-	44 968	103 384	37 764	472 028

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VI.3.3. Utilisation des suppléments et additifs

Le tableau montre que les aliments les plus achetés par les ménages éleveurs sont le maïs, le mil et autres céréales, particulièrement pour les volailles (30 679 ménages), les bovins (22 189 ménages) et les ovins (17 130 ménages). En ce qui concerne les foin, ce sont les bovins qui dominent avec un effectif de (2 954 ménages), les ovins (2 052 ménages) et les caprins (1 549 ménages) qui en bénéficient le plus. Le niébé est peu acheté, avec seulement 145 ménages pour les bovins et 127 ménages pour les ovins.

Les porcins sont principalement alimentés en Maïs, Mil et autres céréales (10 312 ménages), tandis que les volailles ne reçoivent ni foin ni paille, mais principalement le Maïs, le Mil et autres céréales et Niébé (206 ménages). La catégorie "autres aliments" est aussi importante, notamment pour les Porcins (3 250 ménages).

Tableau 62: Effectif des ménages éleveurs ayant donné des suppléments et/ou additifs par provenances, par espèce

ESPECE	Effectif	Produite sur l'exploitation	Achetés	Echangée	Reçue gratuitement
Bovins	117 509	89 055	26 012	1 922	30 369
Ovins	94 468	73 909	20 487	1 650	22 612
Caprins	109 016	93 689	13 205	1 499	32 688
Porcins	6 714	2 702	4 814	[u]	2 386
Equins	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
Asins	[u]	[s]	[s]	[s]	[s]
Lapins	[u]	[s]	[s]	[s]	[s]
Aulacodes	[s]	[:]	[:]	[:]	[:]
Volailles	129 295	96 993	31 781	2 613	33 039

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VI.4. Abreuvement des animaux

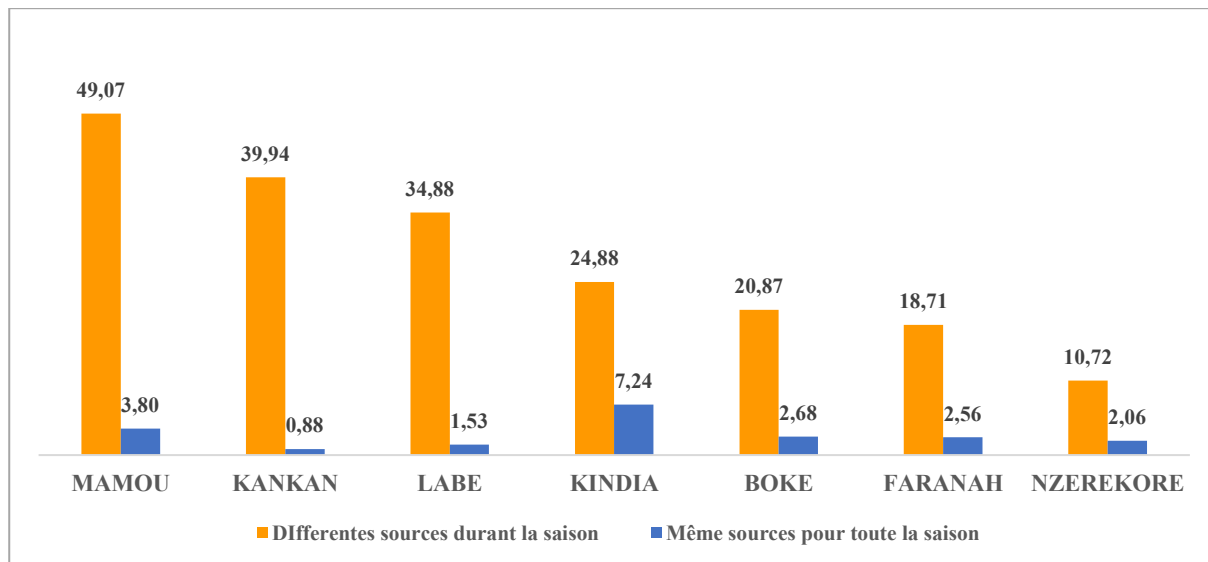
VI.4.1. Sources d'eau saisonnières

L'analyse du graphique montre que la majorité des ménages éleveurs font recours à plusieurs sources d'eau au cours d'une même saison, ce qui peut traduire une variabilité saisonnière des ressources hydriques, des difficultés d'accès, ou encore une adaptation face aux pénuries d'eau. Quant à la constance des ménages à l'utilisation des sources d'eau pour l'abreuvement des animaux, nous constatons une irrégularité généralisée dans toutes les régions de la Guinée.

Les régions de Mamou (49,07%), Kankan (39,94%) et Labé (34,88%) se distinguent par une forte dépendance à des sources multiples contrairement aux autres zones. Cette situation peut refléter une

vulnérabilité accrue des systèmes d'approvisionnement en eau ou une mobilité importante des troupeaux, liée aux pratiques pastorales locales.

Graphique 3: Répartition (%) des ménages suivant la constance de la source d'eau utilisé durant la saison, par région



Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VI.4.2. Type de sources

Le tableau présente la répartition des ménages éleveurs selon le type de source d'eau utilisée pour les animaux par région. Sur un total de 460 086 ménages éleveurs, la principale source d'eau utilisée est le cours d'eau (rivière ou ruisseaux).

Elle constitue la source principale utilisée par 303 048 ménages, La région de Kankan occupe 60 011 ménages, suivie de Mamou (48 432 ménages) et (45 634 ménages) à Labé.

Les puits : Deuxième source la plus utilisée, avec 69 455 ménages. Nzérékoré (18 263 ménages) et Mamou (11 616 ménages) enregistrent les plus grands nombres d'utilisateurs.

Sur le plan régional, la dépendance à la rivière est particulièrement forte à Faranah, Labé et Kankan, qui regroupent près de 60 % des ménages concernés, alors que Kindia, Boké et Nzérékoré en comptent moins. Il faut aussi signaler que, l'utilisation du forage reste insignifiante presque dans toutes ces régions, seul Mamou se distingue des autres avec 1,56%.

Tableau 63: Répartition des ménages éleveurs utilisant la même source d'eau selon le type de source, par région

Région	Ménages éleveurs utilisant la même source d'eau	Robinet (Eau courante)	Forage	Puits	Lac ou mare	Cours d'eau (rivière ou ruisseaux)	Autre (A préciser)
BOKE	32 133	442	5 842	9 578	983	14 761	527
FARANAH	44 288	3 382	3 368	4 121	[u]	32 424	[u]
KANKAN	76 508	[u]	7 257	4 255	4 845	60 011	[u]
KINDIA	78 496	1 169	4 632	6 700	1 518	60 384	4 093
LABE	73 792	3 976	8 417	14 922	[u]	45 634	430
MAMOU	81 778	2 969	17 332	11 616	931	48 432	[u]
NZEREKORE	73 091	442	6 658	18 263	4 633	41 402	1 693
GUINEE	460 086	12 486	53 506	69 455	13 804	303 048	7 787

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VI.4.3. Utilisation des sources d'eau

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessous qu'au niveau national, les 293 140 ménages éleveurs abreuvant majoritairement les animaux à partir des rivières (60 %) comme source d'eau pendant la saison des pluies, suivies des retenues d'eau de pluie (20 %) et des puits (8 %). Les sources modernes comme le forage (4 %) et le robinet (1 %), restent très limitées.

Sur le plan régional, la dépendance à la rivière est particulièrement forte à Faranah, Labé et Kankan, qui regroupent près de 60 % des ménages concernés, alors que Kindia, Boké et Nzérékoré en comptent moins. Il faut aussi signaler que, l'utilisation du forage reste insignifiante presque dans toutes ces régions en cette période de pluie, seul Mamou se distingue des autres soient 1,56%.

Tableau 64: Répartition des ménages éleveurs ayant utilisé différentes sources d'eau selon le type de source durant la saison des pluies pour l'abreuvement, par région

Région	Ménages éleveurs ayant utilisé différentes sources d'eau	Retenue d'eau de pluie	Robinet (Eau courante)	Forage	Puits	Lac ou mare	cours d'eau (rivière ou ruisseaux)	Autre
BOKE	36 206	15 253	[u]	1 287	933	1 924	16 394	[u]
FARANAH	52 178	[u]	[u]	3 549	4 597	5 799	36 951	[u]
KANKAN	64 967	16 218	[u]	1 244	5 424	7 412	34 021	[u]
KINDIA	20 678	10 439	[u]	572	680	677	7 605	[u]
LABE	48 968	6 843	[u]	1 095	3 590	601	36 435	[u]
MAMOU	40 476	2 591	635	1 737	3 816	1 561	30 063	[u]
NZEREKORE	29 667	6 896	[u]	1 656	3 318	1 188	15 421	688
GUINEE	293 140	58 673	2 759	11 140	22 358	19 163	176 890	2 157

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VI.4.4. Difficultés d'abreuvement des animaux

L'analyse du tableau révèle qu'à l'échelle nationale, 42,91 % des ménages éleveurs rencontrent des difficultés pour abreuver leurs animaux, mettant en évidence une problématique persistante liée à l'accès à l'eau pour l'élevage.

Parmi les régions, Labé apparaît comme la plus affectée, avec 59,95% des ménages concernés. Les régions de Boké (48,69%) et Faranah (47,18%) affichent également des taux élevés, révélant une vulnérabilité marquée face aux enjeux d'abreuvement.

À l'inverse, Mamou et Nzérékoré présentent des proportions plus faibles, avec respectivement 32,75% et 28,25% de ménages en difficulté, ce qui pourrait indiquer une meilleure accessibilité à l'eau pour les besoins du cheptel.

Tableau 65: Proportion des ménages éleveurs ayant rencontré des problèmes pour l'abreuvement des animaux par mois, par région

Région	Ménages Éleveurs	Ménages éleveurs Ayant rencontré des problèmes pour l'abreuvement des animaux
BOKE	68 338	48,69
FARANAH	96 466	47,18
KANKAN	141 474	41,96
KINDIA	99 174	42,71
LABE	122 761	59,95
MAMOU	122 254	32,75
NZEREKORE	102 759	28,25
GUINEE	753 226	42,91

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VI.4.5. Type de difficultés d'abreuvement des animaux

De ce tableau, le principal problème d'abreuvement rencontré par les ménages éleveurs au niveau national, est le manque d'eau dans les sources habituelles, affectant massivement toutes les régions, particulièrement Labé (50 984), Faranah (30 651), Kindia (29 544) et Kankan (28 315).

L'accès restreint aux sources d'eau constitue également une contrainte importante à Kankan (24 675) et Labé (21 567), tandis que la mauvaise qualité de l'eau dans les sources habituelles se manifeste surtout à Nzérékoré (6 205), Kankan (6 084) et Faranah (5 569). Enfin, le dysfonctionnement des systèmes d'approvisionnement reste marginal, concentré à Nzérékoré (764). Globalement, Labé et Faranah apparaissent comme les régions les plus affectées.

Tableau 66: Répartition des ménages éleveurs par région selon les principaux problèmes d'abreuvement des animaux constaté

Région	Accès restreint aux sources d'eau	Manque d'eau dans les sources habituelles	Mauvaise qualité de l'eau dans les sources habituelles	Dysfonctionnement du système d'approvisionnement de l'eau	Autre (Préciser)
BOKE	3 207	26 052	3 660	[u]	[u]
FARANAH	8 765	30 651	5 569	[u]	[u]
KANKAN	24 675	28 315	6 084	[u]	[u]
KINDIA	10 111	29 544	2 184	[u]	[u]
LABE	21 567	50 984	859	[u]	0[w]
MAMOU	11 965	22 512	3 835	[u]	[u]
NZEREKORE	7 420	14 522	6 205	764	[u]
GUINEE	87 711	202 581	28 395	3 275	[u]

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VI.4.6. Solutions aux difficultés d'abreuvement des animaux

L'analyse du tableau ci-dessous montre que, la solution la plus répandue dans les ménages éleveurs est le recours à une autre source d'eau proche et gratuite, suivi de source d'eau loin de l'exploitation. En revanche, l'utilisation d'une autre source d'eau contre paiement est la solution la moins utilisée par les ménages.

Tableau 67: Répartition des ménages éleveurs ayant constaté des problèmes d'abreuvement selon le type de solution mise en œuvre, par région

Région	Utilisation d'une autre source d'eau proche de l'exploitation, gratuitement	Utilisation d'une autre source d'eau proche de l'exploitation, contre paiement	Utilisation d'une autre source d'eau loin de l'exploitation gratuitement	Utilisation d'une autre source d'eau loin de l'exploitation, contre paiement	Autre à Préciser
BOKE	26 566	1 167	5 182	[u]	[u]
FARANAH	37 750	[u]	6 543	0[w]	[u]
KANKAN	56 227	[u]	2 309	[u]	0[w]
KINDIA	38 082	[u]	3 027	[u]	[u]
LABE	65 777	[u]	5 615	[u]	500
MAMOU	25 643	[u]	9 942	[u]	2 825
NZEREKORE	21 398	583	4 494	[u]	[u]
GUINEE	271 442	5 598	37 111	2 434	6 590

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VI.5. Production et gestion des effluents

VI.5.1. Production des fumiers

L'analyse des données relatives à la production de fumier et de lisier en Guinée révèle que seuls 50,61% des ménages éleveurs s'adonnent à cette pratique.

À l'échelle régionale, Labé se distingue nettement, avec 65,35% des ménages concernés, témoignant une forte intégration des pratiques agro-pastorales et une valorisation efficace des déjections animales dans l'agriculture.

Les régions de Kindia, Mamou et Boké présentent également des taux significatifs, compris entre 53% et 60%, traduisant une dynamique encourageante en matière de recyclage des déchets organiques.

En revanche, Kankan, bien qu'abritant le plus grand nombre de ménages éleveurs, affiche un taux moyen de 50,50%, suggérant un potentiel encore insuffisamment exploité dans la valorisation des effluents d'élevage.

Enfin, les régions de Faranah (42,04%) et Nzérékoré (26,70%) se situent en dessous de la moyenne nationale.

Tableau 68: Proportion des ménages éleveurs ayant produit des fumiers/lisier, par région

Région	Ménages éleveurs	Ménages éleveurs ayant produit des fumiers/lisier
BOKE	68 338	53,66
FARANAH	96 466	42,04
KANKAN	141 474	50,5
KINDIA	99 174	59,52
LABE	122 761	65,35
MAMOU	122 254	56,5
NZEREKORE	102 759	26,7
GUINEE	753 226	51,04

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VI.5.2. Type de fumiers

De ce tableau, la production de fumier dans les ménages éleveurs varie fortement selon le type et la région.

Le fumier solide est majoritairement produit dans toutes les régions. Les régions de Labé (79 970), Kankan (71 375) et Mamou (66 848) se démarquent des autres. Quant à Nzérékoré (23 977) est la moins productrice du fumier solide dans les ménages.

S'agissant du fumier liquide, il est peu produit sauf à Mamou (8 043), Faranah (6 693) et Boké (5 898). Cependant, Kankan enregistre des valeurs très faibles. Le lisier est quasiment absent dans les autres régions, sauf à Nzérékoré (4 700).

Tableau 69: Effectif des ménages éleveurs ayant produit des fumiers selon le type, par région

Région	Fumier Solide	Fumier Liquide	Lisier (pour les porcins)
BOKE	36 586	5 898	0[w]
FARANAH	40 257	6 693	0[w]
KANKAN	71 375	[u]	0[w]
KINDIA	58 244	2 421	0[w]
LABE	79 970	4 138	0[w]
MAMOU	66 848	8 043	0[w]
NZEREKORE	23 977	5 328	4 700
GUINEE	377 257	32 662	4 700

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VI.5.3. Utilisation des fumiers

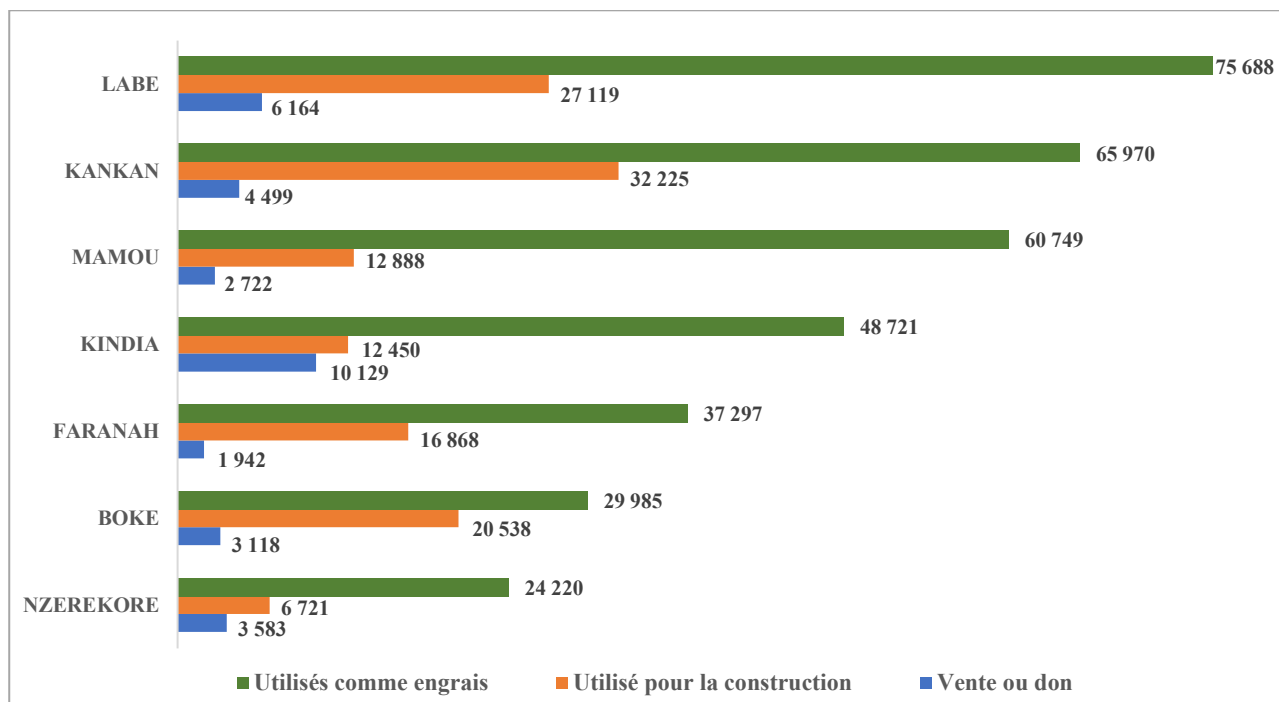
Le graphique met en évidence qu'en Guinée, dans l'ensemble des régions, les ménages éleveurs produisent du fumier ou du lisier principalement pour l'utiliser comme engrais agricole.

Parmi les régions, Labé se distingue avec 75 688 ménages engagés dans cette pratique, suivie de Kankan (65 970) et Mamou (60 749). Ces chiffres traduisent une forte adoption des pratiques agroécologiques, contribuant à la fertilisation des sols et à la réduction de l'usage d'intrants chimiques.

Concernant l'usage dans la construction, Kankan et Labé se démarquent également, avec respectivement 32 225 et 27 119 ménages. Cela peut inclure l'utilisation du fumier séché comme matériau de construction ou comme isolant dans les habitations rurales.

Enfin, la vente ou le don de fumier/lisier reste marginal dans toutes les régions, à l'exception de Kindia, qui enregistre 10 129 cas. Cela suggère que ces ressources sont majoritairement autoconsommées, avec une faible orientation vers le marché ou l'échange communautaire.

Graphique 4: Effectif des ménages éleveurs ayant produit des fumiers selon le type d'utilisation, par région



Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VII. MAIN D'ŒUVRE DE L'ELEVAGE

VII.1 Caractéristique et répartition de la main d'œuvre

VII.1.1 Main d'œuvre agropastorale

En Guinée, la main-d'œuvre familiale constitue la majorité des effectifs éleveurs, le recours à la main-d'œuvre externe restant limité et variable selon les régions.

En Guinée, la main-d'œuvre agropastorale est majoritairement familiale, représentant 1 751 248 personnes sur un total de 1 804 832, soit la quasi-totalité des effectifs. La main-d'œuvre externe reste limitée, avec seulement 53 584 personnes mobilisées à l'échelle nationale, représentant seulement 2,97% du total.

Au niveau régional, Kankan présente le plus fort recours à la main-d'œuvre externe (28 416) soit 53% du total de la main d'œuvre externe, suivi de Boké (8 055) et Nzérékoré (6 171). Les autres régions comme Labé et Kindia font appel à très peu de main-d'œuvre externe (respectivement 971 et 2 797). La main-d'œuvre familiale domine dans toutes les régions, représentant l'essentiel des effectifs éleveurs.

Tableau 70: Répartition de la main d'œuvre agropastorale selon le type, par région

Région	Main d'œuvre externe	Main d'œuvre familiale	Total
BOKE	8 055	192 815	200 870
FARANAH	4 863	324 771	329 635
KANKAN	28 416	311 615	340 031
KINDIA	2 797	199 127	201 923
LABE	971	269 175	270 146
MAMOU	2 311	244 467	246 777
NZEREKORE	6 171	209 278	215 449
GUINEE	53 584	1 751 248	1 804 832

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VII.1.2 Main d'œuvre externe (salariés)

En Guinée, la main-d'œuvre agropastorale externe est quasi-également répartie entre salariés permanents et temporaires, avec une forte concentration de permanents à Kankan.

Kankan domine largement la main d'œuvre externe (53 % du total national) avec une très forte proportion de salariés permanents (20 878 sur 28 208 du total permanent, soit 74 %).

Cela indique une préférence marquée pour la stabilité de l'emploi dans cette région. Faranah a un profil inverse, forte proportion de salariés temporaires (3 890, soit 79 % du total régional), ce qui montre un recours important à la main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle. Mamou (1 798) et Faranah (3 890) présentent également plus de salariés temporaires que permanents, ce qui laisse penser à des activités saisonnières importantes ou à un manque de contrats permanents. Nzérékoré se distingue par une

proportion élevée de salariés permanents (3 475), ce qui représente (56 %) de la main d'œuvre externe régionale. Labé (870) et Kindia (1 556) restent plus faibles en effectifs totaux, avec une prédominance de salariés temporaires.

Tableau 71: Répartition de la main d'œuvre agropastorale externe selon le type, par région

Région	Salarié permanent	Salarié temporaire	Total
BOKE	1 027	7 028	8 055
FARANAH	973	3 890	4 863
KANKAN	20 878	7 538	28 416
KINDIA	1 240	1 556	2 797
LABE	102	870	971
MAMOU	512	1 798	2 311
NZEREKORE	3 475	2 696	6 171
GUINEE	28 208	25 376	53 584

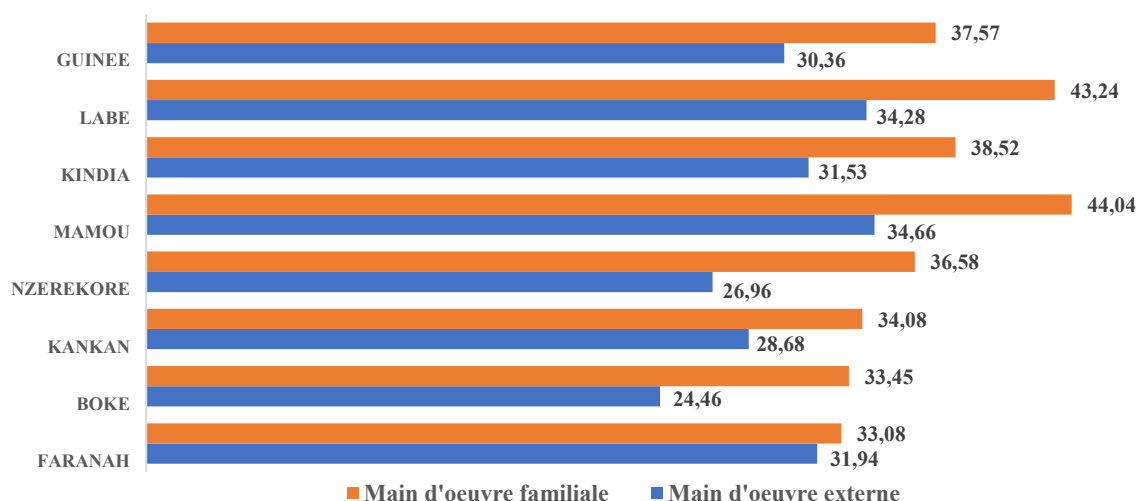
Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

VII.1.3 Age de la main d'œuvre

L'analyse du graphique révèle qu'à l'échelle nationale, la main-d'œuvre familiale est en moyenne plus âgée que la main-d'œuvre externe (37,57 ans contre 30,36 ans). Cette différence peut s'expliquer par une faible participation des jeunes aux activités agro-pastorales familiales, ou par une mobilisation ciblée de jeunes travailleurs externes pour des tâches physiques ou saisonnières.

Cette tendance se retrouve dans l'ensemble des régions. En particulier, Mamou et Labé affichent des âges moyens les plus élevés pour la main d'œuvre familiale, ce qui pourrait indiquer un défi de renouvellement générationnel dans les exploitations familiales.

À l'inverse, Faranah semble bénéficier d'une main d'œuvre familiale plus jeune, ce qui pourrait favoriser une dynamique agricole plus durable à long terme.

Graphique 5: Age moyen de la main d'œuvre agro-pastorale selon le type, par région

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

a. Age de la main d'œuvre externe

La main-d'œuvre agropastorale externe en Guinée compte 53 584 personnes, dominée par la tranche 20-35 ans qui représente 63,27 % du total.

Les jeunes de 12-19 ans représentent 17,55 %, les 36-60ans 17,63% et les plus de 60 ans seulement 1,55%. Au niveau régional, Kankan (71,64 %) et Kindia (68,07 %) concentrent les plus fortes proportions de jeunes adultes, suivis de Boké, Mamou, Labé et Nzérékoré. En outre, la région de Faranah (44,39 %) présente la plus faible part de cette tranche d'âge, indiquant une structure de main-d'œuvre plus âgée.

Tableau 72: Répartition (%) de la main d'œuvre externe agro-pastorale externe selon la tranche d'âge, par région

Région	Effectif	12- 19 ans	20-35 ans	36-60 ans	Plus de 60 ans
BOKE	8 055	32,14	55,55	11,23	1,08
FARANAH	4 863	16,82	44,39	38,79	0[w]
KANKAN	28 416	13,28	71,64	13,43	1,65
KINDIA	2 797	10,02	68,07	20,55	1,35
LABE	971	5,53	52,64	41,82	0[w]
MAMOU	2 311	0[w]	60,19	36,36	3,44
NZEREKORE	6 171	30,65	50,31	16,49	2,54
GUINEE	53 584	17,55	63,27	17,63	1,55

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA.

b. Age de la main d'œuvre familiale

La main-d'œuvre agropastorale familiale au niveau national est majoritairement composée de personnes âgées de 36-60 ans (40,61%), suivies de la tranche d'âge 20-35 ans (30,84%) et des jeunes 12-19 ans (17,86%). Les plus de 60 ans ne représentent que 10,69%.

Au niveau régional, la tranche d'âge 36-60 ans est particulièrement élevée à Kindia (48,88%), Labé (45,08%), Mamou (44,88%) et Nzérékoré (43,75%), indiquant une main-d'œuvre expérimentée. En revanche, Boké (33,73%), Faranah (34,48%) et Kankan (36,63%) présentent des proportions plus faibles, laissant place à une main-d'œuvre plus jeune. Cela montre une forte variation régionale dans l'âge des travailleurs, avec des enjeux de renouvellement et de transfert de compétences.

Tableau 73: Répartition (%) de la main d'œuvre agro-pastorale familiale selon la tranche d'âge, par région

Région	Effectif	12- 19 ans	20-35 ans	36-60 ans	Plus de 60 ans
BOKE	192 815	21,9	37,44	33,73	6,93
FARANAH	324 771	28,21	30,23	34,48	7,08
KANKAN	311 615	22,6	33,73	36,63	7,03
KINDIA	199 127	10,72	33,21	48,88	7,19
LABE	269 175	10,3	26,07	45,08	18,55
MAMOU	244 467	9,67	25,45	44,88	19,99
NZEREKORE	209 278	17,07	31,58	43,75	7,6
GUINEE	1 751 248	17,86	30,84	40,61	10,69

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

VII.1.4 Genre de la main d'œuvre

La main-d'œuvre agropastorale externe est majoritairement masculine, avec moins de 3 % de femmes à l'échelle nationale.

La main-d'œuvre agropastorale externe est très masculine, 97,88 % d'hommes contre 2,12 % de femmes. Régionalement, la tendance est confirmée presque partout : Labé, Kankan, Nzérékoré, Boké et Kindia affichent plus de 96 % d'hommes. Faranah et Mamou présentent la plus forte proportion féminine respectivement 8,90 % et 8,10 %.

Tableau 74: Répartition (%) de la main d'œuvre agro-pastorale externe selon le sexe, par région

Région	Effectif de la main d'œuvre externe	Répartition (%) selon le sexe		
		Homme	Femme	Total
BOKE	8 055	96,85	3,15	100
FARANAH	4 863	91,10	8,90	100
KANKAN	28 416	99,88	0,12	100
KINDIA	2 797	97,10	2,90	100
LABE	971	100,00	0,00	100
MAMOU	2 311	91,90	8,10	100
NZEREKORE	6 171	97,64	2,36	100
GUINEE	53 584	97,88	2,12	100

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

La main-d'œuvre familiale agropastorale est globalement équilibrée entre hommes et femmes, avec des variations régionales notables.

Au niveau national, la main-d'œuvre agropastorale familiale compte 1 751 248 personnes, réparties entre 54,1 % d'hommes et 45,9 % de femmes, soit une quasi-parité. Cependant, la situation varie selon les régions : Labé et Mamou se distinguent par une forte majorité féminine (58,24 % et 55,59 % de femmes) ; Faranah et Boké présentent une répartition presque équilibrée entre hommes et femmes ; Kankan, Nzérékoré et Kindia sont nettement masculinisées, avec une forte proportion d'hommes (jusqu'à 69,08 % à Kankan).

Globalement, les femmes jouent un rôle essentiel dans la main-d'œuvre familiale, mais leur poids varie fortement d'une région à l'autre.

Tableau 75: Répartition (%) de la main d'œuvre agro-pastorale familiale selon le sexe, par région

Région	Effectif de la main d'œuvre familiale	Répartition (%) selon le sexe		
		Homme	Femme	Total
BOKE	192 814	52,85	47,15	100
FARANAH	324 772	52,79	47,21	100
KANKAN	311 615	69,08	30,92	100
KINDIA	199 127	56,93	43,07	100
LABE	269 176	41,76	58,24	100
MAMOU	244 466	44,41	55,59	100
NZEREKORE	209 278	59,46	40,54	100
GUINEE	1 751 248	54,10	45,90	100

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

VII.1.5 Activités effectuées par la main-d'œuvre externe

La main-d'œuvre externe se concentre principalement sur le pâturage et l'alimentation, avec des activités spécifiques variant selon les régions.

Au niveau national, la main-d'œuvre agropastorale externe, représentant 53 584 personnes, est principalement mobilisée pour la conduite des troupeaux (78,9 %) et l'alimentation des animaux (82,3 %). Les autres activités, telles que l'abreuvement, les soins vétérinaires, l'abattage ou la traite des femelles laitières, concernent des proportions plus modestes.

Au niveau régional, Kankan, Faranah et Boké présentent la plus forte mobilisation externe pour la conduite et l'alimentation des troupeaux, tandis que Nzérékoré se distingue par une participation plus importante à l'alimentation qu'au pâturage. Boké et Kindia montrent un équilibre relatif entre ces deux activités, tandis que Labé et Mamou enregistrent les proportions les plus faibles. Concernant les soins

vétérinaires et l'entretien des habitats, Kankan se démarque avec 44,83 % des effectifs, suivie de Labé avec 23,69 %.

Tableau 76: Proportion (%) de la main d'œuvre agro-pastorale externe selon le type d'activité, par Région

Région	Effectif	Conduite troupeau (Pâturage)	Alimentation	Abreuvement	Soins vétérinaires/Entretien habitat	Abattage	Traite des femelles laitières	Autres activités d'élevage
BOKE	8 055	89,68	75,77	12,72	16,38	26,96	8,45	67,22
FARANAH	4 863	83,22	75,2	25,32	34,3	28,7	0[w]	27,07
KANKAN	28 416	89,43	91,53	38,97	44,83	42,53	28,24	65,12
KINDIA	2 797	68,12	61,76	7,64	22,51	46,54	6,25	54,23
LABE	971	41,67	43,05	12,45	23,69	82,02	12,62	29,22
MAMOU	2 311	30,94	36,13	14,3	20,51	34,47	26,15	15,62
NZEREKORE	6 171	41,59	86,68	39,61	27,63	60,07	4,79	39,54
GUINEE	53 584	78,89	82,3	30,68	35,02	41,53	18,48	55,68

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

La main-d'œuvre familiale agropastorale en Guinée est majoritairement mobilisée pour l'alimentation et l'abreuvement des animaux, avec des différences régionales dans la conduite et les soins.

La main-d'œuvre agropastorale familiale, estimée à 1 751 248 personnes, est principalement mobilisée pour l'abreuvement des animaux (74,39 %) et pour l'alimentation (68,11 %). La conduite du troupeau concerne 40,94 % de cette main-d'œuvre. Les autres activités mobilisent des proportions plus réduites, notamment les soins vétérinaires et l'entretien des habitats (30,42 %), la traite des femelles laitières (13,65%), l'abattage (6,43 %) ainsi que les autres activités d'élevage (1,78 %).

Au niveau régional, la mobilisation de la main-d'œuvre familiale pour l'alimentation et l'abreuvement est particulièrement élevée à Labé, avec respectivement 86,78 % et 86,33 %, suivie de Nzérékoré et de Kankan. Faranah se caractérise par une forte implication dans l'abreuvement (82,38 %) et une proportion plus faible pour l'alimentation (44,06 %). Les régions de Boké et de Kindia présentent des niveaux relativement plus bas pour ces deux activités comparativement aux autres régions.

Tableau 77: Proportion (%) de la main d'œuvre agro-pastorale familiale selon le type d'activité, par Région

Région	Effectif	Conduite troupeau (pâturage)	Alimentation	Abreuvement	Soins vétérinaires/Entretien habitat	Abattage	Traite des femelles laitières	Autres activités d'élevage
BOKE	192 814	41,07	55,98	61,57	26,5	6,81	23,38	11,55
FARANAH	324 772	55,22	44,06	82,38	24,95	0,9	20,84	0,12
KANKAN	311 615	45,08	77,48	73,23	46,4	11,42	24,73	0,15
KINDIA	199 127	40,36	62,06	61,74	23,93	5,28	10,84	0,37
LABE	269 176	45,15	86,78	86,33	36,36	9,33	7,18	0,21
MAMOU	244 466	36,63	68,56	72,73	21,34	5,94	2,78	0,74
NZEREKORE	209 278	12,67	83,83	74,13	27,86	5,18	0,74	2,32
GUINEE	1 751 248	40,94	68,11	74,39	30,42	6,43	13,65	1,78

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

VII.2 Volume des horaires de travail de la main d'œuvre

La majorité de la main-d'œuvre agropastorale externe est mobilisée entre 21 et 31 jours par mois, avec des différences notables selon les régions.

En Guinée, 82,87% des travailleurs agro-pastoraux externes sont mobilisés entre 21 et 31 jours par mois, ce qui témoigne une forte intensité de travail dans le secteur agro-pastoral. Les autres catégories de durée d'emploi restent marginales, chacune représentant environ 6% des effectifs.

Cette tendance se confirme dans plusieurs régions, notamment à Kankan (89,46%), Boké (88,13%), Faranah (85,72%) et Nzérékoré (81,11%), qui enregistrent les plus fortes proportions de travailleurs actifs sur l'ensemble du mois excepté Mamou qui affiche une majorité de travailleurs ayant exercé moins de 7 jours (42,34%) ou entre 7 et 13 jours (18,62%) par mois.

La région de Labé présente une répartition plus équilibrée, mais avec une prédominance de travailleurs ayant œuvré moins de 21 jours. Quant à Kindia, elle reflète un profil intermédiaire, avec 32,62% des travailleurs actifs entre 14 et 20 jours, et 59,81% entre 21 et 31 jours.

Tableau 78: Répartition (%) de la main d'œuvre agro-pastorale externe selon le nombre de jours travaillé dans le mois, par Région

Région	Effectif	Moins de 7 jours	7-13 jours	14-20 jours	21-31 jours
BOKE	8 055	3,99	0,95	6,93	88,13
FARANAH	4 863	7,21	1,85	5,22	85,72
KANKAN	28 416	0,50	7,82	2,22	89,46
KINDIA	2 797	5,19	2,39	32,62	59,81
LABE	971	19,59	13,83	22,13	44,44
MAMOU	2 311	42,34	18,62	12,75	26,29
NZEREKORE	6 171	11,11	4,56	3,22	81,11
GUINEE	53 584	5,25	6,16	5,72	82,87

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

En Guinée, la main-d'œuvre agropastorale familiale travaille majoritairement entre 21 et 31 jours par mois, avec de fortes disparités régionales.

En Guinée, 58,95% de la main-d'œuvre familiale agro-pastorale sont mobilisés entre 21 et 31 jours par mois, traduisant une forte implication des familles dans les activités agricoles. Les autres durées de travail, inférieures à 21 jours, représentent 41,05%, ce qui met en lumière une variabilité régionale dans l'intensité de la participation familiale.

Les régions de Kankan (74,47%) et Boké (73,67%) enregistrent les plus hauts niveaux de mobilisation continue, illustrant une forte dépendance au travail domestique tout au long du mois.

À l'inverse, Kindia se distingue par une majorité de travailleurs familiaux actifs moins de 21 jours, avec 22% entre 7 et 13 jours, 35,52% entre 14 et 20 jours, et seulement 31,99% mobilisés sur tout le mois.

Enfin, les régions de Mamou et Nzérékoré présentent des proportions élevées de travail familial inférieur à 7 jours (environ 14%), ce qui pourrait refléter une mobilisation ponctuelle.

Tableau 79: Répartition (%) de la main d'œuvre agro-pastorale familiale selon le nombre de jours travaillé dans le mois, par Région

Région	Effectif	Moins de 7 jours	7-13 jours	14-20 jours	21-31 jours
BOKE	192 815	5,09	7,22	14,02	73,67
FARANAH	324 771	5,13	14,87	22,59	57,40
KANKAN	311 615	3,60	6,61	15,33	74,47
KINDIA	199 127	10,49	22,00	35,52	31,99
LABE	269 175	10,98	11,26	24,60	53,16
MAMOU	244 467	14,74	10,79	19,30	55,16
NZEREKORE	209 278	14,30	10,01	13,53	62,17
GUINEE	1 751 248	8,8	11,66	20,59	58,95

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

En Guinée, 55,6 % de la main-d'œuvre agropastorale externe travaille 9–12 mois par an — fortes variations régionales, Kankan et Kindia en tête, Labé et Mamou plus saisonnières.

À l'échelle nationale, plus de la moitié des travailleurs externes (55,62 %) exercent leur activité sur une base annuelle. Toutefois, cette tendance masque d'importantes disparités régionales.

Les régions de Kankan (74,70 %), Kindia (63,74 %) et Nzérékoré (52,33 %) enregistrent les proportions les plus élevées de travailleurs mobilisés de façon continue tout au long de l'année, traduisant une forte intensité de travail et une relative stabilité de l'emploi externe.

À l'inverse, Labé (43,11 %) et Mamou (33,03 %) se distinguent par une part importante de travailleurs engagés pour des périodes inférieures à trois mois.

Enfin, certaines zones présentent une répartition plus équilibrée : à Boké, près de 78 % des travailleurs sont mobilisés dans l'intervalle de 3 à 8 mois, tandis qu'à Faranah, la main-d'œuvre se répartit entre de courtes durées (moins de 3 mois soit 12,05 %) et des engagements plus longs (9 à 12 mois soit 28,28 %).

Tableau 80: Répartition (%) de la main d'œuvre agro-pastorale externe selon le nombre de mois travaillé dans l'année, par Région

Région	Effectif	Moins de 3 mois	3-5 mois	6-8 mois	9-12 mois
BOKE	8 055	1,54	39,92	37,90	20,64
FARANAH	4 863	12,05	37,57	22,10	28,28
KANKAN	28 416	2,66	6,86	15,78	74,70
KINDIA	2 797	5,72	11,17	19,36	63,74
LABE	971	43,11	16,6	27,67	12,62
MAMOU	2 311	33,03	23,95	25,50	17,51
NZEREKORE	6 171	8,29	8,57	30,81	52,33
GUINEE	53 584	6,2	15,95	22,23	55,62

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

La main-d'œuvre agropastorale familiale est majoritairement active plusieurs mois par an : 38,5 % travaillent 9–12 mois, avec une forte intensité à Labé, Nzérékoré et Kankan.

En Guinée, près de 40% des ménages mobilisent leur main-d'œuvre familiale tout au long de l'année, ce qui met en évidence le rôle central du travail domestique dans la pérennité du secteur agro-pastoral.

À l'échelle régionale, Labé (52,40 %), Nzérékoré (42,27 %) et Kankan (41,29 %) enregistrent les proportions les plus élevées de travail familial annuel, traduisant une certaine stabilité et une régularité dans l'implication des ménages.

La région de Kindia se distingue par une part importante de main-d'œuvre familiale mobilisée pour de courtes durées (moins de 3 mois : 25,22 %). À l'opposé, les régions de Faranah et Boké affichent des taux élevés dans la catégorie 3 à 5 mois (plus de 32 %). Quant à Mamou, elle présente une répartition plus équilibrée, avec une mobilisation familiale variant entre 3 et 8 mois.

Tableau 81: Répartition (%) de la main d'œuvre agro-pastorale familiale selon le nombre de mois travaillé dans l'année, par Région

Région	Effectif	Moins de 3 mois	3-5 mois	6-8 mois	9-12 mois
BOKE	192 815	9,18	32,08	21,00	37,75
FARANAH	324 771	8,10	35,89	25,09	30,92
KANKAN	311 615	5,27	23,05	30,39	41,29
KINDIA	199 127	25,22	32,82	15,92	26,04
LABE	269 175	5,27	26,87	15,45	52,40
MAMOU	244 467	8,66	28,71	25,75	36,88
NZEREKORE	209 278	5,31	16,69	35,74	42,27
GUINEE	1 751 248	8,97	28,15	24,42	38,45

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

CONCLUSION

La mise en œuvre du Recensement National de l'Agriculture et l'Elevage (RNAE) a permis de disposer de bases de données nouvelles sur l'élevage en Guinée.

L'analyse des données de l'enquête sur la thématique élevage montre un secteur agro-pastoral caractérisé par une prédominance masculine dans le rôle de chef de ménage (85,72%) au niveau national. Cette direction est assurée par une population vieillissante, particulièrement dans les régions de Mamou (57 ans) et Labé (56 ans), et confrontée à un défi majeur d'analphabétisme, la majorité des chefs de ménages n'ayant aucun niveau d'instruction.

Concernant le cheptel, le pays dispose d'un stock significatif, notamment en volailles (12,5 millions de têtes), bovins, caprins et ovins. Le système de production repose essentiellement sur le renouvellement par les naissances (92% à 97% des flux d'entrée). Les achats, bien que secondaires, concernent principalement les bovins, soulignant leur valeur économique.

La productivité animale montre des marges d'amélioration, notamment dans la production laitière, avec seulement une fraction des ménages possédant des vaches qui produisent effectivement du lait et une fluctuation saisonnière importante. La méthode de reproduction est traditionnelle, reposant presque exclusivement sur la monte naturelle avec mâle sélectionné localement (plus de 90%), et le cheptel fait face à des maladies récurrentes comme la peste des petits ruminants et la maladie de Newcastle.

Enfin, les pratiques d'élevage sont caractérisées par la prévalence des structures de logement rudimentaires pour les animaux, une instabilité généralisée dans l'accès et l'utilisation des sources d'eau pour l'abreuvement, et une main-d'œuvre quasi exclusivement familiale (97%).

En somme, le secteur agro-pastoral en Guinée est un pilier socio-économique majeur, mais il est confronté à des contraintes structurelles liées à l'instruction des chefs de ménages, au vieillissement de cette population, à la faible modernisation des pratiques d'élevage, et à la gestion des maladies. Des efforts ciblés sont donc nécessaires pour améliorer la formation, moderniser les infrastructures (abreuvement, santé animale, techniques de reproduction) et optimiser la productivité afin de tirer pleinement parti du potentiel du cheptel national.

RECOMMANDATIONS

Thématiques	Recommandations
Renforcement des Capacités des agropasteurs	
Formation Professionnelle Ciblée	<p>Mettre en place des programmes d'alphabétisation fonctionnelle et de formation technique (santé animale, gestion des eaux d'abreuvement, techniques de reproduction modernes) spécifiquement conçus pour les agropasteurs âgés et non instruits. Les formations devraient être dispensées dans les langues locales.</p> <p>Développer des programmes de mentorat et de transfert de connaissances intergénérationnels pour préparer la relève et inciter les jeunes (moins de 35 ans) à reprendre les exploitations, en intégrant des pratiques d'élevage modernes.</p>
Amélioration de la Santé et Productivité Animale	
Lutte contre les Maladies Endémiques	<p>Mettre en place des campagnes de vaccination de masse et de traitement régulières, en se concentrant prioritairement sur la Peste des Petits Ruminants (PPR) chez les caprins, la Maladie de Newcastle chez les volailles et la Fièvre Aphteuse chez les bovins.</p> <p>Former et équiper davantage les agents communautaires de santé animale pour une alerte précoce des maladies afin de permettre les services vétérinaires à une intervention rapide.</p>
Modernisation de la Reproduction et de la Génétique :	Promouvoir l'insémination artificielle ou à défaut, la diffusion de mâles reproducteurs de haute qualité génétique pour améliorer les performances de production (lait, viande), tout en réduisant la dépendance exclusive à la monte naturelle non contrôlée.
Optimisation de la Production Laitière et Apicole	<p>Soutenir les ménages possédant des vaches en leur offrant des formations sur les bonnes pratiques de traite, de conservation et de transformation du lait, ainsi que sur l'amélioration de la nutrition animale pour atténuer la forte fluctuation saisonnière de la production.</p> <p>Développer la filière apicole en modernisant les techniques de production et de conditionnement pour capitaliser sur la production apicole nationale, en vue d'une meilleure commercialisation</p>

Gestion Durable des Ressources et des Infrastructures	
Sécurisation de l'Abreuvement	Mener des travaux d'aménagement hydro-agricole (forages pastoraux, barrages de retenue, aménagement de mares) pour garantir un accès stable et constant à l'eau pour l'abreuvement des animaux, quelle que soit la saison, afin de pallier l'instabilité généralisée observée.
Amélioration des Logements pour le Cheptel	Subventionner et former à la construction de bergeries et d'enclos plus hygiéniques et résistants pour mieux protéger les animaux des intempéries et des maladies, en allant au-delà des structures de stockage rudimentaires.
Renforcement des Capacités système de statistiques sur le secteur	
Renforcement du système de statistiques du secteur	<p>Mettre en place un système de suivi des indicateurs clés de performance du secteur de l'élevage à partir des données issues de ce module ;</p> <p>Former les cadres du secteur élevage sur la collecte de données zootechniques et l'utilisation des outils numériques ;</p> <p>Assurer une coordination entre les services de statistique, d'élevage et les organisations paysannes ;</p> <p>Prévoir des sessions de validation et de contrôle qualité avant l'exploitation des données ;</p> <p>Standardiser les unités de mesure pour les différentes productions (lait, viande, œufs, laine, etc...) ;</p> <p>Utiliser des coefficients zootechniques actualisés pour estimer la production à partir des effectifs ;</p> <p>Mettre en place un système d'archivage et d'analyse permettant de suivre les tendances dans le temps ;</p> <p>Mettre en place un suivi temporel (enquêtes trimestrielles ou semestrielles) pour capter les mouvements du cheptel (naissances, ventes, mortalité, abattages) ;</p>

	<p>Encourager la tenue de registres par les éleveurs pour fiabiliser les estimations</p> <p>Utiliser des outils de suivi numérique ou géo référencés pour éviter les doubles comptages ou omissions ;</p>
--	---

Liens Connexes

- Lien vers les tableaux open data
- Lien vers les micros données cataloguées sur le NADA

Annexes

Tableau 79: *Age moyen des chefs de ménages agro-pastoraux, par région*

Région	Ménages éleveurs	Age moyen des chefs de ménages
BOKE	68 338	49
FARANAH	96 466	50
KANKAN	141 474	50
KINDIA	99 174	51
LABE	122 761	56
MAMOU	122 254	57
NZEREKORE	102 759	48
GUINEE	753 226	52

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

Tableau 80 : Répartition (%) des ménages éleveurs selon le sexe du chef de ménage, par préfecture

Préfecture	Ménages éleveurs	Homme	Femme
BOKE	68 338	90,60	9,40
BOFFA	8 514	89,12	10,88
BOKE	17 311	93,39	6,61
FRIA	7 390	91,75	8,25
GAOUAL	17 997	88,72	11,28
KOUNDARA	17 126	90,00	10,00
FARANAH	96 466	92,91	7,09
DABOLA	30 366	90,31	9,69
DINGUIRAYE	31 394	94,38	5,62
FARANAH	12 905	95,31	4,69
KISSIDOUGOU	21 801	92,98	7,02
KANKAN	141 474	98,58	1,42
KANKAN	38 860	99,46	0,54
KEROUANE	12 584	97,30	2,70
KOUROUSSA	18 820	97,30	2,70
MANDIANA	25 440	99,14	0,86
SIGUIRI	45 770	98,40	1,60
KINDIA	99 174	86,56	13,44
COYAH	2 042	86,61	13,39
DUBREKA	13 674	91,56	8,44
FORECARIAH	5 959	91,00	9,00
KINDIA	24 190	91,23	8,77
TELIMELE	53 309	82,65	17,35
LABE	122 761	73,16	26,84
KOUBIA	20 791	82,07	17,93
LABE	23 916	61,40	38,60
LELOUMA	15 870	63,95	36,05
MALI	39 910	77,77	22,23
TOUGUE	22 274	75,79	24,21
MAMOU	122 254	73,59	26,41
DALABA	27 964	70,94	29,06
MAMOU	49 798	87,36	12,64
PITA	44 492	59,83	40,17
NZEREKORE	102 759	86,72	13,28
BEYLA	25 418	97,56	2,44
GUECKEDOU	18 197	86,94	13,06
LOLA	13 000	83,97	16,03
MACENTA	15 692	78,92	21,08
NZEREKORE	20 779	83,40	16,60
YOMOU	9 673	81,25	18,75
GUINEE	753 226	85,73	14,27

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

Tableau 81 : Taille moyenne des ménages éleveurs et population totale, par préfecture

Préfecture	Ménages éleveurs	Taille moyenne	Effectif total des membres
BOKE	68 338	7	483 321
BOFFA	8 514	6	46839
BOKE	17 311	7	113847
FRIA	7 390	6	43609
GAOUAL	17 997	7	123950
KOUNDARA	17 126	9	155076
FARANAH	96 466	8	743 268
DABOLA	30 366	7	227707
DINGUIRAYE	31 394	9	267707
FARANAH	12 905	7	93305
KISSIDOUGOU	21 801	7	154549
KANKAN	141 474	7	971 407
KANKAN	38 860	7	253839
KEROUANE	12 584	7	90401
KOUROUSSA	18 820	7	124444
MANDIANA	25 440	8	201557
SIGUIRI	45 770	7	301167
KINDIA	99 174	6	557 922
COYAH	2 042	7	13634
DUBREKA	13 674	7	102288
FORECARIAH	5 959	8	44703
KINDIA	24 190	6	157011
TELIMELE	53 309	5	240285
LABE	122 761	6	689 760
KOUBIA	20 791	7	138870
LABE	23 916	6	133547
LELOUMA	15 870	5	80966
MALI	39 910	5	209349
TOUGUE	22 274	6	127029
MAMOU	122 254	5	658 830
DALABA	27 964	5	132333
MAMOU	49 798	6	305558
PITA	44 492	5	220938
NZEREKORE	102 759	6	611 369
BEYLA	25 418	6	148272
GUECKEDOU	18 197	5	97189
LOLA	13 000	6	80123
MACENTA	15 692	6	89143
NZEREKORE	20 779	7	138424
YOMOU	9 673	6	58218
GUINEE	753 226	6	4715877

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

Tableau 82 : Nombre total et nombre moyen d'actifs agricoles des ménages agro-pastoraux, par préfecture

Préfecture	Ménages éleveurs	Effectif total des actifs agricoles	Nombre moyen d'actifs agricoles par ménage agro-pastoral
BOKE	68 338	164 124	2
BOFFA	8 514	15430	2
BOKE	17 311	34004	2
FRIA	7 390	14107	2
GAOUAL	17 997	52459	3
KOUNDARA	17 126	48124	3
FARANAH	96 334	222 388	2
DABOLA	30 366	73108	2
DINGUIRAYE	31 394	98038	3
FARANAH	12 905	22332	2
KISSIDOU	21 669	28911	1
KANKAN	141 474	302 001	2
KANKAN	38 860	81259	2
KEROUANE	12 584	21155	2
KOUROUSSA	18 820	61935	3
MANDIANA	25 440	51970	2
SIGUIRI	45 770	85681	2
KINDIA	99 174	179 474	2
COYAH	2 042	2614	1
DUBREKA	13 674	28462	2
FORECARIAH	5 959	14291	2
KINDIA	24 190	46970	2
TELIMELE	53 309	87137	2
LABE	122 761	213 943	2
KOUBIA	20 791	42156	2
LABE	23 916	35922	2
LELOUMA	15 870	28371	2
MALI	39 910	62504	2
TOUGUE	22 274	44991	2
MAMOU	122 254	208 780	2
DALABA	27 964	51044	2
MAMOU	49 798	88598	2
PITA	44 492	69138	2
NZEREKORE	102 759	186 420	2
BEYLA	25 418	39144	2
GUECKEDOU	18 197	37171	2
LOLA	13 000	28730	2
MACENTA	15 692	26136	2
NZEREKORE	20 779	38331	2
YOMOU	9 673	16909	2
GUINEE	753 093	1477129	2

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

Tableau 83 : Proportion (%) des ménages éleveurs par type d'Activité Génératrice de Revenus (AGR) des membres, par région

Région	Ménages éleveurs	Aucune	Commerce	Artisanat	Batiment	Orpaillage	Transport	Autres activités
BOKE	68 338	40,61	39,52	11,75	5,86	0,36	10,60	4,90
FARANAH	96 466	34,55	36,25	19,74	4,21	9,52	5,84	4,23
KANKAN	141 474	42,92	24,75	5,56	1,65	28,66	2,63	2,28
KINDIA	99 174	22,05	66,43	15,99	4,96	0,16	10,30	2,51
LABE	122 761	69,76	19,54	5,92	1,92	0,47	2,18	2,20
MAMOU	122 254	53,64	32,06	9,46	3,57	0,48	4,94	3,42
NZEREKORE	102 759	51,96	33,32	8,05	3,80	2,20	5,02	3,80
GUINEE	753 226	46,24	34,55	10,34	3,44	7,11	5,4	3,18

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

Tableau 84 : Proportions (%) des ménages éleveurs ayant utilisé des vitamines ou additifs comme stimulateurs de croissance pour les animaux, par région

Région	Ménages éleveurs	Ménages éleveurs ayant utilisé des vitamines ou additifs
BOKE	68 338	17,71
FARANAH	96 466	33,02
KANKAN	141 474	56,27
KINDIA	99 174	20,79
LABE	122 761	20,14
MAMOU	122 254	29,06
NZEREKORE	102 759	34,24
GUINEE	753 226	31,81

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

Tableau 85 : Proportions (%) des ménages éleveurs ayant enregistré des maladies d'animaux, ayant vacciné leurs animaux, par préfecture

Préfecture	Ménages éleveurs	Ménages éleveurs ayant enregistré des morts d'animaux malade au cours des 12 derniers mois	Ménages éleveurs ayant vacciné leurs animaux au cours des 6 derniers mois
BOKE	68 338	63,86	24,76
BOFFA	8 514	59,08	6,89
BOKE	17 311	66,69	11,03
FRIA	7 390	60,77	7,84
GAOUAL	17 997	75,96	29,36
KOUNDARA	17 126	52,00	50,00
FARANAH	96 466	59,38	20,02
DABOLA	30 366	87,28	53,52
DINGUIRAYE	31 394	60,56	0,36
FARANAH	12 905	33,76	20,30
KISSIDOU	21 801	34,00	1,49
KANKAN	141 474	63,85	72,30
KANKAN	38 860	66,96	86,79
KEROUANE	12 584	17,03	1,62
KOUROUSSA	18 820	17,80	45,95
MANDIANA	25 440	70,00	62,00
SIGUIRI	45 770	89,60	96,00
KINDIA	99 174	45,09	24,56
COYAH	2 042	58,19	-
DUBREKA	13 674	56,83	31,25
FORECARIAH	5 959	52,47	13,11
KINDIA	24 190	54,86	7,47
TELIMELE	53 309	36,33	32,81
LABE	122 761	56,57	17,85
KOUBIA	20 791	46,21	36,90
LABE	23 916	43,80	22,60
LELOUMA	15 870	26,20	0,62
MALI	39 910	84,37	0,56
TOUGUE	22 274	51,77	38,24
MAMOU	122 254	39,51	22,69
DALABA	27 964	30,30	19,33
MAMOU	49 798	41,63	32,22
PITA	44 492	42,93	14,14
NZEREKORE	102 759	46,04	18,48
BEYLA	25 418	60,00	49,33
GUECKEDOU	18 197	12,59	4,27
LOLA	13 000	58,45	5,08
MACENTA	15 692	43,05	13,33
NZEREKORE	20 779	55,53	6,81
YOMOU	9 673	40,06	15,55
GUINEE	753 226	53,24	30,74

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

Tableau 86 : Effectif des ménages éleveurs et proportion (%) par raison d'élevage

Espèce	Ménages éleveurs	Ménages possédant des animaux en transhumance	Proportion (%) par raison d'élevage			
			Reproduction	Traction	Embouche/Viande	Production laitière
Bovins	444	2,04	0	58,53	75,63	38,14
	822					
Ovins	374	1,52	0	[-]	97,71	3,16
	077					
Caprins	453	1,08	0	[-]	97,9	2,53
	196					
Porcins	[-]	[-]	0	[-]	100	[-]
Asins	[-]	[-]	0	100	[-]	[-]
Lapins	[-]	[-]	0	[-]	100	[-]

Source : Enquête Module Thématique Élevage 2025/ANASA/MA

Tableau 87 : Répartition des effectifs des porcins vendus selon la raison principale de vente, par région

Raison de vente de porcins	Effectif
Dépenses d'alimentation pour le ménage	33 283
Autres raisons de vente	16 175
Chocs (besoin très urgent)	7 974

Source : Enquête Module Thématique Elevage 2025/ANASA/MA